RAM

2016

CAMIONS RAM

GUIDE DE L'AUTOMOBILISTE

SUPPLÉMENT MOTEUR DIESEL

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de FCA US LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de FCA Canada Inc.

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

FCA US LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'une collision. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

© Droit réservés 2015 de FCA US LLC

RAM DIESEL SUPPLEMENT

RAM 1500 3

RAM 2500, 3500, 4500 ET 5500 165

INDEX 415

RAM 1500

TABLE DES MATIÈRES

SECTION		PAGE
1	INTRODUCTION	7
2	AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	11
3	INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD	15
4	DÉMARRAGE ET CONDUITE	87
5	ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE	121
6	CALENDRIER D'ENTRETIEN	155

INTRODUCTION

1

■ UN MESSAGE DE FCA US LLC 8

UN MESSAGE DE FCA US LLC

FCA US LLC vous souhaitent la bienvenue en tant que propriétaire d'un camion équipé d'un moteur turbo diesel. Le son, la sensation, la conduite et le fonctionnement de votre camion diesel seront différents d'un camion muni d'un moteur à essence. Il est important de lire et de bien comprendre ce guide.

Presque 100 % des camions lourds vendus aux États-Unis et au Canada sont munis d'un moteur diesel en raison de l'économie de carburant, de la durabilité robuste et du couple élevé qui permet de remorquer des charges lourdes.

Vous pourriez constater que certaines procédures de démarrage, d'utilisation et d'entretien sont différentes. Elles sont toutefois simples à suivre. Observez-les donc attentivement afin de bénéficier complètement des caractéristiques de ce moteur.

NOTA :

- Certains produits du marché secondaire peuvent entraîner des dommages graves au moteur, à la transmission et au système d'échappement. Les systèmes de commande du groupe motopropulseur de votre véhicule peuvent détecter et enregistrer les informations relatives aux modifications du véhicule qui augmentent la puissance et la sortie de couple, comme par exemple l'utilisation de composants du groupe motopropulseur qui améliorent les performances, appelés couramment téléchargeurs, boîtiers de puissance ou puces de performance.
- Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.

Ces informations ne peuvent pas être effacées et resteront dans la mémoire du système même si la modification est annulée. Elles peuvent être récupérées par FCA US LLC et les établissements d'entretien et de réparation lors de travaux effectués sur votre véhicule. Ces informations peuvent également être utilisées pour déterminer si la réparation sera couverte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Il est fort probable que l'utilisation d'une « puce de performance » empêchera le démarrage du moteur. Dans ce cas, le véhicule devra être réparé par un concessionnaire autorisé afin de remettre le véhicule à ses paramètres d'usine.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces MOPAR^{MD} d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

RAM est une marque déposée de FCA US LLC.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

■ SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE 12
- □ Utilisation du système de démarrage à distance 12

■ RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR 14

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

Ce système utilise la télécommande de déverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.
- Les obstructions entre le véhicule et la télécommande de déverrouillage peuvent réduire cette portée.
- Le système de démarrage à distance ne lance pas le moteur tant que le témoin de préchauffage de couleur ambre n'est pas éteint. Ceci permet que le dispositif de préchauffage dispose de suffisamment de temps pour préchauffer l'air du cylindre, ce qui est un fonctionnement normal par temps froid. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin de préchauffage de couleur ambre et sur le cycle de préchauffage.

Utilisation du système de démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est en position d'arrêt.

- Le contacteur de frein est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) de la télécommande de déverrouillage n'est pas enfoncé.
- Le carburant répond aux exigences minimales.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le système d'alarme antivol est désactivé.
- Le témoin d'eau dans le carburant n'est pas allumé.
- Le témoin de préchauffage n'est pas allumé.

MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.**
- **Gardez la télécommande de déverrouillage hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.**

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

En raison de sa conception, le moteur diesel n'exige aucune période de rodage. Vous pouvez l'utiliser normalement à condition de respecter les recommandations suivantes :

- Chauffez le moteur avant de le soumettre à une charge.
- Ne laissez pas le moteur tourner au ralenti pendant des périodes prolongées.
- Utilisez un rapport de transmission qui ne fait pas peiner le moteur.
- Observez les indicateurs de pression d'huile et de température.
- Vérifiez fréquemment les niveaux de liquide de refroidissement et d'huile.
- Sur autoroute, variez la position du papillon des gaz lorsque le véhicule transporte ou tracte une charge importante.

NOTA : Une utilisation peu intensive du véhicule, par exemple sans charge ou avec une traction de remorque légère, augmente le temps requis pour que le moteur atteigne sa pleine efficacité. Pendant ce temps, la puissance du moteur peut être réduite et l'économie de carburant plus faible.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. La viscosité et les indices de qualité recommandés sont indiqués au paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » de ce manuel. N'UTILISEZ JAMAIS D'HUILE NON DÉTERGENTE NI D'HUILE MINÉRALE PURE.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

■ GROUPE D'INSTRUMENTS 16

□ Descriptions du groupe d'instruments 17

■ GROUPE D'INSTRUMENTS 31

□ Description du groupe d'instruments 32

■ CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC) 46

□ Centre d'information électronique (EVIC) – affichage de 3,5 po 47

□ Messages relatifs au filtre à particules diesel . . .54

□ Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel) 57

□ Messages d'avertissement d'anomalie du DEF (liquide d'échappement diesel) 59

□ Écran du centre d'information électronique (EVIC) et écran d'information du conducteur (DID) . . .61

□ Réinitialisation de vie utile d'huile 63

□ Information sur le véhicule (Renseignements pour l'utilisateur) 65

■ ÉCRAN D'INFORMATION DU CONDUCTEUR (DID) 67

□ Écran d'information du conducteur (DID) de 7 po 234

GROUPE D'INSTRUMENTS

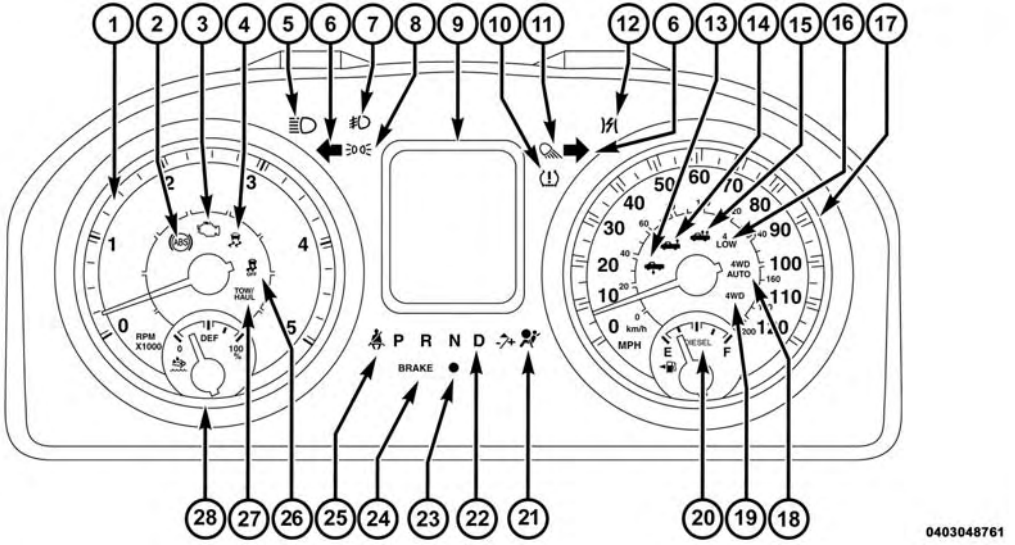

Descriptions du groupe d'instruments

1. Compte-tours

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).

2. Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

3. Témoin d'anomalie

Le témoin d'anomalie fait partie du système de diagnostic de bord (OBDII) qui contrôle le système antipollution et le système de commande du moteur. Si le véhicule est prêt pour l'analyse des gaz d'échappement, le témoin s'allume lorsque le contact est établi et il reste allumé, à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, jusqu'au démarrage du moteur. Si le véhicule n'est pas prêt pour l'analyse des gaz d'échappement, le témoin s'allume

lorsque le contact est établi et il reste allumé durant 15 secondes, puis il clignote pendant cinq secondes et reste allumé jusqu'au démarrage du véhicule. Si ce témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Si ce témoin s'allume et reste allumé pendant la conduite, cela indique un problème possible de commande du moteur et vous devez faire réparer le système.

Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

4. Témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

NOTA :

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

5. Témoin des feux de route

Ce témoin indique que les phares sont en mode feux de route. Poussez le levier multifonction vers l'avant pour activer les feux de route et tirez le levier vers vous (position normale) pour activer les feux de croisement.

6. Témoins des clignotants

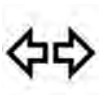

La flèche clignote en même temps que le clignotant extérieur lorsque vous actionnez le levier de clignotant.

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins reste allumé, ne clignote pas ou se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

7. Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

8. Témoin des feux de stationnement et des phares – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

9. Centre d'information électronique (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » pour obtenir de plus amples renseignements.

10. Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, telle qu'indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression de gonflage adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression de gonflage.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est

combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.

NOTA : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus est aussi accompagné du message « Low Tire » (Basse pression des pneus) qui s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

11. Éclairage de l'espace de chargement

Pour allumer l'éclairage de l'espace de chargement, appuyez sur le bouton d'éclairage de l'espace de chargement situé sur le commutateur des phares.

12. Témoin de la commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l'accélérateur. Le témoin s'allume à l'établissement du contact et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Si une anomalie est détectée, le témoin s'allume pendant que le moteur est en marche. Coupez puis rétablissez le contact lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT). Le témoin devrait s'éteindre.

Vous pouvez continuer à rouler si ce témoin demeure allumé pendant que le moteur est en marche. Toutefois, faites vérifier votre véhicule chez un concessionnaire autorisé dès que possible. Si le témoin clignote lorsque le moteur est en marche, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Vous pourriez constater un rendement réduit, un régime du moteur irrégulier ou plus élevé, ou un calage du moteur et vous devrez peut-être faire remorquer votre véhicule.

13. Témoin de garde au sol normale de la suspension pneumatique – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position de garde au sol normale. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

14. Témoin hors route 1 de la suspension pneumatique – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position hors route 1. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

15. Témoin hors route 2 de la suspension pneumatique – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position hors route 2. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

16. Témoin 4 LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode 4 roues motrices et l'utilisation appropriée, consultez le paragraphe « Mode 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

17. Speedometer (Compteur de vitesse)

Cet indicateur donne la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) et en miles à l'heure (mi/h).

18. Témoin 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique et que l'essieu avant est engagé, mais la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. Le mode 4WD (4 roues motrices) s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte de traction.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode 4 roues motrices et l'utilisation appropriée, consultez le paragraphe « Mode 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

19. Témoin de mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés mécaniquement ensemble, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode 4 roues motrices et l'utilisation appropriée, consultez le paragraphe « Mode 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

20. Jauge de carburant

L'indicateur de niveau de carburant indique le niveau du carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

21. Témoin de sac gonflable

Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

22. Indicateur de position du rapport de transmission

L'indicateur de position du rapport de transmission est intégré au groupe d'instruments. Il affiche la plage de rapports de la transmission automatique.

NOTA : Le rapport de transmission disponible le plus élevé s'affiche dans le coin inférieur droit du centre d'information électronique (EVIC) lorsque la fonction du système de sélection électronique des rapports est activée. Utilisez le sélecteur +/– du levier de vitesses ou du volant pour activer le système de sélection électronique des rapports. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Transmission automatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

23. Témoin de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

24. Témoin du système de freinage

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules équipés d'un système de freinage antiblocage sont aussi munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

25. Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un avertissement sonore retentit. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule ou lors de la conduite, si le conducteur n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en permanence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

26. Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

27. Témoin TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE)

Le bouton TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) est situé sur le bloc de commandes central supérieur du tableau de bord. Ce témoin s'allume lorsque le mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE est sélectionné.

28. Indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel

L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche le niveau actuel du liquide d'échappement diesel dans le réservoir. Le DEF (liquide d'échappement diesel) est nécessaire pour maintenir le fonctionnement normal

du véhicule et la conformité des émissions. Si l'indicateur est défectueux, un message d'avertissement relatif au liquide d'échappement diesel ou un témoin d'anomalie (MIL) s'affiche. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » sous l'en-tête « Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel) ».

NOTA :

L'actualisation de l'indicateur peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'au moins un gallon US de DEF (liquide d'échappement diesel) dans le réservoir de liquide d'échappement diesel. En cas d'anomalie liée au système de liquide d'échappement diesel, l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du liquide d'échappement diesel permette le réchauffement éventuel du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.

La température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.

GROUPE D'INSTRUMENTS

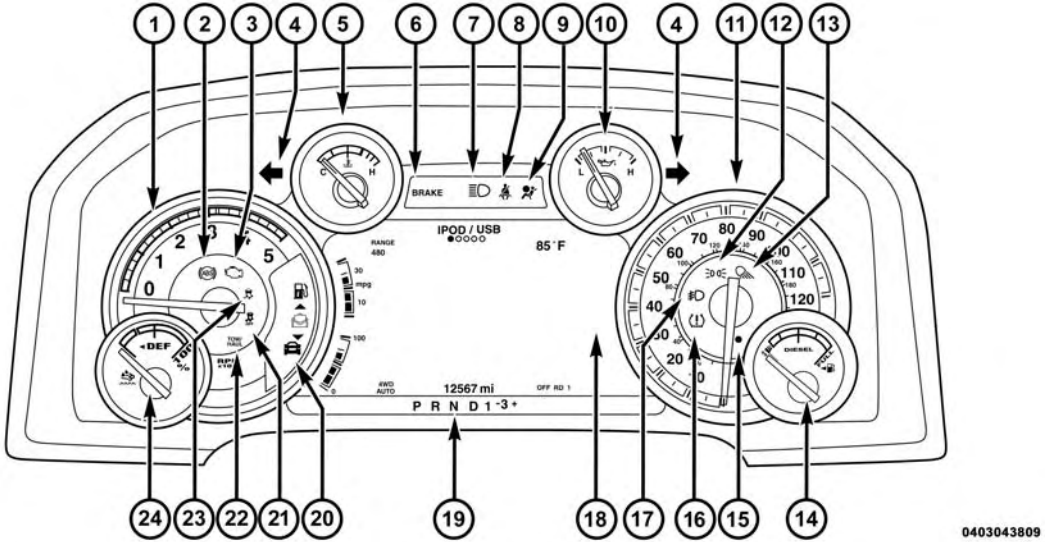

Description du groupe d'instruments

1. Compte-tours

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas le moteur durant une longue période lorsque le compte-tours indique un régime élevé. Le fonctionnement du moteur à plus de 3200 tr/min (Ligne rouge) peut entraîner des dommages significatifs qui ne sont pas couverts par la garantie.

2. Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

3. Témoin d'anomalie

Le témoin d'anomalie fait partie du système de diagnostic de bord (OBDII) qui contrôle le système antipollution et le système de commande du moteur. Si le véhicule est prêt pour l'analyse des gaz d'échappement, le témoin s'allume lorsque le contact est établi et il reste allumé, à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, jusqu'au démarrage du moteur. Si le véhicule n'est pas prêt pour l'analyse des gaz d'échappement, le témoin s'allume lorsque le contact est établi et il reste allumé durant 15 secondes, puis il clignote pendant cinq secondes et reste allumé jusqu'au démarrage du véhicule. Si ce témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Si ce témoin s'allume et reste allumé pendant la conduite, cela indique un problème possible de commande du moteur et vous devez faire réparer le système.

Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

4. Témoins des clignotants

La flèche clignote en même temps que le clignotant extérieur lorsque vous actionnez le levier de clignotant.

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins reste allumé, ne clignote pas ou se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

5. Engine Coolant Temperature (Indicateur de la température du liquide de refroidissement du moteur)

Cet indicateur affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille de l'indicateur risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, lorsque vous conduisez sur une pente ascendante ou dans la circulation dense. Si le témoin rouge s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule de façon sécuritaire et coupez le moteur. N'utilisez PAS le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien de votre véhicule » et observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

6. Témoin du système de freinage

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules équipés d'un système de freinage antiblocage sont aussi munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

7. Témoin des feux de route

Ce témoin indique que les phares sont en mode feux de route. Poussez le levier multifonction vers l'avant pour activer les feux de route et tirez le levier vers vous (position normale) pour activer les feux de croisement.

8. Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un avertissement sonore retentit. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule ou lors de la conduite, si le conducteur n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en permanence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

9. Témoin de sac gonflable

Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

10. Manomètre d'huile

Le manomètre doit toujours indiquer une certaine pression d'huile lorsque le moteur est en marche. En conditions normales d'utilisation, une valeur constante supérieure ou inférieure à cette plage pourrait indiquer une anomalie du circuit de lubrification du moteur. Une réparation immédiate est nécessaire auprès d'un concessionnaire autorisé.

Si l'aiguille passe à l'extrême droite ou à l'extrême gauche de l'indicateur, le témoin de vérification des indicateurs s'allume et un carillon retentit une fois.

11. Speedometer (Compteur de vitesse)

Cet indicateur donne la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) et en miles à l'heure (mi/h).

12. Témoin des feux de stationnement et des phares – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

13. Éclairage de l'espace de chargement

Pour allumer l'éclairage de l'espace de chargement, appuyez sur le bouton d'éclairage de l'espace de chargement situé sur le commutateur des phares.

14. Jauge de carburant

L'indicateur de niveau de carburant indique le niveau du carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

15. Témoin de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

16. Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, telle qu'indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression de gonflage adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression de gonflage.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.

NOTA : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus est également accompagné du message « Low Tire » (Basse pression des pneus) à l'écran d'information du conducteur (DID).

17. Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

18. Écran d'information du conducteur (DID)

L'écran d'information du conducteur (DID) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Écran d'information du conducteur (DID) » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

19. Indicateur de position du rapport de transmission

L'indicateur de position du rapport de transmission est intégré au groupe d'instruments. Il affiche la plage de rapports de la transmission automatique.

NOTA : Le rapport de transmission disponible le plus élevé s'affiche dans le coin inférieur droit de l'écran d'information du conducteur (DID) lorsque la fonction du système de sélection électronique des rapports est activée. Utilisez le sélecteur +/– du levier de vitesses ou du volant pour activer le système de sélection électronique des rapports. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Transmission automatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

20. Menu d'écran d'information du conducteur (DID)

L'écran d'information du conducteur (DID) comprend un affichage interactif du menu principal situé dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Écran d'information du conducteur (DID) » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

21. Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

22. Témoin TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE)

Le bouton TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) est situé sur le bloc de commandes central supérieur du tableau de bord. Ce témoin s'allume lorsque le mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE est sélectionné.

23. Témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

NOTA :

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

24. Indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel

L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche le niveau actuel du liquide d'échappement diesel dans le réservoir. Le DEF (liquide d'échappement diesel) est nécessaire pour maintenir le fonctionnement normal du véhicule et la conformité des émissions. Si l'indicateur est défectueux, un message d'avertissement relatif au liquide d'échappement diesel ou un témoin d'anomalie (MIL) s'affiche. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » sous l'en-tête « Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel) ».

NOTA :

- L'actualisation de l'indicateur peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'au moins un gallon US de DEF (liquide d'échappement diesel) dans le réservoir de liquide d'échappement diesel. En cas d'anomalie liée au système de liquide d'échappement diesel, l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du liquide d'échappement diesel permette le réchauffement éventuel du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.

- La température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.

CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.

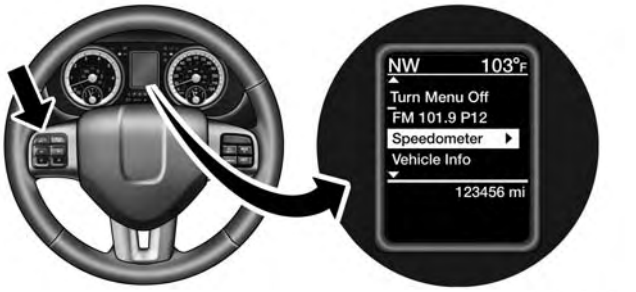

Centre d'information électronique (EVIC)

Ce système permet au conducteur de sélectionner diverses données utiles en appuyant sur les commandes du volant.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique – selon l'équipement » dans le guide de l'automobiliste.

Centre d'information électronique (EVIC) – affichage de 3,5 po

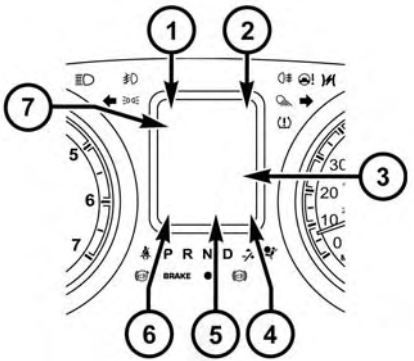

Les affichages de l'EVIC sont situés dans la partie centrale du groupe d'instruments et comporte sept sections :

1. Affichage de la boussole

Affiche la direction actuelle. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Réglages de la boussole » sous « Fonctions programmables par l'utilisateur – Paramètres Uconnect 5.0/8.4 ».

2. Affichage de la température

Affiche la température en degrés Celsius ou en degrés Fahrenheit.

3. Écran principal

Affiche le menu principal, les sous-menus et les paramètres.

4. Témoins de couleur blanche de l'EVIC

- *Contrôle électronique de vitesse prêt*

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle électronique de vitesse est activé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Contrôle électronique de vitesse » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- *Contrôle électronique de vitesse réglé*

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle électronique de vitesse est réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Contrôle électronique de vitesse » dans la section « Caractéristiques de votre véhicule ».

- *Rapport limité du système de sélection électronique des rapports*

Le rapport de transmission disponible le plus élevé s'affiche dans le coin inférieur droit du centre d'information électronique (EVIC) lorsque la fonction du système de sélection électronique des rapports est activée. Utilisez le sélecteur +/– du levier de vitesses ou du volant pour activer le système de sélection électronique des rapports. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Transmission automatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

5. Témoins de couleur ambre de l'EVIC

- *Témoin de bas niveau de carburant*

Lorsque le niveau dans le réservoir de carburant atteint environ 11,0 L (3,0 gallons US), ce témoin s'allume et reste allumé jusqu'au prochain ravitaillement.

- *Témoin de bas niveau de liquide lave-glace*

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide lave-glace est bas.

- *Témoin de bas niveau de liquide de refroidissement*

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide de refroidissement du véhicule est bas.

- *Témoin de température de la transmission*

Ce témoin indique que la température d'huile de transmission s'élève considérablement. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense, comme lors de la traction d'une remorque. Si ce témoin s'allume, rangez-vous en bordure de la route de façon sécuritaire et immobilisez le véhicule. Placez ensuite le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et faites tourner le moteur au ralenti ou plus rapidement jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

AVERTISSEMENT!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

MISE EN GARDE!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

• ***Témoin du mode de protection de la charge utile de la suspension pneumatique — selon l'équipement***

Ce témoin s'allume pour indiquer que la charge utile maximale a possiblement été dépassée ou la mise à niveau de la charge ne peut être effectuée à sa hauteur de caisse actuelle.

Le mode de protection est automatiquement sélectionné afin de « protéger » le système de suspension pneumatique et le réglage de suspension pneumatique est limité en raison de la charge utile.

• ***Témoin d'eau dans le carburant – moteur diesel seulement***

Le témoin d'eau dans le carburant s'allume lorsque de l'eau est détectée dans les filtres à carburant. Si le témoin reste allumé, ne démarrez PAS le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez le paragraphe « Vidange des filtres à carburant et séparateur d'eau » sous « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

• ***Témoin de préchauffage***

Le témoin de préchauffage s'allume pendant environ deux secondes lorsque l'allumage est mis à la position RUN (MARCHE). Sa durée peut être plus longue selon les conditions de fonctionnement plus froides. Le véhicule n'initialisera pas le démarrage jusqu'à ce que le témoin soit éteint. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

NOTA : Le témoin de préchauffage peut ne pas s'allumer si la température de la tubulure d'admission est assez chaude.

• ***Témoin de niveau bas de liquide d'échappement diesel***

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de DEF (liquide d'échappement diesel) est bas.

6. Témoins de couleur rouge de l'EVIC

- *Portière ouverte*

Ce témoin s'allume pour indiquer qu'au moins une portière est peut-être ouverte.

- *Témoin de pression d'huile*

Ce témoin indique que la pression d'huile moteur est basse. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

- *Témoin d'avertissement de la température d'huile*

Ce témoin indique que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.

- *Témoin du circuit de charge*

Ce témoin indique l'état de la tension du circuit électrique. Si le témoin reste allumé ou s'allume lors de la conduite, éteignez certains accessoires électriques non essentiels ou augmentez le régime du moteur (s'il tourne au ralenti). Si le témoin du circuit de charge reste allumé, cela indique une panne du circuit de charge. FAITES RÉPARER LE CIRCUIT SANS TARDER. Consultez un concessionnaire autorisé.

Si le démarrage à l'aide d'une batterie d'appoint est nécessaire, consultez le paragraphe « Directives de démarrage d'appoint » dans la section « En cas d'urgence ».

- ***Témoin de la commande électronique de l'accélérateur***

Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l'accélérateur. Le témoin s'allume à l'établissement du contact et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Si une anomalie est détectée, le témoin s'allume pendant que le moteur est en marche. Coupez puis rétablissez le contact lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT). Le témoin devrait s'éteindre.

Vous pouvez continuer à rouler si ce témoin demeure allumé pendant que le moteur est en marche. Toutefois, faites vérifier votre véhicule chez un concessionnaire autorisé dès que possible. Si le témoin clignote lorsque le moteur est en marche, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Vous pourriez constater un rendement réduit, un régime du moteur irrégulier ou plus élevé, ou un calage du moteur et vous devrez peut-être faire remorquer votre véhicule.

- ***Témoin d'avertissement de la température du moteur***

Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Lorsque la température augmente et que l'aiguille s'approche du repère **H** (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit une fois lorsqu'un seuil donné est atteint. En cas de surchauffe additionnelle, l'aiguille de l'indicateur de température se déplace au-delà du repère **H** (température élevée) et un carillon continu retentit jusqu'à ce que le moteur se soit refroidi.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le

moteur et faites inspecter votre véhicule. Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d'urgence ».

- ***Témoin d'anomalie de la direction assistée électrique***

Ce témoin s'allume lorsque la direction assistée électrique ne fonctionne pas et qu'elle doit être réparée.

- ***Témoin de freins de remorque débranchés***

Ce témoin s'allume lorsque les freins de remorque ont été débranchés.

7. Information relative au système audio et au système téléphonique, et information relative aux sous-menus

Lorsque les sous-menus sont disponibles, la position dans le sous-menu est affichée à cet endroit.

La zone d'affichage principale affiche normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages « contextuels » qui consistent en 60 messages d'avertissement ou d'information possibles environ. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- ***Messages de cinq secondes mémorisés***

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Tant qu'un message est mémorisé, la lettre « i » sera affichée dans la ligne de boussole et de température extérieure de l'EVIC. Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de message.

- *Messages non mémorisés*

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé n'est plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule) sont des exemples de ce type de messages.

- *Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact*

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit établi. Les messages « Remote Start Aborted – Door Ajar » (Démarrage à distance annulé – portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

- *Messages de cinq secondes non mémorisés*

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de message.

Messages relatifs au filtre à particules diesel

Ce moteur est conforme à toutes les normes exigées relatives aux émissions des moteurs diesel. Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Ces systèmes sont intégrés de façon transparente à votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

MISE EN GARDE!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Votre véhicule peut vous alerter si un entretien supplémentaire est requis sur votre véhicule ou votre moteur. Consultez les messages suivants qui pourraient s'afficher à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC) :

- **Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy** (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) – Ce message s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) lorsque le filtre à particules diesel atteint 80 % de sa capacité de stockage maximale. Dans les conditions de cycles de courte durée et de conduite à faible vitesse exclusivement, votre moteur diesel et votre système post-traitement d'échappement peuvent ne jamais atteindre les conditions exigées pour nettoyer le filtre pour retirer les particules aspirées. Dans un tel cas, le message « Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy » (Filtre à particules diesel XX % plein – Conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) s'affiche à l'affichage du centre d'information électronique (EVIC). Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état. En conduisant simplement votre véhicule à des vitesses sur route allant jusqu'à 20 minutes, vous pouvez remédier à la condition du système de filtre de particules et laisser votre moteur diesel et votre système post-traitement d'échappement nettoyer le filtre pour retirer les particules aspirées et restaurer le système à l'état normal de fonctionnement.

- **Exhaust System — Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full** (Système d'échappement – Régénération en cours, filtre à particules diesel XX % plein) – Ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est en cours. Poursuivez votre route dans ces mêmes conditions de conduite jusqu'à ce que le processus de régénération est terminé.
- **Exhaust System — Regeneration Completed** (Système d'échappement – régénération terminée) – Ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est terminé. Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état.
- **Exhaust Service Required — See Dealer Now** (Entretien du système d'échappement requis – consulter un concessionnaire maintenant) – Ce message indique que le processus de régénération a été désactivé en raison d'une anomalie du système. À ce point, le module de commande du groupe motopropulseur du moteur (PCM) enregistre un code de défaut et le tableau de bord affiche un témoin d'anomalie.

AVERTISSEMENT!

Consultez votre concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

- **Exhaust Filter Full — Power Reduced See Dealer** (Filtre à particules diesel plein – puissance réduite, consulter un concessionnaire) – Ce message indique que le module de commande du groupe motopropulseur réduit la puissance du moteur pour limiter les risques de dommages permanents au système de post-traitement des gaz d'échappement. Si ce problème n'est pas corrigé et que le concessionnaire n'effectue pas l'entretien nécessaire, des dommages importants au système de post-traitement des gaz d'échappement peuvent survenir. Pour corriger ce problème, il est nécessaire de faire réparer votre véhicule par votre concessionnaire autorisé local.

AVERTISSEMENT!

Consultez votre concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel)

Des messages d'avertissement s'affichent lorsque le niveau de liquide d'échappement diesel atteint une autonomie d'environ 800 km (500 mi). Si la séquence de messages d'avertissement suivante est ignorée, le moteur de votre véhicule pourrait ne pas redémarrer à moins que du liquide d'échappement diesel soit ajouté avant le kilométrage affiché dans le message du groupe d'instruments.

- **Engine Will Not Restart in XXXX mi DEF Low Refill Soon** (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi, niveau de liquide d'échappement diesel bas, appoint bientôt) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 500 mi; l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche au groupe d'instruments pendant le démarrage du moteur avec le kilométrage réel permis et est accompagné

d'un seul carillon. Le kilométrage restant peut être affiché à tout moment dans la liste « Messages » à l'écran de l'EVIC/du DID.

- **Engine Will Not Restart in XXXX mi Refill DEF** (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi, appoint de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 200 mi. Il s'affiche également à 150 mi et 100 mi. L'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID pendant le démarrage du moteur avec le kilométrage à jour et est accompagné d'un seul carillon. À partir de 100 mi, l'autonomie restante continuera de s'afficher lors du fonctionnement du véhicule. Des carillons accompagnent également les distances restantes de 75 mi, 50 mi et 25 mi. Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que l'appoint du liquide d'échappement diesel soit effectué.
- **Engine Will Not Restart Refill DEF** (Le moteur ne redémarrera pas, appoint de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 1 mi; l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis sinon le moteur ne redémarrera pas. Le message s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID pendant le démarrage du moteur et est accompagné d'un seul carillon. Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que le réservoir du liquide d'échappement diesel soit rempli avec un minimum de 2 gallons US de liquide d'échappement diesel.

Messages d'avertissement d'anomalie du DEF (liquide d'échappement diesel)

Différents messages s'affichent si le véhicule détecte que le système de liquide d'échappement diesel a été rempli d'un liquide autre que du liquide d'échappement diesel ou qu'il a fait l'objet de défaillances de composants ou de modifications.

Lorsqu'un entretien du système de liquide d'échappement diesel doit être effectué, les avertissements suivants s'affichent :

- **Service DEF System See Dealer (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche initialement lorsque l'anomalie est détectée, puis à chaque démarrage du véhicule. Le message est accompagné d'un seul carillon et d'un témoin d'anomalie du moteur. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement. Si la réparation n'est pas effectuée dans les 50 mi, le véhicule affiche le message d'avertissement « Engine Will not restart in XXX mi Service DEF See dealer » (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX mi – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire).
- **Engine Will Not Restart in XXX mi Service DEF See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX mi – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche une première fois si l'anomalie détectée n'est pas réparée après 50 mi de fonctionnement. Il s'affiche également à 150 mi, 125 mi et 100 mi. L'entretien du système est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche pendant le démarrage dfu moteur avec le kilométrage à jour et est accompagné d'un seul carillon. À partir de 100 mi, l'autonomie restante continuera de s'afficher lors du fonctionnement du

véhicule. Des carillons accompagnent également les distances restantes de 75 mi, 50 mi et 25 mi. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement.

- **Engine Will Not Restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche si le problème détecté au niveau du système de liquide d'échappement diesel n'est pas réparé pendant la période permise. Votre moteur ne redémarrera pas à moins que votre véhicule soit réparé par votre concessionnaire autorisé. Ce message s'affiche quand la distance restante, avant que le moteur ne puisse plus redémarrer, est inférieure à 1 mi et chaque fois qu'on tente de redémarrer le véhicule par la suite, il continue à s'afficher. Le message est accompagné d'un seul carillon. Votre témoin d'anomalie restera allumé. Nous vous recommandons fortement de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus proche si le message s'affiche pendant que le moteur tourne.
- **Engine Will Not Start Service DEF System See Dealer (Le moteur ne démarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche lorsque l'anomalie détectée n'est pas réparée après que le message Engine will not restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire) s'affiche au redémarrage subséquent. Votre moteur ne démarrera pas à moins que votre véhicule soit réparé par votre concessionnaire autorisé. Le message est accompagné d'un seul carillon. Votre témoin d'anomalie restera allumé. Si le message s'affiche et vous ne pouvez pas démarrer le moteur, nous vous recommandons de remorquer tout de suite votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé le plus proche.

Écran du centre d'information électronique (EVIC) et écran d'information du conducteur (DID)

En présence de conditions appropriées, les messages suivants s'affichent à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) :

- System Setup Unavailable – Vehicle Not in Park (Configuration du système non disponible – Le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- System Setup Unavailable – Vehicle in Motion (Configuration du système non disponible – Le véhicule est en mouvement)
- Exhaust Filter Full Safely Drive at Highway Speeds To Remedy (Filtre à particules diesel plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème)
- Exhaust Filter XX% Full – Power Reduced See Dealer (Filtre à particules diesel XX % plein – puissance réduite, consulter un concessionnaire)
- Exhaust Service Required – See Dealer Now (Entretien du système d'échappement requis – Consulter un concessionnaire maintenant)
- Exhaust System – Filter XX% Full Service Required See Dealer (Système d'échappement – Filtre à particules diesel XX % plein – Entretien requis – Consulter un concessionnaire)
- Exhaust System – Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full (Système d'échappement – Régénération en cours – Filtre à particules diesel XX % plein)
- Exhaust System – Regeneration Completed (Système d'échappement – Régénération terminée)

- Engine Will Not Restart in XXXX mi DEF Low Refill Soon (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi – Niveau de liquide d'échappement diesel bas – Appoint bientôt)
- Engine Will Not Restart in XXXX mi Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi – Appoint de liquide d'échappement diesel)
- Engine Will Not Restart Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas – Appoint de liquide d'échappement diesel)
- Service DEF System See Dealer (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)
- Incorrect DEF Detected See Dealer (Liquide d'échappement diesel incorrect détecté – Consulter un concessionnaire)
- Engine Will Not Restart in XXX mi Service DEF See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX mi – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)
- Engine Will Not Restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)

Réinitialisation de vie utile d'huile

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran de l'EVIC après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

NOTA : Utilisez les commandes de l'EVIC situées sur le volant pour effectuer les procédures suivantes.

Véhicules dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Vehicle Info » (Information sur le véhicule), puis faites défiler les options vers le HAUT ou vers le BAS pour sélectionner l'option « Oil Life » (Vie utile de l'huile).

4. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour sélectionner l'option « Reset » (Réinitialiser), puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **Droite** pour sélectionner **« NO »** (NON) ou **« YES »** (OUI) afin de réinitialiser la durée de vie utile à 100 %.
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** pour quitter l'écran EVIC.

Véhicules qui ne sont pas dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans enfoncer la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Vehicle Info » (Information sur le véhicule), puis faites défiler les options vers le **HAUT** ou vers le **BAS** pour sélectionner l'option « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour sélectionner l'option « Reset » (Réinitialiser), puis sélectionnez « NO » (NON) ou « YES » (OUI) en appuyant sur le bouton fléché vers la **DROITE**, puis sélectionnez le bouton fléché vers la **DROITE** afin de sélectionner la réinitialisation de la vie utile de l'huile à 100 %.
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** pour quitter l'écran EVIC.

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur de vie utile d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Information sur le véhicule (Renseignements pour l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** ou vers le **BAS** jusqu'à ce que l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule) s'affiche à l'écran de l'EVIC. Appuyez sur le bouton fléché vers la **DROITE** ou vers la **GAUCHE** pour faire défiler les sous-menus d'information sur le véhicule disponibles pour afficher l'un des choix suivants.

040971549

Commandes de l'EVIC

Sous-menus d'information sur le véhicule

- ***Battery Voltage (Tension de la batterie)***

Affiche la tension actuelle de la batterie.

- ***Fuel Filter Life (Vie utile du filtre à carburant)***

Affiche la durée de vie utile du filtre à carburant.

- ***Oil Pressure (Pression d'huile)***

Affiche la pression d'huile actuelle.

- ***Oil Temperature (Température de l'huile)***

Affiche la température actuelle de l'huile.

- ***Trans Temperature (Température de la transmission)***

Affiche la température actuelle de la transmission.

- ***Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement)***

Affiche la température actuelle du liquide de refroidissement.

- ***Tire Pressure Monitor System (Système de surveillance de la pression des pneus)***

Affiche la pression actuelle des pneus.

- ***Engine Hours (Heures de fonctionnement du moteur)***

Affiche les heures de fonctionnement actuelles du moteur.

Sommaire de l'indicateur (température du liquide de refroidissement, température de la transmission, température de l'huile, pression d'huile)

ÉCRAN D'INFORMATION DU CONDUCTEUR (DID)

L'écran d'information du conducteur (DID) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.

040971462

Écran d'information du conducteur (DID)

Ce système permet au conducteur de sélectionner diverses données utiles en appuyant sur les commandes du volant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Écran d'information du conducteur – selon l'équipement » dans le guide de l'automobiliste.

Écran d'information du conducteur (DID) de 7 po

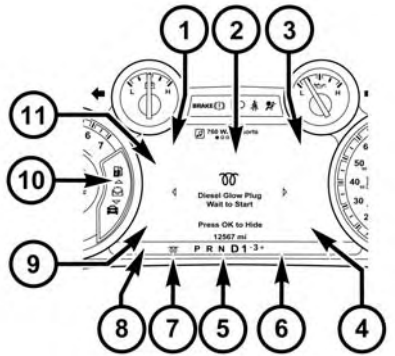

Les affichages de l'écran d'information du conducteur (DID) sont situés dans la partie centrale du groupe d'instruments et comportent huit sections :

1. Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en gris dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques, en rouge pour les avertissements critiques et en blanc pour les renseignements sur demande.
2. Information relative au système audio et information relative aux sous-menus – Lorsque les sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.
3. Données sélectionnables (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, consommation moyenne de carburant en litres par 100 kilomètres, trajet de remorque [distance seulement], freins de remorque – réglage GAIN).
4. État de la suspension pneumatique – selon l'équipement

5. Indicateur de position du rapport de transmission (PRND)
6. Icônes de menu d'état
7. Témoins et indicateurs.
8. État du mode 4WD (4 roues motrices)
9. Indicateur sélectionnable (température de la transmission, température de l'huile, durée de vie utile de l'huile, freins de remorque, consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres, durée de vie utile du filtre à carburant, suralimentation, frein sur échappement, tension de batterie)
10. Options de menu principal : Digital Speedometer (Compteur de vitesse numérique), Vehicle Info (Information sur le véhicule), Fuel Economy (Économie de carburant), Trip A (Trajet A), Trip B (Trajet B), Trailer Tow (Traction de remorque), Audio (Système audio), Stored Messages (Messages mémorisés), Screen Setup (Configuration de l'écran), Vehicle Settings (Réglages du véhicule)
11. Indicateur sélectionnable (température de la transmission, température de l'huile, durée de vie utile de l'huile, freins de remorque, consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres, durée de vie utile du filtre à carburant, suralimentation, frein sur échappement, tension de batterie)

La zone d'affichage principale affiche normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages « contextuels » qui consistent en 60 messages d'avertissement ou d'information possibles environ. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- ***Messages de cinq secondes mémorisés***

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Tant qu'un message est mémorisé, la lettre « i » sera affichée dans la ligne de boussole et de température extérieure de l'écran d'information du conducteur (DID). Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de message.

- ***Messages non mémorisés***

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé n'est plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule) sont des exemples de ce type de messages.

• *Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact*

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit établi. Les messages « Remote Start Aborted – Door Ajar » (Démarrage à distance annulé – portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

• *Messages de cinq secondes non mémorisés*

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de message.

Témoins de couleur ambre de l'écran d'information du conducteur (DID)

Cette zone affiche les témoins de couleur ambre reconfigurables qui correspondent à votre diesel. Ces témoins comprennent :

NOTA : « Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs au témoin, consultez votre guide de l'automobiliste sur le DVD »

Témoin d'eau dans le carburant

Le témoin d'eau dans le carburant s'allume lorsque de l'eau est détectée dans les filtres à carburant. Si le témoin reste allumé, ne démarrez PAS le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez le paragraphe « Vidange des filtres à carburant et séparateur d'eau » sous « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de préchauffage

Le témoin de préchauffage s'allume pendant environ deux secondes lorsque l'allumage est mis à la position RUN (MARCHE). Sa durée peut être plus longue selon les conditions de fonctionnement plus froides. Le véhicule n'initialisera pas le démarrage jusqu'à ce que le témoin soit éteint. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

NOTA : Le témoin de préchauffage peut ne pas s'allumer si la température de la tubulure d'admission est assez chaude.

Témoin de niveau bas de liquide d'échappement diesel

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de DEF (liquide d'échappement diesel) est bas.

Messages relatifs au filtre à particules diesel

Le moteur diesel est conforme à toutes les normes d'émissions de moteur diesel pour service intensif de l'agence Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis, ce qui en fait un des moteurs diesel comportant le plus faible taux d'émissions jamais produit. Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Ces systèmes sont intégrés de façon transparente à votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

MISE EN GARDE!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Votre véhicule peut vous alerter si un entretien supplémentaire est requis sur votre véhicule ou votre moteur. Consultez les messages suivants qui pourraient s'afficher à l'écran d'information du conducteur (DID) :

- **Perform Service** (Effectuer l'entretien) – L'entretien du système antipollution de votre véhicule doit être effectué à des intervalles précis. Pour vous rappeler les intervalles d'entretien, le message « Perform Service » (Effectuer l'entretien) s'affiche au groupe d'instruments. Lorsque ce message apparaît à l'écran d'information du conducteur (DID), l'entretien du système antipollution de votre véhicule doit être effectué. L'entretien du système antipollution peut comprendre le remplacement de l'élément du filtre du système de recyclage des gaz de carter. La procédure permettant d'effacer le message « Perform Service » (Effectuer l'entretien) et de réinitialiser cette fonction se trouve dans la section correspondante concernant les interventions.
- **Exhaust System – Regeneration Required Now** (Système d'échappement – régénération requise maintenant) – Le message « Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy » (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) s'affiche au groupe d'instruments si le filtre à particules diesel atteint 80 % de sa capacité de stockage maximale. Si

vous utilisez votre véhicule uniquement pour de courtes distances et à vitesse modérée, votre moteur diesel et le système de post-traitement des gaz d'échappement pourraient ne jamais atteindre les conditions requises pour éliminer les particules de matières polluantes captives. Dans un tel cas, le message « Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy » (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID). Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état.

- Le seul fait de conduire votre véhicule sur l'autoroute pendant à peine 45 minutes peut résoudre le problème du filtre à particules diesel et permet à votre moteur diesel et au système de post-traitement des gaz d'échappement d'éliminer les particules de matières polluantes captives et de rétablir le système à ses conditions de fonctionnement normales.
- **Exhaust System — Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full** (Système d'échappement – régénération en cours, filtre à particules diesel XX % plein) – Ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est en cours. Poursuivez votre route dans ces mêmes conditions de conduite jusqu'à ce que le processus de régénération soit terminé.
- **Exhaust System — Regeneration Completed** (Système d'échappement – régénération terminée) – Ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est terminé. Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état.

- **Exhaust Service Required — See Dealer Now** (Entretien du système d'échappement requis – consulter un concessionnaire maintenant) – Ce message indique que le processus de régénération a été désactivé en raison d'une anomalie du système. À ce point, le module de commande du groupe motopropulseur du moteur (PCM) enregistre un code de défaut et le tableau de bord affiche un témoin d'anomalie.

AVERTISSEMENT!

Consultez votre concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

- **Exhaust Filter Full — Power Reduced See Dealer** (Filtre à particules diesel plein – puissance réduite, consulter un concessionnaire) – Ce message indique que le module de commande du groupe motopropulseur réduit la puissance du moteur pour limiter les risques de dommages permanents au système de post-traitement des gaz d'échappement. Si ce problème n'est pas corrigé et que le concessionnaire n'effectue pas l'entretien nécessaire, des dommages importants au système de post-traitement des gaz d'échappement peuvent survenir. Pour corriger ce problème, il est nécessaire de faire réparer votre véhicule par votre concessionnaire autorisé local.

AVERTISSEMENT!

Consultez votre concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel)

Des messages d'avertissement s'affichent lorsque le niveau de liquide d'échappement diesel atteint une autonomie d'environ 800 km (500 mi). Si la séquence de messages d'avertissement suivante est ignorée, le moteur de votre véhicule pourrait ne pas redémarrer à moins que du liquide d'échappement diesel soit ajouté avant le kilométrage affiché dans le message du groupe d'instruments.

- **Engine Will Not Restart in XXXX mi DEF Low Refill Soon** (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi, niveau de liquide d'échappement diesel bas, appoint bientôt) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 500 mi; l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche au groupe d'instruments pendant le démarrage du moteur avec le kilométrage réel permis et est accompagné d'un seul carillon. Le kilométrage restant peut être affiché à tout moment dans la liste « Messages » à l'écran d'information du conducteur (DID)
- **Engine Will Not Restart in XXXX mi Refill DEF** (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi, appoint de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 200 mi. Il s'affiche également à 150 mi et 100 mi. L'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID) pendant le démarrage du véhicule avec le kilométrage à jour et est accompagné d'un seul carillon. À partir de 100 mi, l'autonomie restante continuera de s'afficher lors du fonctionnement du véhicule. Des carillons accompagnent également les distances restantes de 75 mi, 50 mi et 25 mi. Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que l'appoint du liquide d'échappement diesel soit effectué.

- **Engine Will Not Restart Refill DEF** (Le moteur ne redémarrera pas, appoint de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 1 mi; l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis sinon le moteur ne redémarrera pas. Le message s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID) pendant le démarrage du véhicule et est accompagné d'un seul carillon. Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que le réservoir du liquide d'échappement diesel soit rempli avec un minimum de 2 gallons US de liquide d'échappement diesel.
- **Speed Limited to 5 MPH in XXX mi Refill DEF** (Vitesse limitée à 5 mi/h dans XXX mi, remplir de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche continuellement si le message « DEF Low Refill Soon » (Niveau bas de liquide d'échappement diesel, remplir bientôt) est ignoré et la fréquence de retentissement du carillon augmente à moins d'ajouter une quantité maximale de 7,5 L (2 gallons US) de liquide d'échappement diesel dans le réservoir.
- **5 MPH Max Speed on Restart, Long Idle or Refuel Refill DEF** (Vitesse maximale de 5 mi/h au redémarrage, ralenti prolongé ou faire le plein, remplir de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche continuellement lorsque le compteur atteint zéro et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers.
- La vitesse maximale du véhicule sera limitée à 5 mi/h à la première occurrence des conditions suivantes :
  - Si le moteur est coupé et redémarré.
  - Si le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée, au moins une heure environ.
  - Si le système détecte que le niveau de carburant dans le réservoir a augmenté.

- Ajoutez au moins 9,5 L (2 gallons US) de liquide d'échappement diesel dans le réservoir afin d'éviter que la vitesse maximale du véhicule ne soit limitée à 8 km/h (5 mi/h).

NOTA : Il est nécessaire d'ajouter au moins 9,5 L (2 gallons US) pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Bien que le véhicule démarrera normalement et peut être placé en prise après l'affichage initial de ce message, vous devez faire preuve d'une grande prudence, car la vitesse maximale du véhicule sera limitée à 8 km/h (5 mi/h).

Messages d'avertissement d'anomalie du DEF (liquide d'échappement diesel)

Quatre messages différents s'affichent si le véhicule détecte que le système de liquide d'échappement diesel a été rempli d'un liquide autre que du liquide d'échappement diesel ou qu'il a fait l'objet de défaillances de composants ou de modifications. La vitesse du véhicule pourrait être limitée à une vitesse maximale de 8 km/h (5 mi/h) si un entretien du système de liquide d'échappement diesel n'est pas effectué dans les 322 km (200 mi) maximaux de la détection de l'anomalie.

Lorsqu'un entretien du système de liquide d'échappement diesel doit être effectué, les avertissements suivants s'affichent :

- **Service DEF System See Dealer** (Entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche lorsque l'anomalie est détectée initialement, à chaque démarrage du moteur, et périodiquement durant la conduite. Le message est accompagné d'un seul carillon. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule dès que possible.

- **5 MPH Max Speed in 150 mi Service DEF System See Dealer** (Vitesse maximale de 5 mi/h dans 150 mi, entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche si aucun entretien du système de liquide d'échappement diesel n'a été effectué après l'affichage du message « Service DEF System – See Dealer » (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – consulter un concessionnaire). Ce message s'affiche continuellement jusqu'à ce que le compteur de kilométrage (millage) atteigne zéro, et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers. Le message continuera de s'afficher jusqu'à ce que le compteur atteigne zéro à moins que le véhicule ne soit réparé. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement.

NOTA : Dans certaines circonstances, la valeur de départ de ce compteur peut être inférieure à 241 km (150 mi). Par exemple, si des anomalies fréquentes sont détectées dans un intervalle de moins de 40 heures, la valeur de départ du compteur peut être la dernière valeur utilisée quand il s'est arrêté lors d'une anomalie précédente qui a été réparée, ou à une distance de 80 km (50 mi).

- **5 MPH Max Speed on Restart, Long Idle or Refuel Service DEF See Dealer** (Vitesse maximale de 5 mi/h au redémarrage, ralenti prolongé ou faire le plein, entretien du système de liquide d'échappement diesel – consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche continuellement lorsque le compteur de kilométrage (millage) atteigne zéro, et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers.

- La vitesse maximale du véhicule sera limitée à 5 mi/h à la première occurrence des conditions suivantes :
  - Si le moteur est coupé et redémarré.
  - Si le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée, au moins une heure environ.
  - Si le système détecte que le niveau de carburant dans le réservoir a augmenté.
- **5 MPH Max Speed Service DEF System See Dealer** (Vitesse maximale de 5 mi/h, entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche continuellement et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers. Bien que vous puissiez faire démarrer le moteur et placer la transmission en prise, la vitesse maximale du véhicule est limitée à 5 mi/h. Votre véhicule devra être remorqué; consultez votre concessionnaire autorisé pour le faire réparer.
- **Engine Will Not Restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche si le problème détecté au niveau du système de liquide d'échappement diesel n'est pas réparé pendant la période permise. Votre moteur ne redémarrera pas à moins que votre véhicule soit réparé par votre concessionnaire autorisé. Ce message s'affiche quand la distance restante, avant que le moteur ne puisse plus redémarrer, est inférieure à 1 mi et chaque fois qu'on tente de redémarrer le véhicule par la suite, il continue à s'afficher. Le message est accompagné d'un seul carillon. Votre témoin d'anomalie restera allumé. Nous vous recommandons fortement de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus proche si le message s'affiche pendant que le moteur tourne.

NOTA : Lorsque ce message s'affiche, vous pouvez faire démarrer le moteur. Toutefois, la vitesse maximale du véhicule est limitée à 5 mi/h.

Affichages de l'écran d'information du conducteur (DID)

En présence de conditions appropriées, les messages suivants s'affichent à l'écran d'information du conducteur (DID) :

- System Setup Unavailable – Vehicle Not in Park (Configuration du système non disponible – Le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- System Setup Unavailable – Vehicle in Motion (Configuration du système non disponible – Le véhicule est en mouvement)
- Exhaust Filter Full Safely Drive at Highway Speeds To Remedy (Filtre à particules diesel plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème)
- Exhaust Filter XX% Full – Power Reduced See Dealer (Filtre à particules diesel XX % plein – puissance réduite, consulter un concessionnaire)
- Exhaust Service Required – See Dealer Now (Entretien du système d'échappement requis – Consulter un concessionnaire maintenant)
- Exhaust System – Filter XX% Full Service Required See Dealer (Système d'échappement – Filtre à particules diesel XX % plein – Entretien requis – Consulter un concessionnaire)
- Exhaust System – Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full (Système d'échappement – Régénération en cours – Filtre à particules diesel XX % plein)
- Exhaust System – Regeneration Completed (Système d'échappement – Régénération terminée)
- Engine Will Not Restart in XXXX mi DEF Low Refill Soon (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi – Niveau de liquide d'échappement diesel bas – Appoint bientôt)

- Engine Will Not Restart in XXXX mi Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi – Appoint de liquide d'échappement diesel)
- Engine Will Not Restart Refill DEF (Le moteur ne redémarrera pas – Appoint de liquide d'échappement diesel)
- Service DEF System See Dealer (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)
- Incorrect DEF Detected See Dealer (Liquide d'échappement diesel incorrect détecté – Consulter un concessionnaire)
- Engine Will Not Restart in XXX mi Service DEF See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas dans XXX mi – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)
- Engine Will Not Restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)

Réinitialisation de vie utile d'huile

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) clignote à l'affichage de l'écran DID pendant environ 10 secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

NOTA : Utilisez les commandes de l'écran d'information du conducteur (DID) sur le volant

Véhicules dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Maintenez le bouton fléché vers la **DROITE** enfoncé pendant une seconde pour accéder à l'écran « Oil Life Reset » (Réinitialisation de la vie utile de l'huile).
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour sélectionner « Yes » (Oui), puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **Droite** pour sélectionner la réinitialisation de la vie utile de l'huile.
6. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **Haut** pour quitter l'écran DID.

Véhicules qui ne sont pas dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « **Vehicle Info** » (Information sur le véhicule).

3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « **Oil Life** » (Vie utile de l'huile).
4. Maintenez le bouton fléché vers la **DROITE** enfoncé pendant une seconde pour accéder à l'écran « **Oil Life Reset** » (Réinitialisation de la vie utile de l'huile).
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour sélectionner « Yes » (Oui), puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **Droite** pour sélectionner la réinitialisation de la vie utile de l'huile.
6. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **Haut** pour quitter l'écran DID.

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Information sur le véhicule (Renseignements pour l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** △ ou vers le **BAS** ▽ jusqu'à ce que l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule) s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID). Appuyez sur le bouton fléché vers la **DROITE** ▷ ou vers la GAUCHE ◁ pour faire défiler les sous-menus d'information sur le véhicule disponibles pour afficher l'un des choix suivants.

Boutons du volant pour l'écran d'information du conducteur (DID)

Sous-menus d'information sur le véhicule

- *Battery Voltage (Tension de la batterie)*

Affiche la tension actuelle de la batterie.

- *Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement)*

Affiche la température actuelle du liquide de refroidissement.

- *Trans Temperature (Température de la transmission)*

Affiche la température actuelle de la transmission.

- *Tire Pressure Monitor System (Système de surveillance de la pression des pneus)*

Affiche la pression actuelle des pneus.

- *Oil Life (Vie utile de l'huile)*

Affiche la durée de vie utile actuelle de l'huile.

- *Engine Hours (Heures de fonctionnement du moteur)*

Affiche les heures de fonctionnement actuelles du moteur.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

■ PROCÉDURES DE DÉMARRAGE 89
- □ Démarrage normal 91
- □ Transmission automatique 91
- □ Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go 92
- □ Températures extrêmement froides 93
- □ Liquides de démarrage 94

■ FONCTIONNEMENT NORMAL 95
- □ Précautions par temps froid 96
- □ Moteur au ralenti 98
- □ Coupure du moteur. 99
- □ Conseils concernant le circuit de refroidissement – transmission automatique . . .100

■ CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 101

■ EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT 102
- □ Spécifications de carburant 103
- □ Exigences relatives au carburant biodiesel 104

■ LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL 108
- □ Vue d'ensemble du système 108

■ AJOUT DE CARBURANT – MODÈLES 1500 ÉQUIPÉS D'UN MOTEUR DIESEL 110

□ Evitez l'utilisation de carburant contaminé 113

□ Entreposage de carburant en vrac – carburant diesel 114

□ Entreposage du liquide d'échappement diesel 114

□ Ajout de liquide d'échappement diesel. 115

PROCÉDURES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer le véhicule, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs et bouclez votre ceinture de sécurité.

Vous pouvez lancer le démarreur pendant une durée allant jusqu'à 30 secondes. Attendez quelques minutes avant de tenter de redémarrer le moteur, de manière à protéger le démarreur de toute surchauffe.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule (muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

NOTA : Le démarrage du moteur dans une température ambiante très froide pourrait entraîner de la fumée blanche évidente. Cette condition disparaît lorsque le moteur se réchauffe.

AVERTISSEMENT!

- **Vous pouvez lancer le moteur pendant au plus 30 secondes. Si le moteur ne démarre pas pendant cette période, veuillez attendre au moins deux minutes pour que le démarreur refroidisse, avant de répéter la procédure de démarrage.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes « Directives d'entretien » et « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.**

Démarrage normal

Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur. Tournez la télécommande à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-la lorsque le moteur démarre. Si le moteur ne démarre pas, tournez la télécommande à la position OFF (ARRÊT), attendez cinq secondes, puis répétez la procédure de démarrage normal.

Transmission automatique

Démarrez le moteur lorsque le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de conduite.

Fonction de démarrage facilité

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Tournez brièvement le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le. Le moteur de démarreur continue de tourner et s'arrête automatiquement dès que le moteur est en marche.

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande du système de démarrage à distance ou du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go se trouve dans l'habitacle.

Procédure de démarrage normal – véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go

Observez les témoins du groupe d'instruments du tableau de bord lorsque vous démarrez le moteur.

NOTA : Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur

1. Serrez toujours le frein de stationnement.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).

NOTA : Un retard au démarrage pouvant aller jusqu'à cinq seconde est possible dans des conditions très froides. Le témoin de préchauffage reste allumé pendant le procédé de préchauffage. Lorsque le témoin de préchauffage du moteur s'éteint, le lancement du moteur s'effectue automatiquement.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

« Directives d'entretien » et « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Le système engage automatiquement le démarreur pour lancer le moteur. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 25 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.
5. Assurez-vous que le témoin de pression d'huile est éteint.
6. Desserrez le frein de stationnement.

Températures extrêmement froides

Le chauffe-moteur est un dispositif de chauffage de résistance installé dans la chemise d'eau du moteur. Il doit être utilisé avec une prise de 110 à 115 V c.a. munie d'une rallonge trifilaire mise à la terre. Son utilisation est recommandée pour les environnements dont la température chute constamment sous -23 °C (-10 °F). Il devrait être utilisé lorsque le véhicule n'a pas été en marche toute la nuit ou pendant des périodes plus longues et devrait être branché pendant deux heures avant le démarrage. Son utilisation est exigée pour les démarrages à froid avec des températures inférieures à -28 °C (-20 °F).

NOTA :Le cordon du chauffe-moteur est une option installée à l'usine. Ces cordons de chauffage sont disponibles auprès de votre concessionnaire MOPAR autorisé si votre véhicule n'est pas muni de cette option.

- Un dispositif de chauffage de 12 V intégré au boîtier de filtre à carburant aide à prévenir la gélification du carburant. Il est contrôlé par un thermostat intégré.
- Un système de préchauffage diesel facilite le démarrage du moteur et réduit la quantité de fumée blanche produite par un moteur chaud.

Liquides de démarrage

Le moteur est équipé d'un système de préchauffage de bougie de préchauffage. Si les directives contenues dans ce guide sont observées, le démarrage du moteur peut s'effectuer dans toutes les conditions et aucun type de liquide de démarrage ne doit être utilisé.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut entraîner des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule (muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

FONCTIONNEMENT NORMAL

Observez les consignes suivantes lorsque le moteur diesel est en marche.

- Tous les témoins du centre d'affichage sont éteints.
- Le témoin d'anomalie est éteint.
- Le témoin de pression d'huile moteur n'est pas allumé.
- Fonctionnement du voltmètre :

La température indiquée par le voltmètre peut fluctuer à certaines températures du moteur. Ceci est causé par le système de chauffage de la bougie de préchauffage. Le nombre et la durée des cycles sont régis par le module de commande du moteur. Le fonctionnement du système de chauffage de la bougie de préchauffage peut durer plusieurs minutes; une fois le fonctionnement du système de chauffage terminé, le voltmètre se stabilise.

Précautions par temps froid

L'utilisation du véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F) peut exiger des considérations spéciales. Ces options sont présentées dans les tableaux suivants :

Plage de fonctionnement du carburant

NOTA : Utilisez des « carburants diesel à très faible teneur en soufre » **SEULEMENT.**

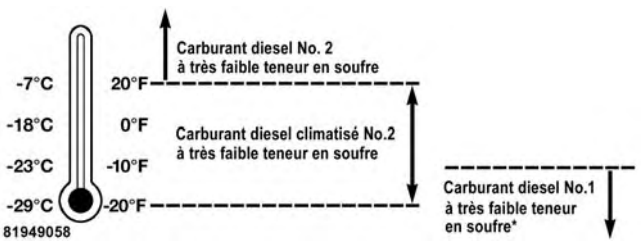

Tableau de la plage de fonctionnement du carburant

*Le carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 doit être utilisé uniquement dans les régions dont la température ambiante est régulièrement égale ou inférieure à -23 °C (-10 °F).

NOTA :

- L'utilisation de carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé ou de carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 diminue de façon considérable l'économie de carburant.
- Le carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé est un mélange de carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 2 et de carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 qui réduit la température à laquelle les cristaux de cire se forment dans le carburant.
- L'indice d'octane devrait être clairement marqué sur la pompe de la station de ravitaillement en carburant.

- Vous devez utiliser le **« carburant diesel à très faible teneur en soufre »** dans le moteur. L'utilisation de carburant inapproprié pourrait endommager le moteur et le système d'échappement. Consultez le paragraphe « Exigences de carburant » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat de votre moteur diesel. Toutefois, si le carburant formulé en fonction des saisons n'est pas disponible et que la température ambiante est inférieure à -6 °C (20 °F), le traitement complet pour moteur diesel de Mopar (ou un produit équivalent) peut être utile afin de prévenir la gélification du carburant.

Utilisation d'huile moteur

Consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître l'indice approprié de viscosité de l'huile moteur.

Utilisation d'un couvercle de protection avant contre le froid

Un couvercle de protection avant contre le froid doit être utilisé lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F), surtout durant des périodes de ralenti prolongée afin de réduire l'accumulation de condensation dans le carter de moteur. Si un couvercle de protection avant contre le froid est utilisé, un certain pourcentage de la zone d'ouverture de la calandre entière doit être laissé découvert afin d'assurer un débit d'air suffisant au refroidisseur d'air de suralimentation et au refroidisseur d'huile de transmission automatique. Ce pourcentage de la zone d'ouverture doit être augmenté en fonction de la température ambiante et de la charge du

moteur accrues. Si vous pouvez entendre fréquemment l'activation et la désactivation du ventilateur, augmentez la dimension de l'ouverture dans le couvercle de protection avant contre le froid. Un couvercle de protection contre le froid approprié est disponible auprès de votre concessionnaire MOPAR.

Réchauffement du moteur

Evitez le démarrage à toute vitesse lorsque le moteur est froid. Lors d'un démarrage à froid, accélérez lentement pour permettre la stabilisation de la pression d'huile à mesure que le moteur se réchauffe.

Si la température est inférieure à 0 °C (32 °F), faites fonctionner le moteur à des régimes modérés pendant cinq minutes avant de passer à des régimes plus élevés.

Moteur au ralenti

Évitez les périodes de ralenti prolongées. Les périodes de ralenti prolongées risquent d'endommager le moteur, car les températures de la chambre de combustion peuvent baisser suffisamment pour que le carburant ne soit pas complètement brûlé. Une combustion incomplète favorise la formation de dépôts de carbone et de vernis sur les segments des pistons, les soupapes de culasse et les gicleurs des injecteurs. De plus, le carburant non brûlé peut pénétrer dans le carter de moteur, ce qui dilue l'huile et cause une usure rapide du moteur.

Coupure du moteur

Après une utilisation à pleine charge, laissez le moteur tourner pendant quelques minutes avant de le couper. Cette période de ralenti assure que l'huile de lubrification et le liquide de refroidissement puissent acheminer l'excès de chaleur hors du turbocompresseur.

NOTA : Consultez le tableau suivant pour la coupure adéquate du moteur.

Conditions de conduite	Charge	Température du turbo-compresseur	Période de ralenti (minimale) avant de couper le moteur
Arrêts fréquents	Vide	Froide	Aucune
Arrêts fréquents	Moyenne		0,5
Autoroute	Moyenne	Tiède	1,0
Conduite urbaine	PNBC maximal		1,5
Autoroute	PNBC maximal		2,0
Pente ascendante	PNBC maximal	Chaude	2,5

NOTA : Dans certaines conditions, le ventilateur du moteur fonctionnera après la coupure du moteur. Il s'agit des conditions de charge élevée et de température élevée.

Conseils concernant le circuit de refroidissement – transmission automatique

Pour réduire la possibilité de surchauffe du moteur et de la transmission lorsque la température ambiante est très élevée, prenez les mesures suivantes :

- Conduite urbaine –: Lorsque le véhicule est arrêté, placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT) et augmentez le régime de ralenti du moteur.
- Conduite sur route – Réduisez votre vitesse.
- Conduite sur pentes abruptes ascendantes – Sélectionnez un rapport de transmission inférieur.
- Climatisation – Désactivez-la temporairement.

NOTA : Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, la climatisation se désactive automatiquement.

Ne faites pas fonctionner le moteur lorsque la pression d'huile du moteur est basse

Si le témoin de pression d'huile basse s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un carillon retentit lorsque le témoin s'allume.

NOTA : N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

AVERTISSEMENT!

Si la pression d'huile chute à une valeur inférieure à la valeur normale, coupez immédiatement le moteur. Si vous n'observez pas cette consigne, vous risquez d'endommager immédiatement et gravement le moteur.

Ne faites pas fonctionner le moteur si des pièces sont défectueuses

Un avertissement est émis pour toutes les défaillances du moteur avant que la défaillance se produise. Portez attention aux modifications dans les performances, les bruits et les signaux visuels lorsque le moteur doit faire l'objet d'un entretien. Quelques indications importantes sont présentées ci-dessous :

- Ratés ou secousses importantes du moteur.
- Perte soudaine de puissance.
- Bruits inhabituels du moteur.
- Fuites de carburant, d'huile ou de liquide de refroidissement.
- Changement soudain dans la température de fonctionnement du moteur, hors des normes de fonctionnement normal.
- Fumée excessive.
- Chute de pression d'huile.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le liquide de refroidissement du moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid. Branchez le cordon du chauffe-moteur sur une prise de 110 à 115 V c.a. protégée par un disjoncteur de fuite à la terre à l'aide d'une rallonge trifilaire.

Son utilisation est recommandée pour les environnements dont la température chute constamment sous -23 °C (-10 °F). Il doit être utilisé lorsque le véhicule est resté immobilisé pendant des périodes prolongées et doit être branché deux heures avant le démarrage. Son utilisation est exigée pour les démarrages à froid avec des températures inférieures à -28 °C (-20 °F).

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès de votre concessionnaire autorisé).

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon avant de prendre la route. Un cordon électrique de 110 à 115 V endommagé peut causer une électrocution.

NOTA : Le chauffe-moteur nécessite une tension de 110 V c.a. et une intensité de 6,5 A pour activer l'élément chauffant.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Utilisez du carburant diesel de bonne qualité, de marque connue. La loi fédérale exige que ce véhicule soit alimenté uniquement avec du carburant diesel à très faible teneur en soufre (teneur maximale de 15 ppm) et interdit l'utilisation de carburants à faible teneur en soufre (teneur maximale de 500 ppm) afin d'éviter d'endommager le système antipollution.

Le carburant diesel n° 2, conforme à la norme D-975 indice S15 de l'ASTM (anciennement connu sous le nom de American Society for Testing and Materials), assure de bonnes performances durant presque toute l'année. Si le véhicule est exposé à un froid extrême (sous -7 °C ou 20 °F), ou s'il doit circuler à des températures inférieures à la normale pendant des périodes prolongées, utilisez du carburant diesel climatisé nº 2 ou mélangez des volumes égaux de carburants diesel nº 1 et nº 2. Votre véhicule se trouvera ainsi mieux protégé contre la gélification du carburant et la formation de cire sur les filtres à carburant.

MISE EN GARDE!

L'alcool ou l'essence ne doit pas être utilisé comme agent de mélange du carburant. Ces liquides sont instables lorsque soumis à certaines conditions. Ils sont dangereux et même explosifs si mélangés avec du carburant diesel.

Le carburant diesel contient presque toujours une certaine quantité d'eau. Pour empêcher des problèmes liés au circuit d'alimentation, vidangez l'eau accumulée du séparateur d'eau et de carburant à l'aide du dispositif de vidange fourni sur le boîtier du filtre à carburant. Si vous achetez un carburant de bonne qualité et que vous suivez le conseil relatif aux températures froides indiqué ci-dessus, les conditionneurs de carburant ne devraient pas être nécessaires dans votre véhicule. Un carburant diesel à haut indice de cétane de première qualité peut assurer un démarrage à froid amélioré et un rendement de réchauffement accru.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes « Directives d'entretien » et « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Spécifications de carburant

Ce moteur diesel a été conçu pour profiter du contenu élevé d'énergie et du coût généralement inférieur du carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 2 et du carburant diesel climatisé à très faible teneur en soufre n° 2.

NOTA :

- Si vous remplissez accidentellement le réservoir de carburant avec de l'essence sur votre véhicule muni d'un moteur diesel, ne démarrez pas le moteur, car vous risqueriez d'endommager le moteur et le circuit d'alimentation. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour toute intervention.
- sUn mélange de carburant contenant au maximum 5 % de biodiesel conforme à la norme D-975 de l'ASTM peut être utilisé avec votre moteur diesel sans aucun ajustement des calendriers d'entretien réguliers.
- Les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat de votre moteur diesel.
- Le carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 ne doit être utilisé que dans des conditions de froids extrêmes (-23 °C ou -10 °F).

Exigences relatives au carburant biodiesel

Un mélange de carburant contenant 5 % de biodiesel au maximum, conforme à la norme D975 de l'ASTM, est recommandé pour votre moteur diesel. Si un fonctionnement fréquent avec les mélanges biodiesel qui sont entre 6 % et 20 % (B6 à B20) est souhaité, le calendrier d'entretien sera assujetti à des intervalles plus courts.

La vidange d'huile et le remplacement du filtre, y compris le filtre à carburant, sont assujettis aux intervalles plus courts lorsque vous faites tourner votre moteur avec du biodiesel supérieur à 5 %. N'utilisez pas de biodiesel supérieur à 20 %.

Pour l'utilisation régulière de mélanges biodiesel entre 6 % et 20 % (B6 à B20), il est important que vous compreniez et que vous vous conformiez à ces exigences. Reportez-vous au « Tableau d'entretien » dans la section « Calendriers d'entretien » pour obtenir plus de directives.

AVERTISSEMENT!

Si vous ne respectez pas ces exigences en matière de vidange d'huile pour les véhicules qui fonctionnent avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 % (B6 à B20), vous risquez d'entraîner l'usure prématurée du moteur. Cette usure n'est pas couverte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le biodiesel est un carburant produit à partir de ressources renouvelables généralement dérivés de graisse animale, d'huile de colza (base d'ester méthylique de colza [RME]) ou d'huile de soja (base d'ester méthylique de soja [SME ou SOME]).

Le carburant biodiesel a des limitations inhérentes qui exigent que vous compreniez et que vous respectiez les exigences suivantes si vous utilisez des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 % (B6 à B20). Il n'y a pas de restrictions uniques pour l'utilisation de B5.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation de mélanges supérieurs à 20 % n'est pas approuvée. L'utilisation de mélanges supérieurs à 20 % peut endommager le moteur. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Propriétés du carburant biodiesel – températures ambiantes basses

Le carburant biodiesel peut geler ou se solidifier aux températures ambiantes faibles, ce qui peut poser des problèmes de stockage et de fonctionnement. Des précautions peuvent être nécessaires en cas de températures ambiantes faibles, telles que le stockage de carburant dans un bâtiment chauffé ou dans un réservoir de stockage chauffé ou l'utilisation des additifs de température froids.

Qualité de carburant – doit être conforme aux normes de l'ASTM

La qualité de carburant biodiesel peut varier largement. Seul du carburant produit par un fournisseur BQ9000 respectant les spécifications suivantes peut être mélangé afin d'être conforme au carburant B6 à B20 de mélange biodiesel conforme à la norme D-7467 de l'ASTM :

- Carburant pétrodiesel conforme à la norme D-975 de l'ASTM et carburant biodiesel (B100) conforme à la norme D-6751 de l'ASTM

Stabilité d'oxydation de carburant – le carburant doit être utilisé dans les six mois suivant sa fabrication

Le carburant biodiesel présente une pauvre stabilité d'oxydation qui peut entraîner des problèmes de stockage à long terme. Le carburant produit conformément aux normes de l'ASTM, s'il est stocké correctement, fournit une protection contre l'oxydation de carburant allant jusqu'à six mois.

Séparation d'eau du carburant – les éléments de filtre à carburant homologués MOPAR doivent être utilisés

Le carburant biodiesel présente une affinité naturelle à l'eau et l'eau accélère la croissance microbienne. Votre système de filtration MOPAR est conçu pour fournir les capacités adéquates de séparation d'eau du carburant.

Dilution de l'huile par le carburant – il est nécessaire de respecter l'intervalle de vidange d'huile prescrit

La dissolution de carburant dans l'huile de lubrification a été observée lors de l'utilisation de carburant biodiesel. La teneur de l'huile en carburant dissous ne doit pas dépasser 5 %. Pour garantir que cette limite est respectée, votre intervalle de vidange d'huile doit être maintenu

dans le programme suggéré. L'utilisation régulière de biodiesel entre 6 % et 20 % exige des intervalles plus courts que les 10 000 mi mentionnés et ne doit pas dépasser le programme suggéré. Lorsque vous utilisez constamment les biodiesel entre 6 % et 20 %, les intervalles de vidange d'huile et de remplacement du filtre ne doivent pas dépasser 8 000 mi ou 6 mois, selon la première éventualité.

Intervalles de changement des filtres à carburant biodiesel

L'utilisation de biodiesel exige des intervalles plus courts que les 48 280 km (30 000 mi) mentionnés et ne doit pas dépasser le programme suggéré. Lorsque le moteur fonctionne avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 %, les intervalles de remplacement du filtre à carburant ne doivent pas dépasser 40 233 km (20 000 mi).

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 12 875 km (8 000 mi) ou 6 mois, si le fonctionnement régulier se produit avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 %. Les intervalles de filtre à carburant ne doivent en aucun cas dépasser 40 233 km (20 000 mi), si le fonctionnement régulier se produit avec des mélanges de biodiesel entre 6 % et 20 %. Le non respect de ces exigences relatives à la vidange d'huile et au filtre à carburant pour les véhicules qui fonctionnent avec des mélanges de biodiesel allant jusqu'à B20 peut entraîner l'usure prématurée du moteur. Cette usure n'est pas couverte par la garantie limitée de véhicule neuf. Le moteur peut souffrir de dégâts importants s'il tourne avec des concentrations de biodiesel supérieures à 20 %.

LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Votre véhicule est muni d'un système de réduction catalytique sélective conforme aux rigoureuses normes antipollution de l'organisme américain Environmental Protection Agency pour les moteurs diesel.

Le système de réduction catalytique sélective permet de réduire la quasi-totalité des émissions d'oxyde d'azote (provenant des moteurs), qui sont nocives pour la santé et l'environnement. De petites quantités de liquide d'échappement diesel sont injectées dans l'échappement, en amont du catalyseur; lorsqu'il se transforme en vapeur, le liquide d'échappement diesel transforme l'oxyde d'azote (NOx) en azote (N2) et en vapeur d'eau (H2O), deux composants naturels de l'air que nous respirons. Vous pouvez alors conduire votre véhicule en toute tranquillité, sachant que vous contribuez à créer un environnement plus propre et plus sain pour les générations à venir.

Vue d'ensemble du système

Le système d'injection de ce véhicule est muni d'un dispositif de postcombustion de liquide d'échappement diesel et d'un système de réduction catalytique sélective conformes aux normes d'émission.

Le système d'injection avec dispositif de postcombustion de liquide d'échappement diesel comprend les éléments suivants :

- Réservoir
- Pompe
- Injecteur
- Conduites de liquide d'échappement diesel chauffées électroniquement
- Capteurs d'oxyde d'azote (NOx)
- Sondes de température

- Catalyseur du système de réduction catalytique sélective

Le système d'injection avec dispositif de postcombustion de liquide d'échappement diesel et son catalyseur permettent de respecter les exigences relatives aux émissions diesel, tout en maintenant une économie de carburant exceptionnelle et en améliorant la maniabilité, le couple et la puissance du véhicule.

Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements sur les messages et les avertissements du système.

NOTA :

- Votre véhicule est muni d'un système d'injection avec dispositif de postcombustion de liquide d'échappement diesel. Vous pouvez entendre de temps en temps un déclic audible provenant du bas du véhicule à l'arrêt. Il s'agit du fonctionnement normal.
- Après la coupure du moteur, la pompe de liquide d'échappement diesel demeure en marche pendant un certain temps afin de purger le système de liquide d'échappement diesel. Ceci indique un fonctionnement normal et peut être audible de l'arrière du véhicule.

AJOUT DE CARBURANT – MODÈLES 1500 ÉQUIPÉS D'UN MOTEUR DIESEL

1. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.

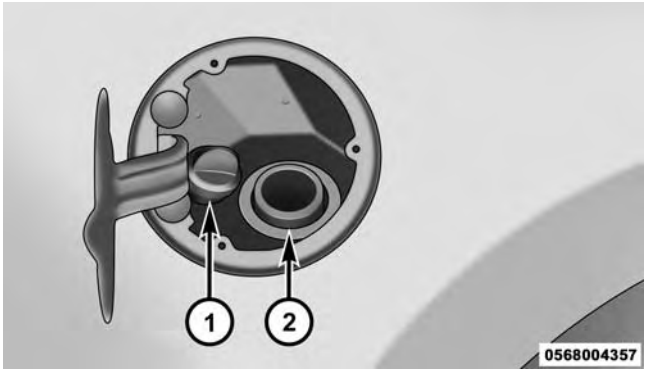

Emplacement de remplissage de carburant diesel et de liquide d'échappement diesel

1 – Emplacement de remplissage de liquide d'échappement diesel

2 — Emplacement de remplissage de carburant diesel

NOTA : Il n'y a pas de bouchon du réservoir de carburant. Le système est scellé par un volet à battant à l'intérieur du tuyau de remplissage.

2. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.
3. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
4. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

Appoint d'urgence du réservoir de carburant

La plupart des réservoirs de carburant ne permettent pas d'ouvrir le volet à battant.

Un entonnoir est fourni pour ouvrir le volet à battant afin de pouvoir réapprovisionner d'urgence le véhicule en carburant.

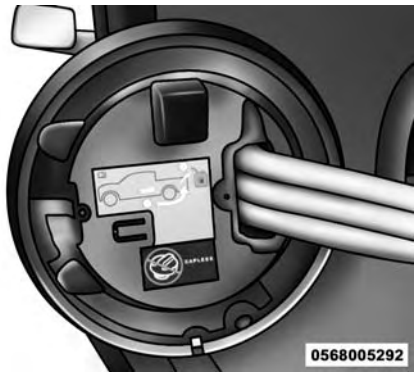

Trappe du réservoir de carburant diesel et de liquide d'échappement diesel

1. Récupérez l'entonnoir de carburant de la trousse de cric située sous le siège passager avant.

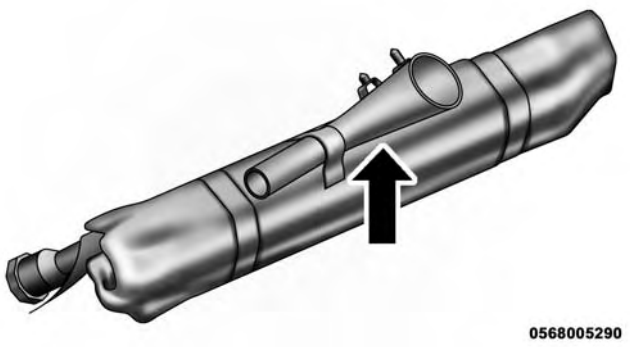

Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant des modèles 1500

2. Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.

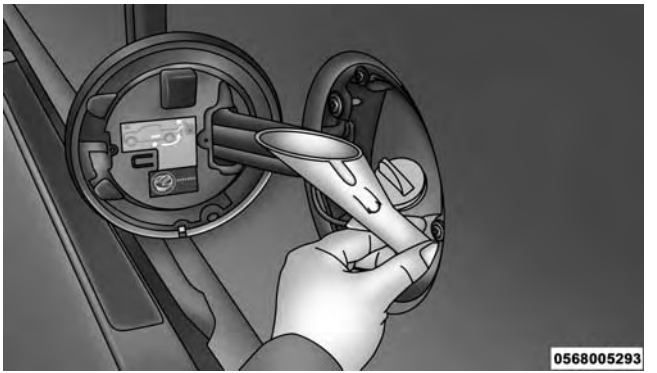

Emplacement de remplissage d'urgence de carburant

NOTA : Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir le volet à battant ouvert.

3. Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.
4. Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans la trousse de cric.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

MISE EN GARDE!

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**
- **N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'état ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les bidons de carburant au sol lorsque vous les remplissez.**

Evitez l'utilisation de carburant contaminé

Le carburant contaminé par de l'eau ou de la saleté peut causer des dommages importants au circuit d'alimentation du moteur. L'entretien approprié du filtre à carburant du moteur et du réservoir de carburant est essentiel. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Entreposage de carburant en vrac – carburant diesel

Si vous entreposez des quantités de carburant, un entretien approprié du carburant entreposé est également important. Le carburant contaminé par de l'eau favorise la croissance de « microbes ». Ces microbes forment une « boue » qui obstrue le système de filtration de carburant et les canalisations. Vidangez la condensation du réservoir d'alimentation et remplacez le filtre régulièrement.

NOTA : En cas d'épuisement de carburant dans un moteur diesel, l'air est aspiré dans le circuit d'alimentation.

Si le moteur ne démarre pas, consultez les paragraphes « Directives d'entretien » et « Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

N'ouvrez pas le circuit haute pression d'alimentation en carburant lorsque le moteur est en marche. Le fonctionnement du moteur entraîne une pression élevée de carburant. La pulvérisation de carburant haute pression peut provoquer des blessures graves ou la mort.

Entreposage du liquide d'échappement diesel

Le liquide d'échappement diesel a une durée de conservation prolongée. S'il est maintenu à une température comprise entre -12 °C et 32 °C (10 °F à 90 °F), il peut se conserver pendant au moins une année.

Le liquide d'échappement diesel peut geler lorsqu'il est entreposé à basse température. Par exemple, il peut geler si la température est égale ou inférieure à -11 °C (12 °F). Toutefois, le système peut fonctionner à cette température.

NOTA : Il faut tenir compte des éléments ci-dessous lorsque vous utilisez du liquide d'échappement diesel.

- Les contenants dans lesquels se trouve le liquide d'échappement diesel et les pièces qui entrent en contact doivent être résistants à la corrosion (plastique ou acier inoxydable). Le cuivre, le laiton, l'aluminium, le fer et l'acier ne sont pas des matériaux anticorrosifs et ils doivent être évités.
- Si du liquide d'échappement diesel est déversé, il doit être complètement nettoyé.

Ajout de liquide d'échappement diesel

L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (situé dans le groupe d'instruments) affiche la quantité de liquide d'échappement diesel restante dans le réservoir. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Groupe d'instruments » et « Description du groupe d'instruments » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : Les conditions de conduite (altitude, vitesse du véhicule et charge du véhicule, etc.) ont une incidence sur la consommation de liquide d'échappement diesel.

Un autre facteur est que la température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.

Procédure d'appoint de liquide d'échappement diesel

NOTA : Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître le type de liquide approprié.

1. Retirez le bouchon du réservoir de liquide d'échappement diesel (situé du côté conducteur ou dans la trappe de carburant).

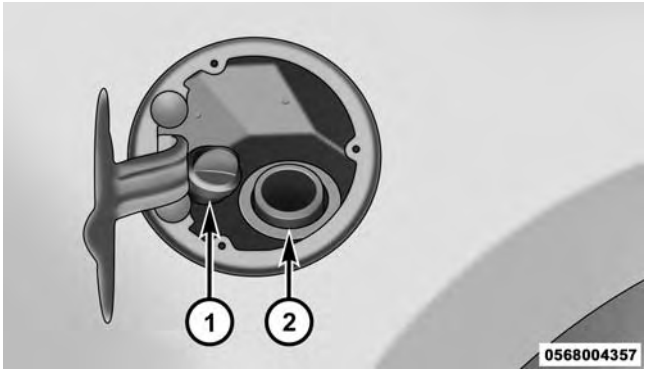

Bouchon de remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel et emplacement de remplissage de carburant des modèles 1500, 2500 et 3500

1 – Emplacement de remplissage de liquide d'échappement diesel

2 – Emplacement de remplissage de carburant

2. Insérez l'adaptateur ou le pistolet de remplissage du liquide d'échappement diesel dans le goulot de remplissage du réservoir.

NOTA :

- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'au moins un gallon US de liquide d'échappement diesel dans le réservoir de liquide d'échappement diesel. En cas d'une anomalie liée au système de liquide d'échappement diesel, l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du liquide d'échappement diesel permette le réchauffement éventuel du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter le débordement du liquide d'échappement diesel et des dommages possibles au réservoir en raison d'un remplissage excessif, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **NE REMPLISSEZ PAS TROP LE RÉSERVOIR. Le liquide d'échappement diesel gèle sous -11 °C (12 °F). Le système de liquide d'échappement diesel est conçu pour fonctionner dans des températures en dessous du point de congélation du liquide d'échappement diesel; si vous remplissez trop le réservoir et que le liquide gèle, vous risquez d'endommager le système.**
- **Lorsque le liquide d'échappement diesel est renversé, nettoyez immédiatement la zone avec de l'eau et utilisez un matériel absorbant pour essuyer le liquide renversé sur le sol.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Ne tentez pas de démarrer votre moteur si du liquide d'échappement diesel est accidentellement ajouté au réservoir de carburant diesel, car cela peut entraîner des dégâts importants à votre moteur, y compris, sans s'y limiter, une panne de la pompe à carburant et des injecteurs.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **N'ajoutez jamais un liquide autre que le liquide d'échappement diesel dans le réservoir, en particulier toute forme d'hydrocarbure comme le carburant diesel, les additifs du système d'alimentation en carburant, l'essence ou tout autre produit à base de pétrole. Même une très petite quantité de ces produits (moins de 100 parties par million ou inférieure à 1 oz. par 78 gallons US) risquerait de contaminer l'ensemble du système de liquide d'échappement diesel, entraînant ainsi son remplacement. Si des propriétaires utilisent un récipient, un entonnoir ou un gicleur lors du remplissage du réservoir, ces outils doivent être neufs ou être utilisés exclusivement pour faire l'appoint de liquide d'échappement diesel. MOPAR fournit un gicleur amovible avec son liquide d'échappement diesel à cette fin.**

3. Cessez le remplissage du réservoir lorsqu'une des situations suivantes se produit : le liquide d'échappement diesel cesse de s'écouler de la bouteille de remplissage dans le réservoir, le liquide d'échappement diesel s'éclabousse du goulot de remplissage ou le pistolet de la pompe de liquide d'échappement diesel s'arrête automatiquement.
4. Remettez le bouchon sur le réservoir.

Remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel par temps froid

Étant donné que le liquide d'échappement diesel commence à geler à -11 °C (12 °F), votre véhicule est muni d'un système de chauffage automatique de liquide d'échappement diesel. Ceci permet le fonctionnement adéquat du système d'injection avec dispositif de post-combustion de liquide d'échappement diesel à une température sous -11 °C (12 °F). Si votre véhicule n'est pas utilisé pour une période prolongée lorsque la température est sous -11 °C (12 °F), le liquide d'échappement diesel peut geler dans le réservoir. Si le réservoir est trop plein et que le liquide gèle, le réservoir peut s'endommager. Ne remplissez donc pas trop le réservoir de liquide d'échappement diesel.

Lors du remplissage, vous devez faire preuve de vigilance si vous utilisez un bidon portable afin d'éviter un remplissage excessif. Observez le niveau de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel dans le groupe d'instruments. Dans le cas des modèles de camionnettes, vous pouvez ajouter en toute sécurité jusqu'à 2 gallons US de liquide d'échappement diesel à partir de bidons portables lorsque l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche un relevé indiquant que le réservoir est à moitié plein.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

■ COMPARTIMENT MOTEUR – DIESEL DE 3.0L 122

■ DIRECTIVES D'ENTRETIEN 123

- □ Huile Moteur 124
- □ Filtre à air du moteur 127
- □ Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau 130
- □ Remplacement du filtre à carburant monté sur la sous-carrosserie 133
- □ Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant 134
- □ Régénération de la stratégie d'intervention – déroulement du message 136
- □ Batteries sans entretien 137
- □ Système de refroidissement 138
- □ Refroidisseur d'air de charge – Refroidisseur . .145
- □ Système de freinage 146

■ CONTENANCE EN LIQUIDES 148

■ LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE 149

- □ Moteur 149
- □ Châssis 153

COMPARTIMENT MOTEUR – DIESEL DE 3.0L

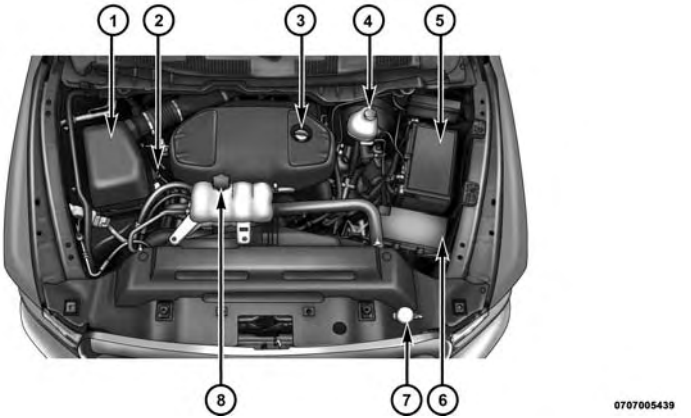

1 – Filtre à air
2 – Jauge d'huile moteur
3 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
4 – Réservoir de liquide pour freins
5 – Batterie
6 – Centrale de servitudes
7 – Réservoir de liquide lave-glace
8 – Liquide de refroidissement du moteur

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le calendrier d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composant ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter immédiatement les anomalies par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparations qualifié.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui protègent le rendement et la durabilité de votre véhicule et permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car cela pourrait endommager le moteur, la transmission, la direction assistée ou la climatisation. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.**

Huile Moteur

Choix de l'huile moteur

Pour une performance optimale et une protection maximale dans tous les types de conditions de fonctionnement, le constructeur recommande l'utilisation des huiles moteur conformes à la norme MS-11106 de FCA US et homologuées aux normes ACEA C3.

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer une lubrification adéquate du moteur de votre véhicule, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile aux intervalles réguliers. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile est avant le démarrage du moteur, après une nuit passée à l'arrêt. Lors de la vérification de l'huile après le fonctionnement du moteur, assurez-vous d'abord que le moteur ait atteint complètement sa température de fonctionnement, puis attendez 5 minutes après la coupure du moteur pour vérifier l'huile.

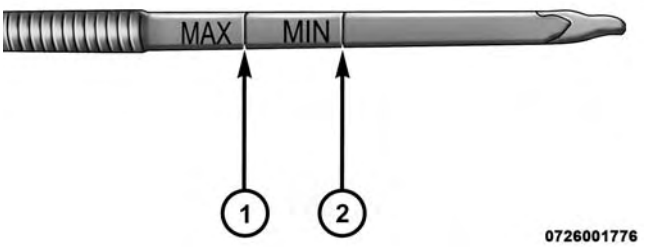

Jauge d'huile moteur

1 – Repère MAX
2 – Repère MIN

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. N'ajoutez de l'huile que lorsque le niveau indiqué sur la jauge de niveau est inférieur au repère « MIN ». La capacité totale entre le repère MIN (MINIMUM) et le repère MAX (MAXIMUM) est de 1,2 L (1,3 pinte US).

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant du carter entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

NOTA : Il est possible que votre niveau d'huile soit légèrement supérieure à celui d'un relevé antérieur. Ceci peut être dû au carburant diesel qui se retrouve temporairement dans le carter en raison de la stratégie de régénération du filtre à particules diesel. Ce carburant s'évapore lors du fonctionnement normal.

Ne faites jamais tourner le moteur lorsque le niveau d'huile est inférieur au repère « MIN » ou supérieur au repère « MAX ».

Vidange de l'huile moteur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Indice de viscosité de l'huile moteur (Indice SAE)

AVERTISSEMENT!

Votre véhicule est doté d'un moteur diesel de technologie évoluée et d'un dispositif de contrôle des émissions conçus pour réduire les émissions de particules diesel libérées dans l'atmosphère. La durabilité de votre moteur et la durée utile du filtre à particules diesel du dispositif de contrôle des émissions sont liées de près à l'utilisation d'une huile moteur appropriée.

Utilisez uniquement l'huile moteur synthétique ACEA C3 SAE 5W-30 à faible teneur en cendres, conforme à la norme FCA US MS-11106 ou l'huile moteur 5W-30 Pennzoil Ultra Euro L entièrement synthétique, recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Filtre à huile moteur

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. Vous devez remplacer le filtre à huile moteur à chaque vidange d'huile moteur.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à air du moteur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

AVERTISSEMENT!

Tout l'air qui pénètre dans le système d'admission du moteur doit être filtré. Les particules abrasives dans l'air non filtré causeront l'usure rapide des composants du moteur.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. Des blessures graves pourraient en résulter.

AVERTISSEMENT!

Plusieurs éléments de filtre à air de performance du marché secondaire ne filtrent pas de façon adéquate l'air qui pénètre dans le moteur. L'utilisation de tels filtres peut endommager gravement votre moteur.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur MOPAR sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur

Inspectez le filtre à air du moteur pour y découvrir de la saleté ou des débris. Si vous en trouvez des traces, vous devez changer le filtre à air.

Dépose du filtre à air du moteur

1. Libérez les agrafes à ressort du couvercle du filtre à air.

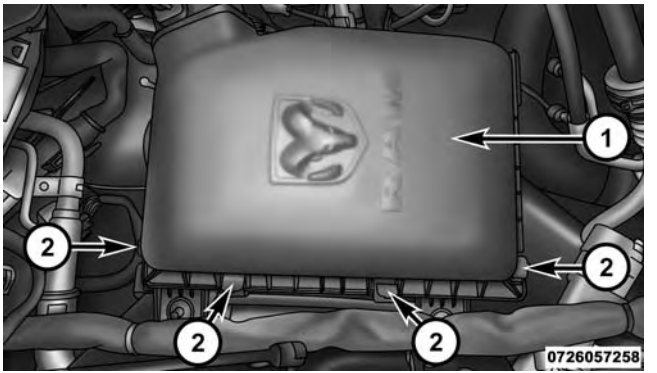

Couvercle du filtre à air – moteur 3.0

1 – Couvercle du filtre à air
2 – Agrafes à ressort

2. Soulevez le couvercle du filtre à air pour accéder au filtre à air.

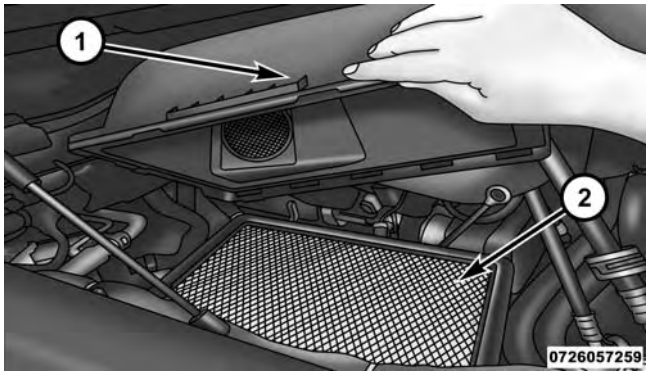

Boîtier du filtre à air ouvert

1 - Couvercle du filtre à air
2 – Filtre à air

3. Retirez l'élément du filtre à air de l'ensemble du boîtier.

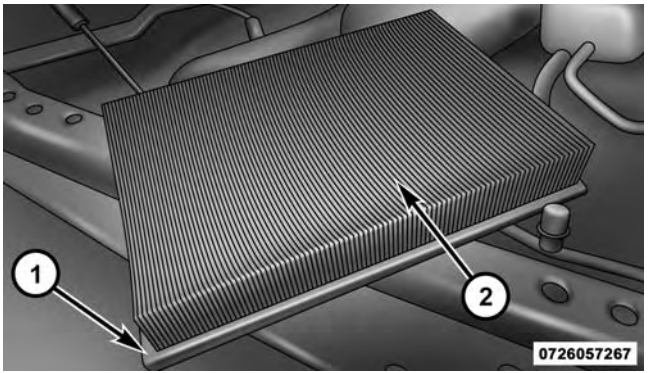

Filtre à air

1 – Filtre à air
2 - Surface d'inspection du filtre à air

Installation du filtre à air du moteur

NOTA : Avant de remplacer l'élément du filtre à air, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez de la saleté ou des débris.

1. Installez l'élément du filtre à air dans l'ensemble du boîtier, en orientant la surface d'inspection du filtre à air vers le bas.
2. Posez le couvercle du filtre à air sur les pattes de positionnement de l'ensemble du boîtier.
3. Verrouillez les agrafes à ressort et le couvercle du filtre à air dans l'ensemble du boîtier.

Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau

Le boîtier de filtre à carburant/séparateur d'eau est situé au-dessus de l'essieu arrière près du réservoir de carburant. La meilleure façon d'accéder à cette soupape de vidange d'eau est de sous le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Ne vidangez pas les filtres à carburant et séparateur d'eau lorsque le moteur est en marche.**
- **Le carburant diesel endommage le bitume. Vidangez les filtres dans un contenant approprié.**

Si de l'eau est détectée dans le séparateur d'eau pendant que le moteur est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), le témoin d'eau dans le carburant s'allume et un carillon audible

retentit. À ce stade, vous devez couper le moteur et vidanger l'eau du boîtier de filtre.

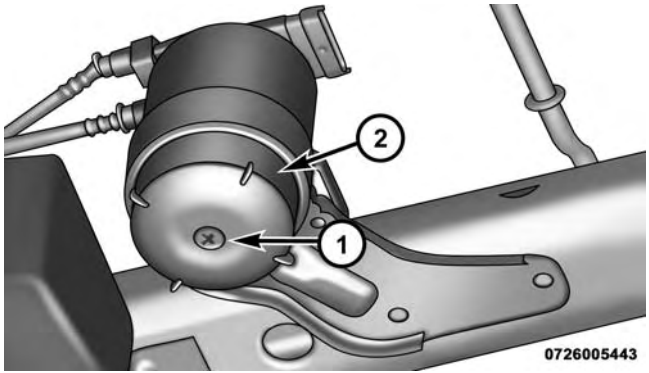

Ensemble de filtre à carburant

1 – Eau dans le circuit de vidange de carburant
2 – Accès au filtre à carburant

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur.

Si le témoin « Water In Fuel » (Eau dans le carburant) s'allume et un carillon retentit une fois lors de la conduite, ou lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), il se peut que le câblage du séparateur d'eau ou le capteur présente un problème. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Une fois l'eau vidangée adéquatement du filtre à carburant, le témoin d'eau dans le carburant reste allumé pendant environ 10 secondes. Si l'eau a été vidangée lorsque le moteur était en marche, le témoin d'eau dans le carburant peut rester allumé pendant environ trois minutes.

NOTA : Prenez les précautions nécessaires pour vous débarasser de liquides usagés provenant de votre véhicule. Les liquides usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé, à une station-service ou à une agence gouvernementale pour obtenir des renseignements sur les programmes de recyclage et pour savoir à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser de façon appropriée des liquides et des filtres usagés.

Vidangez le filtre séparateur eau/carburant lorsque le témoin d'eau dans le carburant est allumé. Dans les 10 minutes suivant la coupure du moteur, tournez la soupape de vidange de filtre (située au bas du boîtier de filtre) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour vidanger le carburant et l'eau, puis tournez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE) et vidangez toute accumulation d'eau. Laissez la soupape de vidange ouverte jusqu'à ce que l'eau et les contaminants ont été retirés. Lorsque le carburant propre est visible, fermez la soupape de vidange en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, puis mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Si plus de 60 millilitres (deux onces) de carburant ont été vidangés, suivez les directives indiquées dans le paragraphe « Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant ».

Remplacement du filtre à carburant monté sur la sous-carrosserie

NOTA : L'utilisation d'un filtre à carburant qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration et de séparation d'eau peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du circuit d'alimentation.

AVERTISSEMENT!

- **Le carburant diesel endommage le bitume. Vidangez le filtre dans un contenant approprié.**
- **Ne remplissez pas préalablement le filtre à carburant lorsque vous installez un nouveau filtre à carburant. Cela pourrait entraîner l'intrusion de particules dans le filtre à carburant. Il est préférable d'installer un filtre sec et de permettre à la pompe aspirante du réservoir d'injecter le circuit d'alimentation en carburant.**

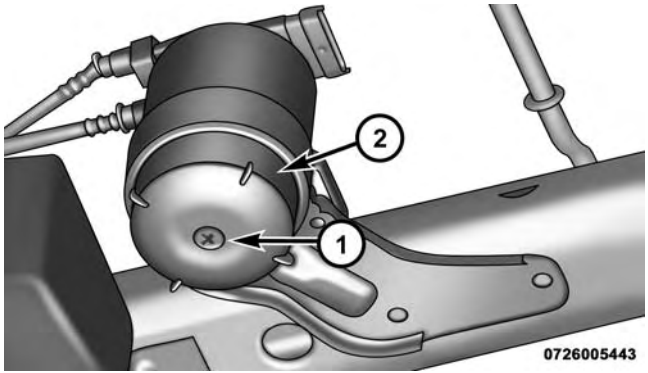

Ensemble de filtre à carburant

1 – Eau dans le circuit de vidange de carburant
2 – Accès au filtre à carburant

1. Coupez le moteur.

2. Placez un récipient de vidange sous l'ensemble de filtre à carburant.
3. Ouvrez la soupape de vidange d'eau et vidangez toute l'eau accumulée.
4. Fermez la soupape de vidange d'eau.
5. Retirez le couvercle inférieur à l'aide d'une clé à sangle. Tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer. Retirez le joint torique usagé et jetez-le.
6. Retirez la cartouche de filtre usagée du boîtier et jetez-la conformément à la réglementation locale.
7. Nettoyez les surfaces d'étanchéité du couvercle et du boîtier.
8. Installez un nouveau joint torique dans la gorge de segment du boîtier du filtre et lubrifiez-le avec de l'huile moteur propre.

NOTA : Le capteur WIF (Eau dans le carburant) est réutilisable. La trousse d'entretien comporte un nouveau joint torique pour la cartouche du filtre et le capteur d'eau dans le carburant.

Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant

MISE EN GARDE!

N'ouvrez pas le circuit haute pression d'alimentation en carburant lorsque le moteur est en marche. Le fonctionnement du moteur entraîne une pression élevée de carburant. La pulvérisation de carburant haute pression peut provoquer des blessures graves ou la mort.

1. Ajoutez une quantité substantielle de carburant dans le réservoir, de 8 L à 19 L (2 à 5 gallons US).

2. Appuyez deux fois sur le commutateur d'allumage sans poser votre pied sur le frein pour mettre le véhicule à la position Run (Marche). Ceci activera la pompe à carburant du réservoir pendant environ 30 secondes. Répétez ce processus deux fois.
3. Démarrez le moteur au moyen de la procédure de démarrage normal. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Procédures de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

AVERTISSEMENT!

Le moteur de démarreur s'engage pendant environ 30 secondes chaque fois. Attendez deux minutes entre les intervalles de lancement.

NOTA : Le fonctionnement du moteur peut être irrégulier jusqu'à ce que l'air soit expulsé de toutes les canalisations de carburant.

MISE EN GARDE!

L'alcool ou l'essence ne doit pas être utilisé comme agent de mélange du carburant. Ces liquides peuvent être instables dans certaines conditions et être dangereux ou explosifs lorsqu'ils sont mélangés avec du carburant diesel.

AVERTISSEMENT!

En raison du manque de lubrifiants dans l'alcool ou l'essence, l'utilisation de ces carburants peut endommager le circuit d'alimentation.

NOTA :

- Nous recommandons pour votre moteur diesel l'utilisation d'un mélange maximal de 5 % de biodiesel, conforme à la norme D-975 de l'ASTM. L'utilisation de mélange de carburant contenant plus de 20 % de biodiesel peut compromettre la capacité de séparation d'eau et de carburant du filtre à carburant, ce qui entraînerait la corrosion ou des dommages au circuit d'alimentation haute pression.
- De plus, les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat de votre moteur diesel.

Régénération de la stratégie d'intervention – déroulement du message

Ce moteur est conforme à toutes les normes exigées relatives aux émissions des moteurs diesel. Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Ces systèmes sont intégrés de façon transparente à votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

De plus, votre véhicule peut vous alerter si un entretien supplémentaire est requis sur votre véhicule ou votre moteur.

Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Batteries sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Le dessus de la batterie sans entretien est scellé de façon permanente. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive (+) et négative (-) sont clairement indiquées sur le boîtier de la batterie. De plus, si vous utilisez un « chargeur rapide » lorsque la batterie est en place dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

MISE EN GARDE!

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé une batterie.

Système de refroidissement

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque celui-ci est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement du moteur

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou rouillé, le système doit être vidangé, rincé, puis rempli de nouveau de liquide de refroidissement (antigel) propre. Assurez-vous que l'avant du condensateur de climatisation (selon l'équipement) ou du radiateur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur de climatisation (selon l'équipement) ou l'arrière du faisceau de radiateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords sur le vase d'expansion et sur le radiateur sont serrés. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système.

Lorsque le moteur est à la température normale de fonctionnement (mais à l'arrêt), vérifiez l'étanchéité du bouchon à pression du circuit de refroidissement en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement (antigel) au moyen du robinet de vidange du radiateur. Le robinet de vidange du radiateur est situé dans le réservoir inférieur du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement du moteur (antigel) devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient une quantité considérable de sédiments, vidangez le circuit et rincez-le avec un nettoyant fiable pour circuit de refroidissement. Rincez ensuite soigneusement pour enlever toute trace de dépôts et de produits chimiques. Mettez correctement au rebut l'ancienne solution de liquide de refroidissement (antigel).

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en**

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel MOPAR 10 ans ou 150 000 miles de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -34 °F (-37 °C) sont prévues.

- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA :

- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.
- Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE HYBRIDE) et de formule OAT(TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être entièrement serré pour prévenir la perte de liquide de refroidissement du moteur (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement du moteur (antigel) retourne dans le radiateur à partir du vase d'expansion.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**
- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Points à ne pas oublier

NOTA : Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.

- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Refroidisseur d'air de charge – Refroidisseur

Le refroidisseur d'air de suralimentation est positionné devant le radiateur et le condenseur du climatiseur. L'air pénètre dans le moteur par le filtre à air et passe à travers le turbocompresseur dans lequel il est comprimé. Cet air comprimé atteint rapidement une température élevée. L'air est alors acheminé à travers un flexible au refroidisseur d'air de suralimentation et à travers un autre flexible à la tubulure d'admission du moteur. Ce procédé de refroidissement permet la combustion plus efficace du carburant, ce qui entraîne des émissions réduites.

Pour assurer un rendement optimal du système, maintenez les surfaces du refroidisseur d'air de suralimentation, du condensateur et du radiateur propres et exemptes de débris. Vérifiez régulièrement les flexibles s'acheminant vers le refroidisseur d'air de suralimentation et à partir de ce dernier pour vous assurer que les colliers de serrage ne sont pas fissurés ou desserrés, ce qui entraînerait la perte de pression et un rendement réduit du moteur.

Système de freinage

Maître-cylindre de frein – vérification du niveau de liquide pour freins

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de travaux effectués sous le capot, ou immédiatement lorsque le témoin du système de freinage indique une défaillance du système.

Le maître-cylindre de frein est muni d'un réservoir en plastique transparent. Les repères MAX (MAXIMUM) et MIN (MINIMUM) se trouvent sur le côté extérieur du réservoir. Le niveau de liquide doit se situer entre ces deux repères. Ne dépassez pas le repère « MAX » (maximum) pour éviter une fuite du bouchon.

Dans le cas des freins à disque, le niveau de liquide peut diminuer à mesure que s'usent les garnitures de frein. Toutefois, une diminution inopinée du niveau de liquide pourrait être causée par une fuite et vous devez alors procéder à une vérification du système.

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait possiblement provoquer un accident.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**
- **Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait possiblement provoquer un accident.**

CONTENANCE EN LIQUIDES

	Mesures impériales	Metric (Mesures métriques)
Carburant (quantité approximative)		
Moteur diesel 3.0L	26 gallons US	98,5 L
Réservoir du liquide d'échappement diesel	8 gallons US	30,3 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur diesel 3.0L (SAE 5W-30 synthétique, certifiée API faible teneur en cendres)	10,5 pintes US	10 L
Circuit de refroidissement		
Moteur diesel turbo 3.0L (antigel/liquide de refroidissement MOPAR 10 ans/150 000 mi formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE])	11,6 pintes US	11 L

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) MOPAR 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (Technologie de l'acide organique).
Huile moteur	Utilisez uniquement l'huile moteur synthétique ACEA C3 5W-30 à faible teneur en cendres, conforme à la norme FCA US MS-11106 ou l'huile moteur 5W-30 Pennzoil Ultra Euro L entièrement synthétique.
Filtre à huile moteur	Nous recommandons l'utilisation des filtres à huile moteur de MOPAR.
Filtres à carburant	Nous recommandons l'utilisation du filtre à carburant MOPAR. Doit être de 3 micromètres. **L'utilisation d'un filtre à carburant qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration et de séparation d'eau peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du circuit d'alimentation.**

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Sélection de carburant	Utilisez du carburant diesel de bonne qualité, de marque connue. La loi fédérale exige que ce véhicule soit alimenté uniquement avec du carburant diesel à très faible teneur en soufre (teneur maximale de 15 ppm) et interdit l'utilisation de carburants à faible teneur en soufre (teneur maximale de 500 ppm) afin d'éviter d'endommager le système antipollution. Le carburant diesel n° 2, conforme à la norme D-975 indice S15 de l'ASTM, assure de bonnes performances durant presque toute l'année. Nous recommandons pour votre moteur diesel l'utilisation d'un mélange maximal de 5 % de biodiesel, conforme à la norme D-975 de l'ASTM.**Ce véhicule est compatible avec les mélanges de biodiesel supérieurs à 5 % mais inférieurs à 20 %, conformes à la norme D-7467 de l'ASTM, à condition que les intervalles d'entretien rapprochés soient respectés comme indiqué.**
Liquide d'échappement diesel	DEF (liquide d'échappement diesel) MOPAR (certifié par l'API) ou un produit équivalent qui a été certifié par l'API à la norme ISO 22241. L'utilisation de liquides non certifiés par l'API à la norme 22241 peut entraîner des dommages au système.

NOTA : Si le véhicule est exposé à un froid extrême (sous -7 °C ou 20 °F), ou s'il doit circuler à des températures inférieures à la normale pendant des périodes prolongées, utilisez du carburant diesel climatisé n° 2 ou mélangez des volumes égaux de carburants diesel n° 1 et n° 2. Votre véhicule se trouvera ainsi mieux protégé contre la gélification du carburant et la formation de cire sur le filtre à carburant.

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule**

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de MOPAR ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert	Nous recommandons le liquide de boîte de transfert BW44–44 de MOPAR.
Essieu avant – modèles 1500 à 4 roues motrices	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de MOPAR.
Essieu arrière	Nous recommandons le lubrifiant synthétique pour engrenages SAE 75W-140 (MS-8985) de MOPAR. Les essieux arrière autobloquants exigent l'ajout de 148 ml (5 oz) d'additif pour différentiel autobloquant MOPAR (MS-10111).
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide pour freins DOT 3, SAE J1703 de MOPAR. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4.

CALENDRIER D'ENTRETIEN

■ CALENDRIER D'ENTRETIEN 156

□ Tableau d'entretien – carburant diesel jusqu'au biodiesel B5 158

□ Entretien supplémentaire – Biodiesel B6 à B20 161

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affichera selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. L'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque et les températures ambiantes très chaudes ou très froides. Le message s'affichera plus rapidement lors de conditions d'utilisation difficiles, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 805 km (500 mi).

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites aux paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.

- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement, de maître-cylindre de frein, de direction assistée, puis ajoutez du liquide au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Entretien requis

Consultez les Calendriers d'entretien aux pages suivantes pour connaître l'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
• Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
• Remplissez complètement le réservoir de liquide d'échappement diesel.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
• Permutez les pneus. **Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.**
• Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
• Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
• Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
• Vérifiez le système d'échappement.
• Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Tableau d'entretien – carburant diesel jusqu'au biodiesel B5

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	16 000	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifications supplémentaires															
Remplissez complètement le réservoir de liquide d'échappement diesel.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Vérifiez les joints homocinétiques ou de cardan.			X			X			X			X			X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.		X		X		X		X		X		X		X	

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Vérifiez le niveau de liquide des essieux avant et arrière. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, vérifiez le niveau de liquide. Si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque, vidangez le liquide pour essieux.		X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de stationnement.		X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le niveau de liquide de boîte de transfert.			X						X						X
Entretien supplémentaire															
Remplacez le filtre à carburant et vidangez l'eau de l'ensemble de filtre à carburant.			X			X			X			X			X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Ou kilomètres :	16 000	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Remplacez le filtre à air du moteur.			X			X			X			X			X
Remplacez le filtre de la climatisation.		X		X		X		X		X		X		X	
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.										X					X
Remplacez le(s) courroie(s) d'entraînement des accessoires.										X					
Vérifiez le liquide de boîte de transfert et vidangez-le si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour fréquemment tracter une remorque.						X						X			
Vidangez le liquide de boîte de transfert.												X			

MISE EN GARDE!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**
- **La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

Entretien supplémentaire – Biodiesel B6 à B20

NOTA :

- Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 12 875 km (8 000 mi) ou 6 mois selon la première éventualité, en cas de fonctionnement avec des mélanges de diesel biologique supérieurs à 5 % (B5).
- Le propriétaire doit surveiller le kilométrage en cas d'utilisation de diesel biologique B6-B20; l'indicateur automatique de vidange d'huile ne reflète pas l'utilisation de biocarburants.

Tableau d'entretien supplémentaire – biodiesels B6 à B20

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	**16 000**	**32 000**	**48 000**	**64 000**	**80 000**	**96 000**	**112 000**	**128 000**	**144 000**	**160 000**	**176 000**	**192 000**	**208 000**	**224 000**	**240 000**
Entretien supplémentaire B6 à B20															
Remplacez le filtre à carburant et vidangez l'eau de l'ensemble de filtre à carburant.		X		X		X		X		X		X		X	

MISE EN GARDE!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**
- **La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

RAM 2500, 3500, 4500 et 5500

TABLE DES MATIÈRES

SECTION		PAGE
1	INTRODUCTION	169
2	AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE	173
3	CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE	179
4	INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD	185
5	DÉMARRAGE ET CONDUITE	253
6	EN CAS D'URGENCE	339
7	ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE	345
8	CALENDRIER D'ENTRETIEN	401

INTRODUCTION

■ UN MESSAGE DE FCA US LLC 170

UN MESSAGE DE FCA US LLC

FCA US LLC et Cummins vous souhaitent la bienvenue en tant que propriétaire d'un camion muni d'un moteur turbo diesel Cummins. Le son, la sensation, la conduite et le fonctionnement de votre camion diesel seront différents d'un camion muni d'un moteur à essence. Il est important de lire et de bien comprendre ce guide.

Presque 100 % des camions lourds vendus aux États-Unis et au Canada sont munis d'un moteur diesel en raison de l'économie de carburant, de la durabilité robuste et du couple élevé qui permet de remorquer des charges lourdes. Les moteurs Cummins alimentent presque la moitié de ces camions. Cette même technologie et performance éprouvée sont maintenant intégrées aux caractéristiques offertes dans votre camion doté d'un moteur turbo diesel Cummins.

Vous pourriez constater que certaines procédures de démarrage, d'utilisation et d'entretien sont différentes. Elles sont toutefois simples à suivre. Observez-les donc attentivement afin de bénéficier complètement des caractéristiques de ce moteur.

NOTA :

- Certains produits du marché secondaire peuvent entraîner des dommages graves au moteur, à la transmission et au système d'échappement. Les systèmes de commande du groupe motopropulseur de votre véhicule peuvent détecter et enregistrer les informations relatives aux modifications du véhicule qui augmentent la puissance et la sortie de couple, comme par exemple l'utilisation de composants du groupe motopropulseur qui améliorent les performances, appelés couramment téléchargeurs, boîtiers de puissance ou puces de performance.

- Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.

Ces informations ne peuvent pas être effacées et resteront dans la mémoire du système même si la modification est annulée. Elles peuvent être récupérées par FCA US LLC et les établissements d'entretien et de réparation lors de travaux effectués sur votre véhicule. Ces informations peuvent être utilisées pour déterminer si la réparation est couverte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Il est fort probable que l'utilisation d'une « puce de performance » empêchera le démarrage du moteur. Dans ce cas, le véhicule devra être réparé par un concessionnaire autorisé afin de remettre le véhicule à ses paramètres d'usine.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces MOPAR^{MD} d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

RAM est une marque déposée de FCA US LLC.

AVANT DE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE

■ SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT 174
- □ Utilisation du système de démarrage à distance 174

■ RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR 178

SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Ce système utilise la télécommande de déverrouillage pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.
- Le système de démarrage à distance ne lancera pas le moteur tant que le témoin de préchauffage ne soit éteint. Ceci assure que le dispositif de chauffage dispose de suffisamment de temps pour préchauffer l'air d'admission, ce qui est un fonctionnement normal par temps froid. Consultez le paragraphe « Préchauffage » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

Utilisation du système de démarrage à distance

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Transmission à la position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- L'interrupteur des feux de détresse est en position d'arrêt.
- Le contacteur de frein est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- La clé de contact est retirée du commutateur d'allumage.
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le bouton PANIC (ALARME D'URGENCE) de la télécommande de déverrouillage n'est pas enfoncé.
- Le carburant répond aux exigences minimales.

- Le témoin d'eau dans le carburant n'est pas allumé.
- Le témoin de préchauffage n'est pas allumé.

MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.**
- **Gardez la télécommande de déverrouillage hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.**

Message d'annulation du démarrage à distance

Un des messages suivants s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Ajar (Démarrage à distance annulé – portière ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Ajar (Démarrage à distance annulé – capot ouvert)
- Remote Start Aborted – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – bas niveau de carburant)
- Remote Start Aborted – System Fault (Démarrage à distance annulé – anomalie du système)

Le message reste affiché à l'écran de l'EVIC/du DID jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Passage en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE de la télécommande de déverrouillage en moins de cinq secondes. Les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Par temps froid, le véhicule équipé d'un moteur diesel peut retarder le lancement jusqu'à 30 secondes pour le dispositif de chauffage de carburant et le dispositif de chauffage de grille. Après le démarrage, le moteur tourne pendant 15 minutes ou 75 secondes par temps extrêmement froid et à haute altitude.

NOTA :

- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.
- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le moteur peut être démarré à deux reprises consécutives (deux cycles de 15 minutes) au moyen de la télécommande de déverrouillage. Toutefois, le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON (MARCHE) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de quinze minutes.

NOTA : Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de DÉMARRAGE À DISTANCE pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande de déverrouillage pour déverrouiller la portière et désamorcer le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA :

- Le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (MARCHE) pour la conduite du véhicule.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez votre guide de l'automobiliste.

Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, les fonctions de volant chauffant et de siège chauffant du conducteur s'activeront automatiquement par temps froid. Par temps chaud, la fonction de siège ventilé du conducteur s'activera automatiquement lorsque le système de démarrage à distance est activé. Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système de démarrage à distance avec fonctions confort peut être activé et désactivé à l'écran de l'EVIC/du DID. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de démarrage à distance avec fonctions confort, consultez votre guide de l'automobiliste.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

En raison de sa conception, le moteur turbocompressé diesel Cummins[MD] n'exige aucune période de rodage. Vous pouvez l'utiliser normalement à condition de respecter les recommandations suivantes :

- Chauffez le moteur avant de le soumettre à une charge.
- Ne laissez pas le moteur tourner au ralenti pendant des périodes prolongées.
- Utilisez un rapport de transmission qui ne fait pas peiner le moteur.
- Observez les indicateurs de pression d'huile et de température.
- Vérifiez fréquemment les niveaux de liquide de refroidissement et d'huile.
- Sur autoroute, variez la position du papillon des gaz lorsque le véhicule transporte ou tracte une charge importante.

NOTA : Une utilisation peu intensive du véhicule, par exemple sans charge ou avec une traction de remorque légère, augmente le temps requis pour que le moteur atteigne sa pleine efficacité. Pendant ce temps, la puissance du moteur peut être réduite et l'économie de carburant plus faible.

Pour obtenir les exigences supplémentaires de rodage du véhicule, consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans la section « Démarrage et conduite » du guide de l'automobiliste.

La conception même du moteur turbocompressé diesel Cummins[MD] fait en sorte que son rodage est accéléré par le fonctionnement en charge. Dans ces conditions, le rodage et l'ajustement final des pièces du moteur s'effectuent au cours des premiers 10 000 km (6 000 mi).

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE VÉHICULE

■ CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE 180
- □ Activation 181
- □ Pour programmer une vitesse souhaitée 181
- □ Désactivation 182
- □ Pour revenir à la vitesse programmée 182
- □ Changement de la vitesse programmée 182
- □ Accélération pour dépassement 184

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE VITESSE

Lorsqu'il est activé, le contrôle électronique de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 40 km/h (25 mi/h).

Les boutons du contrôle électronique de vitesse se trouvent à la droite du volant.

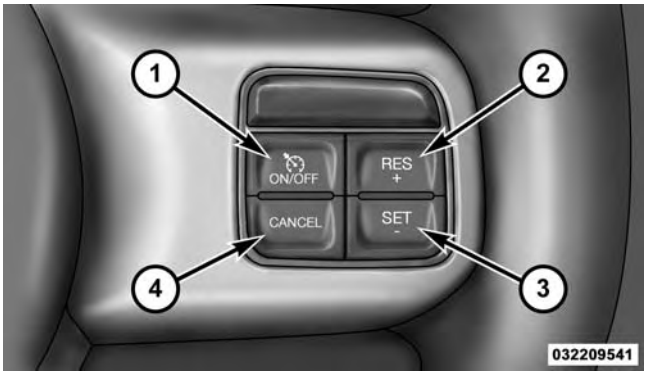

Commutateurs du contrôle électronique de vitesse

1 – EN FONCTION-HORS FONCTION	3 – SET - (RÉGLAGE -)
2 – RES + (REPRISE +)	4 – CANCEL (ANNULATION)

NOTA : Pour assurer son bon fonctionnement, le système de contrôle électronique de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps. En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de contrôle électronique de vitesse en appuyant sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION du contrôle électronique de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

Activation

Enfoncez le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION). Le témoin du régulateur de vitesse s'allume au groupe d'instruments. Enfoncez de nouveau le bouton ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le témoin du régulateur de vitesse s'éteint. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle électronique de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le contrôle électronique de vitesse en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET – (RÉGLAGE -), puis relâchez-le. Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée.

NOTA : Avant d'appuyer sur le bouton SET - (RÉGLAGE -), le véhicule doit rouler à une vitesse constante et sur un terrain plat.

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle électronique de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANCEL (ANNULATION) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton EN FONCTION-HORS FONCTION ou si vous coupez le contact.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES + (REPRISE +) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h).

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton RES + (REPRISE +).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton RES + (REPRISE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.

- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton RES + (REPRISE +) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le contrôle électronique de vitesse est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET (-) (RÉGLAGE -).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET - (RÉGLAGE -) pour diminuer la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du contrôle électronique de vitesse sur les pentes

La transmission peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA : Le système contrôle électronique de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est conseillé de désactiver le contrôle électronique de vitesse.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle électronique de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

INSTRUMENTS DU TABLEAU DE BORD

■ GROUPE D'INSTRUMENTS 186
- □ Description du groupe d'instruments 187

■ GROUPE D'INSTRUMENTS 201
- □ Description du groupe d'instruments 202

■ CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC) 216
- □ Messages du groupe d'instruments 217
- □ Information sur le véhicule (Renseignements pour l'utilisateur) 219

■ Écran d'information du conducteur (DID) de 7 po 234
- □ Témoins de couleur ambre de l'écran d'information du conducteur (DID) 237
- □ Messages de mode de réduction par temps froid 238
- □ Messages relatifs au filtre à particules diesel . .239
- □ Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel) 242
- □ Messages d'avertissement d'anomalie du DEF (liquide d'échappement diesel) 244
- □ Système d'air actif RAM. 247
- □ Réinitialisation de la durée de vie utile du filtre à carburant 247
- □ Réinitialisation de vie utile d'huile 250

GROUPE D'INSTRUMENTS

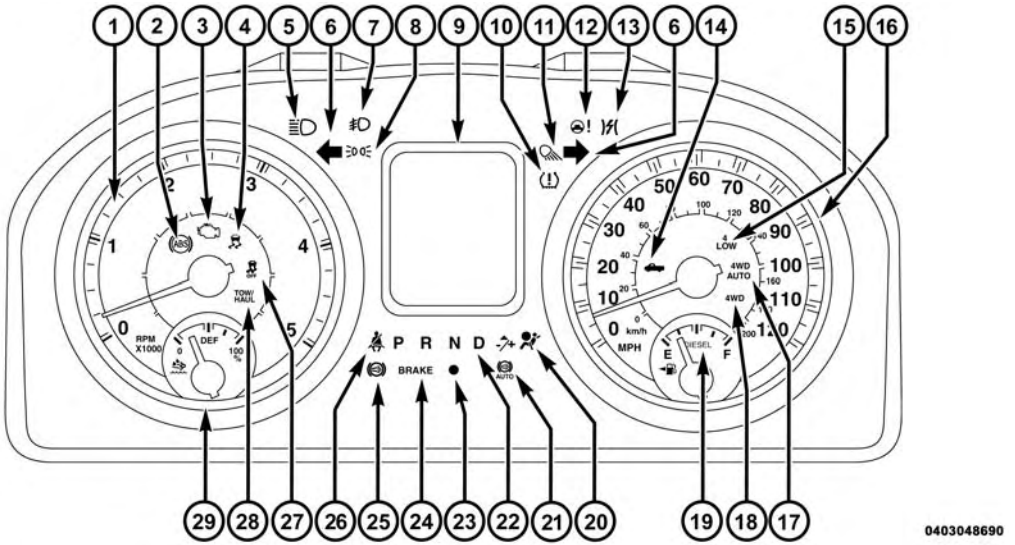

Description du groupe d'instruments

1. Compte-tours

1. Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).

2. Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin ABS ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

3. Témoin d'anomalie

Le témoin d'anomalie fait partie du système de diagnostic de bord (OBDII) qui contrôle le système antipollution et le système de commande du moteur. Si le véhicule est prêt pour l'analyse des gaz d'échappement, le témoin s'allume lorsque le contact est établi et il reste allumé, à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, jusqu'au démarrage du moteur. Si le véhicule n'est pas prêt pour l'analyse des gaz d'échappement, le témoin s'allume

lorsque le contact est établi et il reste allumé durant 15 secondes, puis il clignote pendant cinq secondes et reste allumé jusqu'au démarrage du véhicule. Si ce témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Si ce témoin s'allume et reste allumé pendant la conduite, cela indique un problème possible de commande du moteur et vous devez faire réparer le système.

Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

4. Témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

NOTA :

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

5. Témoin des feux de route

Ce témoin indique que les phares sont en mode feux de route. Poussez le levier multifonction vers l'avant pour activer les feux de route et tirez le levier vers vous (position normale) pour activer les feux de croisement.

6. Témoins des clignotants

La flèche clignote en même temps que le clignotant extérieur lorsque vous actionnez le levier de clignotant.

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins reste allumé, ne clignote pas ou se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

7. Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

8. Témoin des feux de stationnement et des phares – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

9. Centre d'information électronique (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » dans cette section.

10. Un témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, telle qu'indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression de gonflage s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression de gonflage adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression de gonflage.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est

combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.

NOTA : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus est également accompagné du message « Low Tire » (Basse pression des pneus) à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) et à l'écran d'information du conducteur (DID).

11. Éclairage de l'espace de chargement

Pour allumer l'éclairage de l'espace de chargement, appuyez sur le bouton d'éclairage de l'espace de chargement situé sur le commutateur des phares.

12. Témoin d'anomalie de la direction assistée électrique – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque la direction assistée électrique ne fonctionne pas et qu'elle doit être réparée.

13. Témoin de la commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l'accélérateur. Le témoin s'allume à l'établissement du contact et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Si une anomalie est détectée, le témoin s'allume pendant que le moteur est en marche. Coupez puis rétablissez le contact lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT). Le témoin devrait s'éteindre.

Vous pouvez continuer à rouler si ce témoin demeure allumé pendant que le moteur est en marche. Toutefois, faites vérifier votre véhicule chez un concessionnaire autorisé dès que possible. Si le témoin clignote lorsque le moteur est en marche, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Vous pourriez constater un rendement réduit, un régime du moteur irrégulier ou plus élevé, ou un calage du moteur et vous devrez peut-être faire remorquer votre véhicule.

14. Hauteur auxiliaire de la remorque

Ce témoin s'allume lorsque le système de suspension pneumatique est réglé à la position de garde au sol normale. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de suspension pneumatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

15. Témoin 4 LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE)

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. La gamme basse fournit un rapport de démultiplication plus grand afin de fournir un couple plus élevé sur les roues.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode 4 roues motrices et l'utilisation appropriée, consultez le paragraphe « Mode 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

16. Compteur de vitesse

Cet indicateur donne la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) et en miles à l'heure (mi/h).

17. Témoin 4WD AUTO (4 ROUES MOTRICES GAMME AUTOMATIQUE) – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme automatique et que l'essieu avant est engagé, mais la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. Le mode 4WD (4 roues motrices) s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte de traction.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode 4 roues motrices et l'utilisation appropriée, consultez le paragraphe « Mode 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

18. Témoin de mode 4WD (4 roues motrices) – selon l'équipement

Ce témoin avertit le conducteur que le véhicule est en mode 4 roues motrices et que les arbres de transmission avant et arrière sont verrouillés mécaniquement ensemble, forçant les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode 4 roues motrices et l'utilisation appropriée, consultez le paragraphe « Mode 4 roues motrices – selon l'équipement » dans la section « Démarrage et conduite ».

19. Jauge de carburant

L'indicateur de niveau de carburant indique le niveau du carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

20. Témoin de sac gonflable

Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

21. Témoin du mode automatique du frein sur échappement

Ce témoin s'allume pour indiquer que le frein sur échappement est activé automatiquement.

22. Indicateur de position du levier de vitesses de la transmission

L'indicateur de position du levier de vitesses de la transmission est intégré au groupe d'instruments. Il affiche la plage de rapports de la transmission automatique.

NOTA : Le rapport de transmission disponible le plus élevé s'affiche dans le coin inférieur droit du centre d'information électronique (EVIC) lorsque la fonction du système de sélection électronique des rapports est activée. Utilisez le sélecteur +/– du levier de vitesses ou du volant pour activer le système de sélection électronique des rapports. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Transmission automatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

23. Témoin de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que l'alarme de sécurité du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

24. Témoin du système de freinage

BRAKE

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules équipés d'un système de freinage antiblocage sont aussi munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

25. Témoin de frein sur échappement

Ce témoin indique que le frein sur échappement est activé.

26. Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un avertissement sonore retentit. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule ou lors de la conduite, si le conducteur n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en permanence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

27. Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

28. Témoin TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE)

Le bouton TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) est situé sur le bloc de commandes central supérieur du tableau de bord. Ce témoin s'allume lorsque le mode de remorquage-charge lourde est sélectionné.

29. Indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel

L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche le niveau actuel du liquide d'échappement diesel dans le réservoir. Le liquide d'échappement diesel est nécessaire pour maintenir le fonctionnement normal du véhicule et la conformité des émissions. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » sous l'en-tête « Messages d'avertissement relatifs au liquide d'échappement diesel ».

NOTA :

- L'actualisation de l'indicateur peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'au moins un gallon US de liquide d'échappement diesel dans le réservoir de liquide d'échappement diesel. En cas d'une anomalie liée au système de liquide d'échappement diesel, l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du liquide d'échappement diesel permette le réchauffement éventuel du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.

GROUPE D'INSTRUMENTS

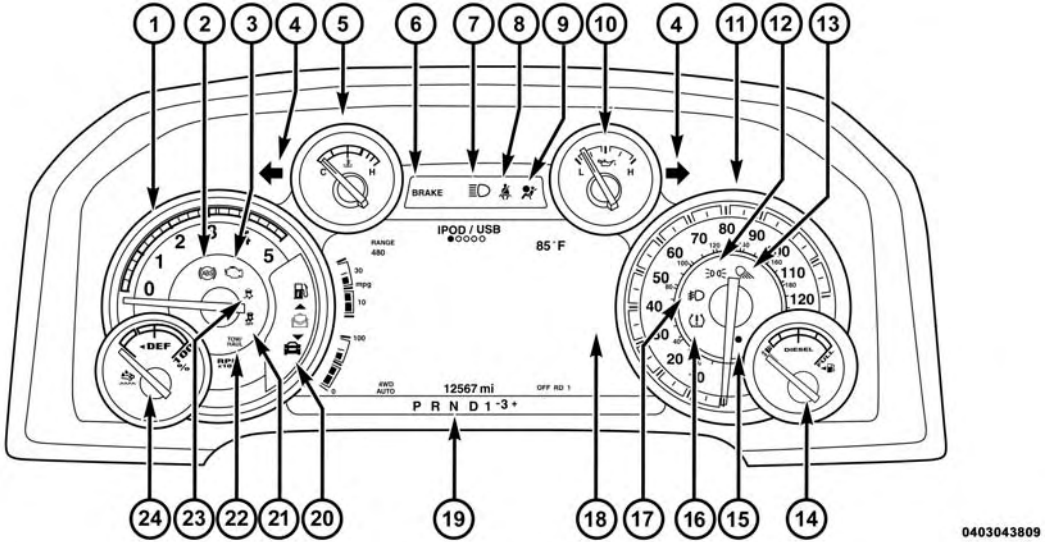

Description du groupe d'instruments

1. Compte-tours

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas le moteur durant une longue période lorsque le compte-tours indique un régime élevé. Le fonctionnement du moteur à plus de 3200 tr/min (Ligne rouge) peut entraîner des dommages significatifs qui ne sont pas couverts par la garantie.

2. Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage. Il s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

3. Témoin d'anomalie

Le témoin d'anomalie fait partie du système de diagnostic de bord (OBDII) qui contrôle le système antipollution et le système de commande du moteur. Si le véhicule est prêt pour l'analyse des gaz d'échappement, le témoin s'allume lorsque le contact est établi et il reste allumé, à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule, jusqu'au démarrage du moteur. Si le véhicule n'est pas prêt pour l'analyse des gaz d'échappement, le témoin s'allume lorsque le contact est établi et il reste allumé durant 15 secondes, puis il clignote pendant cinq secondes et reste allumé jusqu'au démarrage du véhicule. Si ce témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Si ce témoin s'allume et reste allumé pendant la conduite, cela indique un problème possible de commande du moteur et vous devez faire réparer le système.

Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de commande du moteur. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

4. Témoins des clignotants

La flèche clignote en même temps que le clignotant extérieur lorsque vous actionnez le levier de clignotant.

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1,6 km (1 mi) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins reste allumé, ne clignote pas ou se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

5. Engine Coolant Temperature (Indicateur de la température du liquide de refroidissement du moteur)

Cet indicateur affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille de l'indicateur risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, lorsque vous conduisez sur une pente ascendante ou dans la circulation dense. Si le témoin rouge s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule de façon sécuritaire et coupez le moteur. N'utilisez PAS le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et que l'avertissement sonore retentit sans arrêt, coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien de votre véhicule » et observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

6. Témoin du système de freinage

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules équipés d'un système de freinage antiblocage sont aussi munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

7. Témoin des feux de route

Ce témoin indique que les phares sont en mode feux de route. Poussez le levier multifonction vers l'avant pour activer les feux de route et tirez le levier vers vous (position normale) pour activer les feux de croisement.

8. Témoin de rappel des ceintures de sécurité

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON/RUN (MARCHE), ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Pendant la vérification du fonctionnement de l'ampoule, si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un avertissement sonore retentit. Après la vérification du fonctionnement de l'ampoule ou lors de la conduite, si le conducteur n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en permanence. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

9. Témoin de sac gonflable

Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est établi pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Avant de démarrer votre véhicule ».

10. Manomètre d'huile

Le manomètre doit toujours indiquer une certaine pression d'huile lorsque le moteur est en marche. En conditions normales d'utilisation, une valeur constante supérieure ou inférieure à cette plage pourrait indiquer une anomalie du circuit de lubrification du moteur. Une réparation immédiate est nécessaire auprès d'un concessionnaire autorisé.

Si l'aiguille passe à l'extrême droite ou à l'extrême gauche de l'indicateur, le témoin de vérification des indicateurs s'allume et un carillon retentit une fois.

11. Speedometer (Compteur de vitesse)

Cet indicateur donne la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) et en miles à l'heure (mi/h).

12. Témoin des feux de stationnement et des phares – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

13. Éclairage de l'espace de chargement

Pour allumer l'éclairage de l'espace de chargement, appuyez sur le bouton d'éclairage de l'espace de chargement situé sur le commutateur des phares.

14. Jauge de carburant

L'indicateur de niveau de carburant indique le niveau du carburant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

15. Témoin de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

16. Témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, telle qu'indiquée sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression de gonflage adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression de gonflage.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.

NOTA : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus est également accompagné du message « Low Tire » (Basse pression des pneus) à l'écran d'information du conducteur (DID).

17. Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

18. Écran d'information du conducteur (DID)

L'écran d'information du conducteur (DID) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Écran d'information du conducteur (DID) » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

19. Indicateur de position du rapport de transmission

L'indicateur de position du rapport de transmission est intégré au groupe d'instruments. Il affiche la plage de rapports de la transmission automatique.

NOTA : Le rapport de transmission disponible le plus élevé s'affiche dans le coin inférieur droit de l'écran d'information du conducteur (DID) lorsque la fonction du système de sélection électronique des rapports est activée. Utilisez le sélecteur +/– du levier de vitesses ou du volant pour activer le système de sélection électronique des rapports. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Transmission automatique » dans la section « Démarrage et conduite ».

20. Menu d'écran d'information du conducteur (DID)

L'écran d'information du conducteur (DID) comprend un affichage interactif du menu principal situé dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Écran d'information du conducteur (DID) » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

21. Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle ou en mode de désactivation complète.

22. Témoin TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE)

Le bouton TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) est situé sur le bloc de commandes central supérieur du tableau de bord. Ce témoin s'allume lorsque le mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE est sélectionné.

23. Témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

NOTA :

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE).
- Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

24. Indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel

L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche le niveau actuel du liquide d'échappement diesel dans le réservoir. Le DEF (liquide d'échappement diesel) est nécessaire pour maintenir le fonctionnement normal du véhicule et la conformité des émissions. Si l'indicateur est défectueux, un message d'avertissement relatif au liquide d'échappement diesel ou un témoin d'anomalie (MIL) s'affiche. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » sous l'en-tête « Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel) ».

NOTA :

- L'actualisation de l'indicateur peut prendre jusqu'à cinq secondes après l'ajout d'au moins un gallon US de DEF (liquide d'échappement diesel) dans le réservoir de liquide d'échappement diesel. En cas d'anomalie liée au système de liquide d'échappement diesel, l'actualisation de l'indicateur au nouveau niveau peut ne pas s'effectuer. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
- L'actualisation de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut également ne pas s'effectuer immédiatement après le remplissage si la température du liquide d'échappement diesel est inférieure à -11 °C (12 °F). Il se peut que le réchauffeur de la conduite du liquide d'échappement diesel permette le réchauffement éventuel du liquide d'échappement diesel et l'actualisation de l'indicateur de niveau après un certain délai de temps de fonctionnement. Par temps très froid, il est possible que l'indicateur reflète le nouveau niveau de remplissage seulement après plusieurs cycles de conduite.

- La température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.

CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE (EVIC)

Le centre d'information électronique (EVIC) comprend un affichage interactif situé dans le groupe d'instruments.

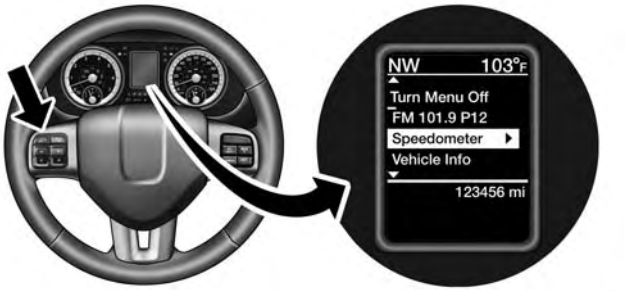

Centre d'information électronique (EVIC)

Ce système permet au conducteur de sélectionner diverses données utiles en appuyant sur les commandes du volant.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Centre d'information électronique – selon l'équipement » dans le guide de l'automobiliste.

Messages du groupe d'instruments

En présence de conditions appropriées, les messages suivants s'affichent dans le groupe d'instruments :

- System Setup Unavailable – Vehicle Not in Park (Configuration du système non disponible – Le véhicule n'est pas en position de stationnement)
- System Setup Unavailable – Vehicle in Motion (Configuration du système non disponible – Le véhicule est en mouvement)
- Service Air Filter (Entretien du filtre à air)
- Perform Service (Effectuer l'entretien)
- Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds To Remedy (Filtre à particules diesel XX % plein – Conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) – Selon l'équipement
- Exhaust Filter Full – Power Reduced See Dealer (Filtre à particules diesel plein – Puissance réduite – Consulter un concessionnaire) – Selon l'équipement
- Exhaust Service Required – See Dealer Now (Entretien du système d'échappement requis – Consulter un concessionnaire maintenant) – Selon l'équipement
- Exhaust System – Filter XX% Full Service Required See Dealer (Système d'échappement – Filtre à particules diesel XX % plein – Entretien requis – Consulter un concessionnaire) – Selon l'équipement
- Exhaust System – Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full (Système d'échappement – Régénération en cours – Filtre à particules diesel XX % plein) – Selon l'équipement
- Exhaust System – Regeneration Completed (Système d'échappement – Régénération terminée) – Selon l'équipement

- DEF Low Refill Soon (Niveau de liquide d'échappement diesel bas, remplir bientôt)
- Speed Limited to 5 MPH in XXX mi Refill DEF (Vitesse limitée à 5 mi/h dans XXX km [mi], remplir de liquide d'échappement diesel)
- 5 MPH Max Speed on Restart, Long Idle or Refuel Refill DEF (Vitesse maximale de 5 mi/h au redémarrage, ralenti prolongé ou faire le plein, remplir de liquide d'échappement diesel)
- 5 MPH Max Speed Refill DEF (Vitesse maximale de 5 mi/h, remplir de liquide d'échappement diesel)
- Service DEF System See Dealer (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)
- 5 MPH Max Speed in XXX mi Service DEF System See Dealer (Vitesse maximale de 5 mi/h dans XXX km [mi], entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire)
- 5 MPH Max Speed on Restart, Long Idle or Refuel Service DEF See Dealer (Vitesse maximale de 5 mi/h au redémarrage, ralenti prolongé ou faire le plein, entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire)
- 5 MPH Max Speed Service DEF System See Dealer (Vitesse maximale de 5 mi/h, entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire)
- Coolant Low (Bas niveau du liquide de refroidissement)
- Engine Power Reduced During Warmup (Puissance du moteur réduite durant le réchauffage)

- Engine Power Reduced up to 30-sec During Warmup (Puissance du moteur réduite jusqu'à 30 secondes durant le réchauffage)
- Engine Power Reduced up to 2-min During Warmup (Puissance du moteur réduite jusqu'à deux minutes durant le réchauffage)
- Active Airbox Service Required See Dealer (Entretien du système d'air actif requis, consulter un concessionnaire)

Information sur le véhicule (Renseignements pour l'utilisateur)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le HAUT △ ou vers le BAS ▽ jusqu'à ce que l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule) s'affiche dans le groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la DROITE ▷ ou vers la GAUCHE ◁ pour faire défiler les sous-menus d'information sur le véhicule disponibles pour afficher l'un des choix suivants.

040971549

Boutons du volant

Sous-menus d'information sur le véhicule

- ***Battery Voltage (Tension de la batterie)***

Affiche la tension actuelle de la batterie.

NOTA : La tension de la batterie peut indiquer une fluctuation à certaines températures du moteur. Ce phénomène est causé par le cycle de postchauffage des éléments thermiques de la tubulure d'admission. Le nombre et la durée des cycles sont régis par le module de commande du moteur. Le cycle de postchauffage peut durer plusieurs minutes, après quoi le système électrique et le voltmètre se stabilisent.

- ***Coolant Temp (Température du liquide de refroidissement)***

Affiche la température actuelle du liquide de refroidissement.

- ***Oil Pressure (Pression d'huile)***

Affiche la pression d'huile actuelle.

- ***Trans Temperature (Température de la transmission)***

Affiche la température actuelle de la transmission automatique.

- ***Engine Hours (Heures de fonctionnement du moteur)***

Affiche les heures totales de fonctionnement du moteur et les heures en position de marche avant et au ralenti.

- ***Oil Life (Vie utile de l'huile)***

Affiche le pourcentage de vie utile restante du filtre à huile et les kilomètres (milles) depuis la dernière réinitialisation.

- ***Fuel Filter Life (Vie utile du filtre à carburant)***

Affiche le pourcentage de vie utile restante du filtre à carburant et les kilomètres (milles) depuis la dernière réinitialisation.

NOTA : Consultez le paragraphe « Réinitialisation de la durée de vie utile du filtre à carburant » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

- ***Exhaust Brake (Frein sur échappement)***

Affiche la puissance actuelle du frein sur échappement.

- *Turbo Boost (Suralimentation)*

Affiche la valeur actuelle de suralimentation.

- *Tire Pressure Monitor System (Système de surveillance de la pression des pneus)*

Affiche la pression actuelle des pneus.

- *Gauge Summary (Sommaire de l'indicateur)*

Affiche la température du liquide de refroidissement, la température de la transmission, la température de l'huile et la pression d'huile.

- *Oil Temp (Température de l'huile)*

Affiche la température actuelle de l'huile.

Témoins du moteur diesel

Témoin d'eau dans le carburant

Le témoin d'eau dans le carburant s'allume lorsque de l'eau est détectée dans les filtres à carburant. Si le témoin reste allumé, ne démarrez PAS le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez le paragraphe « Vidange des filtres à carburant et séparateur d'eau » sous « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de préchauffage

Le témoin de préchauffage s'allume lorsque le contact est établi et que la température de la tubulure d'admission est inférieure à 19 °C (66 °F). Attendez que le témoin de préchauffage s'éteigne avant de faire démarrer le moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Procédures de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

NOTA : Le témoin de préchauffage peut ne pas s'allumer si la température de la tubulure d'admission est assez chaude.

Témoin de bas niveau de liquide de refroidissement

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de liquide de refroidissement du véhicule est bas.

Messages de mode de réduction par temps froid

Les messages suivants s'affichent lorsque le mode de réduction (réduction de la puissance du moteur) est activé pour protéger le turbocompresseur au démarrage du moteur par temps froid.

- **Engine Power Reduced During Warmup** (Puissance du moteur réduite durant le réchauffage) – Ce message s'affiche au démarrage lorsque la température ambiante est entre -12 °C (10 °F) et -23 °C (-10 °F).
- **Engine Power Reduced Up To 30 Sec (Seconds) During Warmup** (Puissance du moteur réduite jusqu'à 30 secondes durant le réchauffage) – Ce message s'affiche au démarrage lorsque la température ambiante est entre -23 °C (-10 °F) et -32 °C (-25 °F).

- **Engine Power Reduced Up To 2 Min (Minutes) During Warmup** (Puissance du moteur réduite jusqu'à deux minutes durant le réchauffage) – Ce message s'affiche au démarrage lorsque la température ambiante est égale ou inférieure à -32 °C (-25 °F).
- **Coolant Low** (Bas niveau du liquide de refroidissement) – Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de liquide de refroidissement du véhicule est bas. Consultez le chapitre « Adding Coolant » (Ajout du liquide de refroidissement) dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Messages relatifs au filtre à particules diesel

Le moteur diesel Cummins^{MD} est conforme à toutes les normes d'émissions de moteur diesel, ce qui en fait un des moteurs diesel comportant le plus faible taux d'émissions jamais produit. Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Ces systèmes sont intégrés de façon transparente à votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

MISE EN GARDE!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Votre véhicule peut vous alerter si un entretien supplémentaire est requis sur votre véhicule ou votre moteur. Consultez les messages suivants qui pourraient s'afficher à l'écran de l'EVIC ou du DID :

- **Perform Service** (Effectuer l'entretien) – L'entretien du système antipollution de votre véhicule doit être effectué à des intervalles précis. Pour vous rappeler les intervalles d'entretien, le message « Perform Service » (Effectuer l'entretien) s'affiche au groupe d'instruments. Lorsque ce message s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID, l'entretien du système antipollution de votre véhicule doit être effectué. L'entretien du système antipollution peut comprendre le remplacement de l'élément du filtre du système de recyclage des gaz de carter. La procédure permettant d'effacer le message « Perform Service » (Effectuer l'entretien) et de réinitialiser cette fonction se trouve dans la section correspondante concernant les interventions.
- **Exhaust System – Regeneration Required Now** (Système d'échappement – régénération requise maintenant) – Le message « Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy » (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) s'affiche au groupe d'instruments si le filtre à particules diesel atteint 80 % de sa capacité de stockage maximale. Si vous utilisez votre véhicule uniquement pour de courtes distances et à vitesse modérée, votre moteur diesel Cummins^{MD} et le système de post-traitement des gaz d'échappement pourraient ne jamais atteindre les conditions requises pour éliminer les particules de matières polluantes captives. Dans un tel cas, le message « Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy » (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID. Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état.

- Le seul fait de conduire votre véhicule sur l'autoroute pendant à peine 45 minutes peut résoudre le problème du filtre à particules diesel et permet à votre moteur diesel Cummins[MD] et au système de post-traitement des gaz d'échappement d'éliminer les particules de matières polluantes captives et de rétablir le système à ses conditions de fonctionnement normales.
- **Exhaust System — Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full** (Système d'échappement – régénération en cours, filtre à particules diesel XX % plein) – Ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est en cours. Poursuivez votre route dans ces mêmes conditions de conduite jusqu'à ce que le processus de régénération soit terminé.
- **Exhaust System — Regeneration Completed** (Système d'échappement – régénération terminée) – Ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est terminé. Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état.
- **Exhaust Service Required — See Dealer Now** (Entretien du système d'échappement requis – consulter un concessionnaire maintenant) – Ce message indique que le processus de régénération a été désactivé en raison d'une anomalie du système. À ce point, le module de commande du groupe motopropulseur du moteur (PCM) enregistre un code de défaut et le tableau de bord affiche un témoin d'anomalie.

AVERTISSEMENT!

Consultez votre concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

- **Exhaust Filter Full — Power Reduced See Dealer** (Filtre à particules diesel plein – puissance réduite, consulter un concessionnaire) – Ce message indique que le module de commande du groupe motopropulseur réduit la puissance du moteur pour limiter les risques de dommages permanents au système de post-traitement des gaz d'échappement. Si ce problème n'est pas corrigé et que le concessionnaire n'effectue pas l'entretien nécessaire, des dommages importants au système de post-traitement des gaz d'échappement peuvent survenir. Pour corriger ce problème, il est nécessaire de faire réparer votre véhicule par votre concessionnaire autorisé local.

AVERTISSEMENT!

Consultez votre concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

Messages d'avertissement relatifs au liquide d'échappement diesel

Des messages d'avertissement s'affichent lorsque le niveau de liquide d'échappement diesel atteint une autonomie d'environ 322 km (200 mi). Si la séquence suivante de message d'avertissement est ignorée, votre véhicule pourrait être limité à une vitesse maximale de 8 km/h (5 mi/h) à moins que du liquide d'échappement diesel ne soit ajouté.

- **DEF Low Refill Soon** (Niveau de liquide d'échappement diesel bas, remplir bientôt) – Ce message s'affiche lorsque le niveau est bas, au démarrage du moteur, et de plus en plus fréquent durant la conduite. Il est accompagné d'un seul carillon. Lorsque ce message s'affiche initialement, il faut ajouter environ 19 L (5 gallons US) de liquide d'échappement diesel dans le réservoir des camionnettes et environ 28 L (7 gallons US) dans le réservoir des châssis-cabines.

- **Speed Limited to 5 MPH in XXX mi Refill DEF** (Vitesse limitée à 5 mi/h dans XXX mi, remplir de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche continuellement si le message « DEF Low Refill Soon » (Niveau bas de liquide d'échappement diesel, remplir bientôt) est ignoré et la fréquence de retentissement du carillon augmente à moins d'ajouter une quantité maximale de 7,5 L (2 gallons US) de liquide d'échappement diesel dans le réservoir.
- **5 MPH Max Speed on Restart, Long Idle or Refuel Refill DEF** (Vitesse maximale de 5 mi/h au redémarrage, ralenti prolongé ou faire le plein, remplir de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche continuellement lorsque le compteur atteint zéro et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers.
- La vitesse maximale du véhicule sera limitée à 5 mi/h à la première occurrence des conditions suivantes :
  - Si le moteur est coupé et redémarré.
  - Si le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée, au moins une heure environ.
  - Si le système détecte que le niveau de carburant dans le réservoir a augmenté.
- Ajoutez au moins 9,5 L (2 gallons US) de liquide d'échappement diesel dans le réservoir afin d'éviter que la vitesse maximale du véhicule ne soit limitée à 8 km/h (5 mi/h).

NOTA : Il est nécessaire d'ajouter au moins 9,5 L (2 gallons US) pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Bien que le véhicule démarrera normalement et peut être placé en prise après l'affichage initial de ce message, vous devez faire preuve d'une grande prudence, car la vitesse maximale du véhicule sera limitée à 8 km/h (5 mi/h).

Messages d'avertissement d'anomalie du DEF (liquide d'échappement diesel)

Cinq messages différents s'affichent si le véhicule détecte que le système de liquide d'échappement diesel a été rempli d'un liquide autre que du liquide d'échappement diesel ou qu'il a fait l'objet de défaillances de composants ou de modifications. La vitesse du véhicule pourrait être limitée à une vitesse maximale de 8 km/h (5 mi/h) si un entretien du système de liquide d'échappement diesel n'est pas effectué dans les 322 km (200 mi) maximaux de la détection de l'anomalie.

Lorsqu'un entretien du système de liquide d'échappement diesel doit être effectué, les avertissements suivants s'affichent :

- **Service DEF System See Dealer** (Entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche lorsque l'anomalie est détectée initialement, à chaque démarrage du moteur, et périodiquement durant la conduite. Le message est accompagné d'un seul carillon. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule dès que possible.
- **5 MPH Max Speed in 150 mi Service DEF System See Dealer** (Vitesse maximale de 5 mi/h dans 150 mi, entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche si aucun entretien du système de liquide d'échappement diesel n'a été effectué après l'affichage du message « Service DEF System – See Dealer » (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – consulter un concessionnaire). Ce message s'affiche continuellement jusqu'à ce que le compteur de kilométrage (millage) atteigne zéro, et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers. Le message continuera de s'afficher jusqu'à ce que le compteur atteigne zéro à moins que le véhicule ne soit réparé. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement.

NOTA : Dans certaines circonstances, la valeur de départ de ce compteur peut être inférieure à 241 km (150 mi). Par exemple, si des anomalies fréquentes sont détectées dans un intervalle de moins de 40 heures, la valeur de départ du compteur peut être la dernière valeur utilisée quand il s'est arrêté lors d'une anomalie précédente qui a été réparée, ou à une distance de 80 km (50 mi).

- **5 MPH Max Speed on Restart, Long Idle or Refuel Service DEF See Dealer** (Vitesse maximale de 5 mi/h au redémarrage, ralenti prolongé ou faire le plein, entretien du système de liquide d'échappement diesel – consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche continuellement lorsque le compteur de kilométrage (millage) atteigne zéro, et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers.
- La vitesse maximale du véhicule sera limitée à 5 mi/h à la première occurrence des conditions suivantes :
  - Si le moteur est coupé et redémarré.
  - Si le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée, au moins une heure environ.
  - Si le système détecte que le niveau de carburant dans le réservoir a augmenté.
- **5 MPH Max Speed Service DEF System See Dealer** (Vitesse maximale de 5 mi/h, entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche continuellement et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers. Bien que vous puissiez faire démarrer le moteur et placer la transmission en prise, la vitesse maximale du véhicule est limitée à 5 mi/h. Votre véhicule devra être remorqué; consultez votre concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

- **Incorrect DEF Detected See Dealer** (Liquide d'échappement diesel incorrect détecté – Consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche lorsque l'anomalie est détectée initialement, à chaque démarrage du moteur, et périodiquement durant la conduite. Le message est accompagné d'un seul carillon. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule dès que possible.

NOTA : Lorsque ce message s'affiche, vous pouvez faire démarrer le moteur. Toutefois, la vitesse maximale du véhicule est limitée à 5 mi/h.

Système d'air actif RAM

Votre véhicule est équipé d'un système d'air actif Ram évolué qui assure un rendement amélioré, surtout lors du remorquage dans des conditions d'altitude élevées ou par temps chaud. Si le message « Active Airbox Service Required See Dealer » (Entretien du système d'air actif requis, consulter un concessionnaire) s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID, le rendement du véhicule peut être réduit jusqu'à ce qu'un entretien soit effectué par un concessionnaire RAM autorisé.

Réinitialisation de la durée de vie utile du filtre à carburant

Le bloc d'instruments affichera le message « Service Fuel Filter » (Changer le filtre à carburant) lorsque la vie utile du filtre à carburant sera inférieure à 5 %. Pour vérifier la durée de vie utile restante du filtre à carburant, allez à l'écran « Fuel Filter Life » (Durée de vie utile du filtre à carburant) du menu « Vehicle Info » (Information sur le véhicule). Lorsque ce message s'affiche, il est recommandé aux concessionnaires de remplacer à la fois le filtre monté sur le moteur et le filtre monté sur le cadre.

NOTA : Utilisez les commandes du centre d'information électronique (EVIC) situées sur le volant pour effectuer les procédures suivantes

Véhicules dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) (ne faites pas démarrer le moteur).
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Fuel Filter Life » (Durée de vie utile du filtre à carburant).
4. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour sélectionner l'option « Reset » (Réinitialiser), puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour sélectionner la réinitialisation de la durée de vie utile du filtre à carburant à 100 %.
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** pour quitter l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

Véhicules qui ne sont pas dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Fuel Filter Life » (Durée de vie utile du filtre à carburant).

4. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour sélectionner l'option « Reset » (Réinitialiser), puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour sélectionner la réinitialisation de la durée de vie utile du filtre à carburant à 100 %.
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** pour quitter l'écran du centre d'information électronique (EVIC).

NOTA : Si le message de l'indicateur s'affiche au démarrage, le système d'indicateur du filtre à carburant ne s'est pas réinitialisé. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Réinitialisation de vie utile d'huile

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran de l'EVIC après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

NOTA : Utilisez les commandes de l'EVIC situées sur le volant pour effectuer les procédures suivantes.

Véhicules dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).

3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Vehicle Info » (Information sur le véhicule), puis faites défiler les options vers le HAUT ou vers le BAS pour sélectionner l'option « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour sélectionner l'option « Reset » (Réinitialiser), puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **Droite** pour sélectionner **« NO »** (NON) ou **« YES »** (OUI) afin de réinitialiser la durée de vie utile à 100 %.
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** pour quitter l'écran EVIC.

Véhicules qui ne sont pas dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans enfoncer la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Vehicle Info » (Information sur le véhicule), puis faites défiler les options vers le **HAUT** ou vers le **BAS** pour sélectionner l'option « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour sélectionner l'option « Reset » (Réinitialiser), puis sélectionnez « NO » (NON) ou « YES » (OUI) en appuyant sur le bouton fléché vers la **DROITE**, puis sélectionnez le bouton fléché vers la **DROITE** afin de sélectionner la réinitialisation de la vie utile de l'huile à 100 %.
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** pour quitter l'écran EVIC.

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur de vie utile d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Écran d'information du conducteur (DID) de 7 po

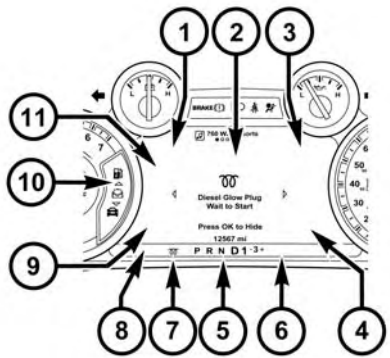

Les affichages de l'écran d'information du conducteur (DID) sont situés dans la partie centrale du groupe d'instruments et comportent huit sections :

1. Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en gris dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques, en rouge pour les avertissements critiques et en blanc pour les renseignements sur demande.
2. Information relative au système audio et information relative aux sous-menus – Lorsque les sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.
3. Données sélectionnables (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, consommation moyenne de carburant en litres par 100 kilomètres, trajet de remorque [distance seulement], freins de remorque – réglage GAIN).

4. État de la suspension pneumatique – selon l'équipement
5. Indicateur de position du rapport de transmission (PRND)
6. Icônes de menu d'état
7. Témoins et indicateurs.
8. État du mode 4WD (4 roues motrices)
9. Indicateur sélectionnable (température de la transmission, température de l'huile, durée de vie utile de l'huile, freins de remorque, consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres, durée de vie utile du filtre à carburant, suralimentation, frein sur échappement, tension de batterie)
10. Options de menu principal : Digital Speedometer (Compteur de vitesse numérique), Vehicle Info (Information sur le véhicule), Fuel Economy (Économie de carburant), Trip A (Trajet A), Trip B (Trajet B), Trailer Tow (Traction de remorque), Audio (Système audio), Stored Messages (Messages mémorisés), Screen Setup (Configuration de l'écran), Vehicle Settings (Réglages du véhicule)
11. Indicateur sélectionnable (température de la transmission, température de l'huile, durée de vie utile de l'huile, freins de remorque, consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres, durée de vie utile du filtre à carburant, suralimentation, frein sur échappement, tension de batterie)

La zone d'affichage principale affiche normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages « contextuels » qui consistent en

60 messages d'avertissement ou d'information possibles environ. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- ***Messages de cinq secondes mémorisés***

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Tant qu'un message est mémorisé, la lettre « i » sera affichée dans la ligne de boussole et de température extérieure de l'écran d'information du conducteur (DID). Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de message.

- ***Messages non mémorisés***

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé n'est plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule) sont des exemples de ce type de messages.

- ***Messages non mémorisés jusqu'à l'établissement du contact***

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit établi. Les messages « Remote Start Aborted – Door Ajar » (Démarrage à distance annulé – portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

- *Messages de cinq secondes non mémorisés*

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de message.

Témoins de couleur ambre de l'écran d'information du conducteur (DID)

Cette zone affiche les témoins de couleur ambre reconfigurables qui correspondent à votre diesel. Ces témoins comprennent :

NOTA : « Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs au témoin, consultez votre guide de l'automobiliste sur le DVD »

Témoin d'eau dans le carburant

Le témoin d'eau dans le carburant s'allume lorsque de l'eau est détectée dans les filtres à carburant. Si le témoin reste allumé, ne démarrez PAS le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez le paragraphe « Vidange des filtres à carburant et séparateur d'eau » sous « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoin de préchauffage

Le témoin de préchauffage s'allume pendant environ deux secondes lorsque l'allumage est mis à la position RUN (MARCHE). Sa durée peut être plus longue selon les conditions de fonctionnement plus froides. Le véhicule n'initialisera pas le démarrage jusqu'à ce que le témoin soit éteint. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

NOTA : Le témoin de préchauffage peut ne pas s'allumer si la température de la tubulure d'admission est assez chaude.

Témoin de niveau bas de liquide d'échappement diesel

Ce témoin s'allume pour indiquer que le niveau de DEF (liquide d'échappement diesel) est bas.

Messages de mode de réduction par temps froid

Les messages suivants s'affichent lorsque le mode de réduction (réduction de la puissance du moteur) est activé pour protéger le turbocompresseur au démarrage du moteur par temps froid.

- **Engine Power Reduced During Warmup** (Puissance du moteur réduite durant le réchauffage) – Ce message s'affiche au démarrage lorsque la température ambiante est entre -12 °C (10 °F) et -23 °C (-10 °F).
- **Engine Power Reduced Up To 30 Sec (Seconds) During Warmup** (Puissance du moteur réduite jusqu'à 30 secondes durant le réchauffage) – Ce message s'affiche au démarrage lorsque la température ambiante est entre -23 °C (-10 °F) et -32 °C (-25 °F).
- **Engine Power Reduced Up To 2 Min (Minutes) During Warmup** (Puissance du moteur réduite jusqu'à deux minutes durant le réchauffage) – Ce message s'affiche au démarrage lorsque la température ambiante est égale ou inférieure à -32 °C (-25 °F).
- **Coolant Low** (Bas niveau du liquide de refroidissement) – Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de liquide de refroidissement du véhicule est bas. Consultez le chapitre « Adding Coolant » (Ajout du liquide de refroidissement) dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Messages relatifs au filtre à particules diesel

Le moteur diesel Cummins est conforme à toutes les normes d'émissions de moteur diesel, ce qui en fait un des moteurs diesel comportant le plus faible taux d'émissions jamais produit. Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Ces systèmes sont intégrés de façon transparente à votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur (PCM). Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

MISE EN GARDE!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Votre véhicule peut vous alerter si un entretien supplémentaire est requis sur votre véhicule ou votre moteur. Consultez les messages suivants qui pourraient s'afficher à l'écran d'information du conducteur (DID) :

- **Perform Service** (Effectuer l'entretien) – L'entretien du système antipollution de votre véhicule doit être effectué à des intervalles précis. Pour vous rappeler les intervalles d'entretien, le message « Perform Service » (Effectuer

l'entretien) s'affiche au groupe d'instruments. Lorsque ce message apparaît à l'écran d'information du conducteur (DID), l'entretien du système antipollution de votre véhicule doit être effectué. L'entretien du système antipollution peut comprendre le remplacement de l'élément du filtre du système de recyclage des gaz de carter. La procédure permettant d'effacer le message « Perform Service » (Effectuer l'entretien) et de réinitialiser cette fonction se trouve dans la section correspondante concernant les interventions.

- **Exhaust System – Regeneration Required Now** (Système d'échappement – régénération requise maintenant) – Le message « Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy » (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) s'affiche au groupe d'instruments si le filtre à particules diesel atteint 80 % de sa capacité de stockage maximale. Si vous utilisez votre véhicule uniquement pour de courtes distances et à vitesse modérée, votre moteur diesel Cummins et le système de post-traitement des gaz d'échappement pourraient ne jamais atteindre les conditions requises pour éliminer les particules de matières polluantes captives. Dans un tel cas, le message « Exhaust Filter XX% Full Safely Drive at Highway Speeds to Remedy » (Filtre à particules diesel XX % plein, conduire prudemment sur l'autoroute pour résoudre le problème) s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID). Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état.
- Le seul fait de conduire votre véhicule sur l'autoroute pendant à peine 45 minutes peut résoudre le problème du filtre à particules diesel et permet à votre moteur diesel Cummins et au système de post-traitement des gaz d'échappement d'éliminer les particules de matières polluantes captives et de rétablir le système à son état de fonctionnement normal.

- **Exhaust System — Regeneration In Process Exhaust Filter XX% Full** (Système d'échappement – régénération en cours, filtre à particules diesel XX % plein) – Ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est en cours. Poursuivez votre route dans ces mêmes conditions de conduite jusqu'à ce que le processus de régénération soit terminé.
- **Exhaust System — Regeneration Completed** (Système d'échappement – régénération terminée) – Ce message indique que le processus d'auto-nettoyage du filtre à particules diesel est terminé. Si ce message s'affiche, un carillon retentit une fois pour vous avertir de cet état.
- **Exhaust Service Required — See Dealer Now** (Entretien du système d'échappement requis – consulter un concessionnaire maintenant) – Ce message indique que le processus de régénération a été désactivé en raison d'une anomalie du système. À ce point, le module de commande du groupe motopropulseur du moteur (PCM) enregistre un code de défaut et le tableau de bord affiche un témoin d'anomalie.

AVERTISSEMENT!

Consultez votre concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

- **Exhaust Filter Full — Power Reduced See Dealer** (Filtre à particules diesel plein – puissance réduite, consulter un concessionnaire) – Ce message indique que le module de commande du groupe motopropulseur réduit la puissance du moteur pour limiter les risques de dommages permanents au système de post-traitement des gaz d'échappement. Si ce problème n'est pas corrigé et que le concessionnaire n'effectue pas l'entretien nécessaire, des dommages importants au système de post-traitement des gaz

d'échappement peuvent survenir. Pour corriger ce problème, il est nécessaire de faire réparer votre véhicule par votre concessionnaire autorisé local.

AVERTISSEMENT!

Consultez votre concessionnaire autorisé pour éviter que le système d'échappement du véhicule s'endommage rapidement.

Messages d'avertissement relatifs au DEF (liquide d'échappement diesel)

Des messages d'avertissement s'affichent lorsque le niveau de liquide d'échappement diesel atteint une autonomie d'environ 800 km (500 mi). Si la séquence de messages d'avertissement suivante est ignorée, le moteur de votre véhicule pourrait ne pas redémarrer à moins que du liquide d'échappement diesel soit ajouté avant le kilométrage affiché dans le message du groupe d'instruments.

- **Engine Will Not Restart in XXXX mi DEF Low Refill Soon** (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi, niveau de liquide d'échappement diesel bas, appoint bientôt) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 500 mi; l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche au groupe d'instruments pendant le démarrage du moteur avec le kilométrage réel permis et est accompagné d'un seul carillon. Le kilométrage restant peut être affiché à tout moment dans la liste « Messages » à l'écran d'information du conducteur (DID)

- **Engine Will Not Restart in XXXX mi Refill DEF** (Le moteur ne redémarrera pas dans XXXX mi, appoint de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 200 mi. Il s'affiche également à 150 mi et 100 mi. L'appoint de liquide d'échappement diesel est requis avant le kilométrage affiché. Le message s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID) pendant le démarrage du véhicule avec le kilométrage à jour et est accompagné d'un seul carillon. À partir de 100 mi, l'autonomie restante continuera de s'afficher lors du fonctionnement du véhicule. Des carillons accompagnent également les distances restantes de 75 mi, 50 mi et 25 mi. Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que l'appoint du liquide d'échappement diesel soit effectué.
- **Engine Will Not Restart Refill DEF** (Le moteur ne redémarrera pas, appoint de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche lorsque l'autonomie du liquide d'échappement diesel est inférieure à 1 mi; l'appoint de liquide d'échappement diesel est requis sinon le moteur ne redémarrera pas. Le message s'affiche à l'écran d'information du conducteur (DID) pendant le démarrage du véhicule et est accompagné d'un seul carillon. Le témoin DEF Low (Niveau de liquide d'échappement diesel bas) reste allumé jusqu'à ce que le réservoir du liquide d'échappement diesel soit rempli avec un minimum de 2 gallons US de liquide d'échappement diesel.
- **Speed Limited to 5 MPH in XXX mi Refill DEF** (Vitesse limitée à 5 mi/h dans XXX mi, remplir de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche continuellement si le message « DEF Low Refill Soon » (Niveau bas de liquide d'échappement diesel, remplir bientôt) est ignoré et la fréquence de retentissement du carillon augmente à moins d'ajouter une quantité maximale de 7,5 L (2 gallons US) de liquide d'échappement diesel dans le réservoir.

- **5 MPH Max Speed on Restart, Long Idle or Refuel Refill DEF** (Vitesse maximale de 5 mi/h au redémarrage, ralenti prolongé ou faire le plein, remplir de liquide d'échappement diesel) – Ce message s'affiche continuellement lorsque le compteur atteint zéro et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers.
- La vitesse maximale du véhicule sera limitée à 5 mi/h à la première occurrence des conditions suivantes :
  - Si le moteur est coupé et redémarré.
  - Si le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée, au moins une heure environ.
  - Si le système détecte que le niveau de carburant dans le réservoir a augmenté.
- Ajoutez au moins 9,5 L (2 gallons US) de liquide d'échappement diesel dans le réservoir afin d'éviter que la vitesse maximale du véhicule ne soit limitée à 8 km/h (5 mi/h).

NOTA : Il est nécessaire d'ajouter au moins 9,5 L (2 gallons US) pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule. Bien que le véhicule démarrera normalement et peut être placé en prise après l'affichage initial de ce message, vous devez faire preuve d'une grande prudence, car la vitesse maximale du véhicule sera limitée à 8 km/h (5 mi/h).

Messages d'avertissement d'anomalie du DEF (liquide d'échappement diesel)

Quatre messages différents s'affichent si le véhicule détecte que le système de liquide d'échappement diesel a été rempli d'un liquide autre que du liquide d'échappement diesel ou qu'il a fait l'objet de défaillances de composants ou de modifications. La vitesse du véhicule pourrait être limitée à une vitesse maximale de 8 km/h (5 mi/h) si un entretien du système de liquide d'échappement diesel n'est pas effectué dans les 322 km (200 mi) maximaux de la détection de l'anomalie.

Lorsqu'un entretien du système de liquide d'échappement diesel doit être effectué, les avertissements suivants s'affichent :

- **Service DEF System See Dealer** (Entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche lorsque l'anomalie est détectée initialement, à chaque démarrage du moteur, et périodiquement durant la conduite. Le message est accompagné d'un seul carillon. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule dès que possible.
- **5 MPH Max Speed in 150 mi Service DEF System See Dealer** (Vitesse maximale de 5 mi/h dans 150 mi, entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche si aucun entretien du système de liquide d'échappement diesel n'a été effectué après l'affichage du message « Service DEF System – See Dealer » (Entretien du système de liquide d'échappement diesel – consulter un concessionnaire). Ce message s'affiche continuellement jusqu'à ce que le compteur de kilométrage (millage) atteigne zéro, et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers. Le message continuera de s'afficher jusqu'à ce que le compteur atteigne zéro à moins que le véhicule ne soit réparé. Nous recommandons de vous rendre chez le concessionnaire autorisé le plus proche et de faire réparer le véhicule immédiatement.

NOTA : Dans certaines circonstances, la valeur de départ de ce compteur peut être inférieure à 241 km (150 mi). Par exemple, si des anomalies fréquentes sont détectées dans un intervalle de moins de 40 heures, la valeur de départ du compteur peut être la dernière valeur utilisée quand il s'est arrêté lors d'une anomalie précédente qui a été réparée, ou à une distance de 80 km (50 mi).

- **5 MPH Max Speed on Restart, Long Idle or Refuel Service DEF See Dealer** (Vitesse maximale de 5 mi/h au redémarrage, ralenti prolongé ou faire le plein, entretien du système de liquide d'échappement diesel – consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche continuellement lorsque le compteur de kilométrage (millage) atteigne zéro, et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers.
- La vitesse maximale du véhicule sera limitée à 5 mi/h à la première occurrence des conditions suivantes :
  - Si le moteur est coupé et redémarré.
  - Si le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée, au moins une heure environ.
  - Si le système détecte que le niveau de carburant dans le réservoir a augmenté.
- **5 MPH Max Speed Service DEF System See Dealer** (Vitesse maximale de 5 mi/h, entretien du système de liquide d'échappement diesel, consulter un concessionnaire) – Ce message s'affiche continuellement et est accompagné d'un carillon qui retentit à intervalles réguliers. Bien que vous puissiez faire démarrer le moteur et placer la transmission en prise, la vitesse maximale du véhicule est limitée à 5 mi/h. Votre véhicule devra être remorqué; consultez votre concessionnaire autorisé pour le faire réparer.
- **Engine Will Not Restart Service DEF System See Dealer (Le moteur ne redémarrera pas – Entretien du système de liquide d'échappement diesel – Consulter un concessionnaire)** – Ce message s'affiche si le problème détecté au niveau du système de liquide d'échappement diesel n'est pas réparé pendant la période permise. Votre moteur ne redémarrera pas à moins que votre véhicule soit réparé par votre concessionnaire autorisé. Ce message s'affiche quand la distance restante, avant que le moteur ne puisse plus redémarrer, est inférieure à 1 mi et chaque fois qu'on tente de redémarrer le véhicule par la suite, il continue à s'afficher. Le message est accompagné d'un seul

carillon. Votre témoin d'anomalie restera allumé. Nous vous recommandons fortement de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus proche si le message s'affiche pendant que le moteur tourne.

NOTA : Lorsque ce message s'affiche, vous pouvez faire démarrer le moteur. Toutefois, la vitesse maximale du véhicule est limitée à 5 mi/h.

Système d'air actif RAM

Votre véhicule est équipé d'un système d'air actif Ram évolué qui assure un rendement amélioré, surtout lors du remorquage dans des conditions d'altitude élevées ou par temps chaud. Si le message « Active Airbox Service Required See Dealer » (Entretien du système d'air actif requis, consulter un concessionnaire) apparaît à l'écran d'information du conducteur (DID), le rendement du véhicule peut être réduit jusqu'à ce qu'un entretien soit effectué par un concessionnaire RAM autorisé.

Réinitialisation de la durée de vie utile du filtre à carburant

Le bloc d'instruments affichera le message « Service Fuel Filter » (Changer le filtre à carburant) lorsque la vie utile du filtre à carburant sera inférieure à 5 %. Pour vérifier la durée de vie utile restante du filtre à carburant, allez à l'écran « Fuel Filter Life » (Durée de vie utile du filtre à carburant) du menu « Vehicle Info » (Information sur le véhicule). Lorsque ce message s'affiche, il est recommandé aux concessionnaires de remplacer à la fois le filtre monté sur le moteur et le filtre monté sur le cadre.

NOTA : Utilisez les commandes de l'EVIC situées sur le volant pour effectuer les procédures suivantes

Véhicules dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE) (sans démarrer le moteur).
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Fuel Filter Life » (Durée de vie utile du filtre à carburant).
4. Maintenez le bouton fléché vers la **DROITE** enfoncé pendant une seconde pour accéder à l'écran « Reset Confirmation » (Réinitialisation de messages de confirmation).
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** ou vers le **BAS** pour sélectionner « Yes » (Oui) ou « No » (Non), puis maintenez le bouton fléché vers la **DROITE** enfoncé pour réinitialiser la durée de vie utile du filtre à carburant.
6. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** pour quitter l'écran de l'EVIC lorsque la durée de vie utile du filtre à carburant est 100 %.

Véhicules qui ne sont pas dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).

3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Fuel Filter Life » (Durée de vie utile du filtre à carburant).
4. Maintenez le bouton fléché vers la **DROITE** enfoncé pendant une seconde pour accéder à l'écran « Fuel Filter Life Reset » (Réinitialisation de la durée de vie utile du filtre à carburant).
5. Maintenez le bouton fléché vers la **DROITE** enfoncé pendant une seconde pour accéder à l'écran « Reset Confirmation » (Réinitialisation de messages de confirmation).
6. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** ou vers le **BAS** pour sélectionner « Yes » (Oui) ou « No » (Non), puis maintenez le bouton fléché vers la **DROITE** enfoncé pour réinitialiser la durée de vie utile du filtre à carburant.
7. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **HAUT** pour quitter l'écran de l'EVIC lorsque la durée de vie utile du filtre à carburant est 100 %.

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Réinitialisation de vie utile d'huile

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) clignote à l'affichage de l'écran DID pendant environ 10 secondes après le retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

NOTA : Utilisez les commandes de l'écran d'information du conducteur (DID) sur le volant

Véhicules dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Maintenez le bouton fléché vers la **DROITE** enfoncé pendant une seconde pour accéder à l'écran « Oil Life Reset » (Réinitialisation de la vie utile de l'huile).

5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour sélectionner « Yes » (Oui), puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **Droite** pour sélectionner la réinitialisation de la vie utile de l'huile.
6. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **Haut** pour quitter l'écran DID.

Véhicules qui ne sont pas dotés du système de déverrouillage passif

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « **Vehicle Info** » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **DROITE** pour accéder à l'écran « **Oil Life** » (Vie utile de l'huile).
4. Maintenez le bouton fléché vers la **DROITE** enfoncé pendant une seconde pour accéder à l'écran « **Oil Life Reset** » (Réinitialisation de la vie utile de l'huile).
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **BAS** pour sélectionner « Yes » (Oui), puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **Droite** pour sélectionner la réinitialisation de la vie utile de l'huile.
6. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **Haut** pour quitter l'écran DID.

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

■ PROCÉDURES DE DÉMARRAGE 256

- □ Transmission manuelle – Selon l'équipement . .257
- □ Transmission automatique – selon l'équipement 257
- □ Fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – selon l'équipement 258
- □ Températures extrêmement froides 263
- □ Procédure de démarrage normal – température d'air de la tubulure du moteur supérieure à 19 °C (66 °F). 264
- □ Procédure de démarrage – température de l'air de la tubulure du moteur de -18 °C à 19 °C (0 °F à 66 °F). 266
- □ Procédure de démarrage – température de l'air de la tubulure du moteur inférieure à -18 °C (0 °F) 268
- □ Liquides de démarrage. 270

■ FONCTIONNEMENT NORMAL – MOTEUR DIESEL. 272

- □ Précautions par temps froid 272
- □ Moteur au ralenti 276
- □ Coupure du moteur. 278
- □ Coupure du moteur au ralenti 279
- □ Vitesse du véhicule maximale programmable (châssis-cabine seulement) 279

- □ Précautions d'utilisation 280
- □ Conseils concernant le circuit de refroidissement – transmission automatique . . .281

■ CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 282
- □ Utilisation du chauffe-moteur 283

■ FREIN SUR ÉCHAPPEMENT DE MOTEUR DIESEL (FREIN MOTEUR) 283

■ TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 286
- □ Système de verrouillage de clé de contact/ position de stationnement. 289
- □ Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein 289
- □ Transmission automatique à six rapports – selon l'équipement 290

■ TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT 305
- □ Passage des rapports 306
- □ Rétrogradation 308
- □ Passage à la position R (MARCHE ARRIÈRE) 310

■ COMMUTATEURS AUXILIAIRES – SELON L'ÉQUIPEMENT. 311

■ FONCTIONNEMENT DE LA PRISE DE FORCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (CHÂSSIS-CABINE SEULEMENT) 311
- □ Mode stationnaire 312
- □ Mode mobile. 314

■ EMBALLEMENT DU MOTEUR 316

■ EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT . .317
□ Spécifications de carburant 318
□ Exigences relatives au carburant biodiesel 319
■ AJOUT DE CARBURANT – MODÈLES 2500 ET 3500 ÉQUIPÉS D'UN MOTEUR DIESEL 323
■ AJOUT DE CARBURANT – MODÈLES DE CHÂSSIS-CABINES 326
□ Bouchon du réservoir de carburant 327
□ Evitez l'utilisation de carburant contaminé. . . .328
□ Entreposage de carburant en vrac – carburant diesel 328
□ Entreposage du liquide d'échappement diesel 329
□ Ajout de liquide d'échappement diesel 330
■ LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL 335
□ Vue d'ensemble du système 336

PROCÉDURES DE DÉMARRAGE

Avant de démarrer le moteur, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, et bouclez votre ceinture de sécurité.

Le démarreur ne doit pas être utilisé pendant plus de 15 secondes à la fois. Attendez quelques minutes avant de tenter de redémarrer le moteur, de manière à protéger le démarreur de toute surchauffe.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut entraîner des blessures graves ou la mort.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule (muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

Transmission manuelle – Selon l'équipement

Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses à la position N (POINT MORT) et appuyez à fond sur la pédale d'embrayage avant de démarrer le moteur. Ce véhicule est équipé d'un système de verrouillage sur l'embrayage. Le moteur ne démarre pas tant que vous n'appuyez pas à fond sur la pédale d'embrayage.

Transmission automatique – selon l'équipement

Démarrez le moteur lorsque le levier de vitesses est à la position N (POINT MORT) ou P (STATIONNEMENT). Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport de conduite.

Fonction de démarrage facilité

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur. Tournez brièvement le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE), puis relâchez-le. Le moteur de démarreur continue de tourner et s'arrête automatiquement dès que le moteur est en marche.

Fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – selon l'équipement

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande du système de démarrage à distance ou du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go se trouve dans l'habitacle.

Démarrage normal

Utilisation du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Le levier de vitesses de la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le moteur. Si le véhicule ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 25 secondes.
4. Si vous souhaitez arrêter le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, retirez votre pied de la pédale de frein, puis appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA :

- Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.
- Par temps froid, le lancement du moteur peut ne pas s'effectuer immédiatement si le témoin de préchauffage est allumé. Il s'agit du fonctionnement normal. Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, le lancement du moteur s'effectue automatiquement lorsque

le délai de préchauffage s'est écoulé. Consultez le paragraphe « Procédure de démarrage – température de l'air de la tubulure du moteur de 18 °C à 19 °C (0 °F à 66 °F).

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le levier de vitesses/levier sélecteur à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le levier de vitesses/levier sélecteur n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le levier de vitesses/levier sélecteur passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton a été enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT). Si le levier de vitesses n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois, l'écran du centre d'information électronique et d'information du conducteur (EVIC/DID) affiche le message « Vehicle Not In Park » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA : Si le commutateur d'allumage est laissé à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE) (moteur arrêté) et que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT), le système s'arrêtera automatiquement après 30 minutes d'inactivité tandis que le commutateur d'allumage passera à la position OFF (ARRÊT).

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) offre un fonctionnement similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Les trois positions sont OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et RUN (MARCHE). Pour changer les positions du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes :

1. Démarrage avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) :
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer l'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES).
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).
4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour replacer l'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Procédure de démarrage des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – température de l'air de la tubulure du moteur de -18 °C à 19 °C (0 °F à 66 °F)

NOTA : La température affichée à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) ne reflète pas nécessairement la température de l'air de la tubulure du moteur. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque la température du moteur chute sous 19 °C (66 °F), le témoin de préchauffage reste allumé pour indiquer l'activation du système de chauffage de la tubulure d'admission.

Suivez les étapes dans la procédure de démarrage normal à l'exception des étapes suivantes :

1. Lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage du moteur et que vous enfoncez la pédale de frein, le commutateur d'allumage passe de la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES) à la position RUN (MARCHE) et le témoin de préchauffage s'allume. Le lancement du moteur ne s'effectue pas immédiatement; cela est normal.
2. Le témoin de préchauffage reste allumé pendant une période de temps qui varie selon la température du moteur.

3. Lorsque le témoin de préchauffage est allumé, un indicateur ou une barre s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID, dont la longueur initiale représente la période de temps complète de préchauffage. Sa longueur diminuera jusqu'à ce qu'elle disparaisse lorsque le délai de préchauffage s'est écoulé.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes « Directives d'entretien » et « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

4. Après l'extinction du témoin de préchauffage, le lancement du moteur s'effectue automatiquement.

AVERTISSEMENT!

Le lancement du moteur peut s'effectuer automatiquement lorsque le délai de « préchauffage » s'est écoulé. Pour annuler le processus automatique de démarrage, assurez-vous de retirer complètement votre pied de la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour couper le contact.

5. Après le démarrage du moteur, vérifiez la présence de pression d'huile.
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant trois minutes environ jusqu'à ce que les dispositifs de chauffage de la tubulure ont terminé le cycle de postchauffage.

7. Relâchez le frein de stationnement et poursuivez la conduite.

NOTA :

- Le régime de ralenti du moteur augmente automatiquement à 1 000 tr/min et engage le turbocompresseur à géométrie variable à des basses températures du liquide de refroidissement afin d'optimiser le réchauffement du moteur.
- Le lancement du moteur peut ne pas s'effectuer automatiquement après l'extinction du témoin de préchauffage si une portière ou le capot est ouvert.
- Si le moteur cale ou si le commutateur d'allumage est laissé à la position ON (MARCHE) pendant plus de deux minutes après l'extinction du témoin de préchauffage, réinitialisez les dispositifs de chauffage de grille en tournant le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) pendant au moins cinq minutes, puis en le tournant de nouveau à la position ON (MARCHE). Répétez les étapes 1 à 7 indiquées au paragraphe « Procédure de démarrage des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – température de l'air de la tubulure du moteur inférieure à 19 °C (66 °F) ».

Températures extrêmement froides

Le moteur diesel Cummins est muni de plusieurs fonctions conçues pour faciliter le démarrage et le fonctionnement du moteur par temps froid :

- Le chauffe-moteur est un dispositif de chauffage de résistance installé dans la chemise d'eau du moteur juste au-dessus et derrière le filtre à huile. Il doit être utilisé avec une prise de 110 à 115 V c.a. munie d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

NOTA : Le cordon du chauffe-moteur est une option installée à l'usine. Ces cordons de chauffage sont disponibles auprès de votre concessionnaire MOPAR autorisé si votre véhicule n'est pas muni de cette option.

- Un dispositif de chauffage de 12 V intégré aux boîtiers des filtres à carburant aide à prévenir la gélification du carburant. Il est contrôlé par un thermostat intégré.
- Un système d'air d'admission chauffé facilite le démarrage du moteur et réduit la quantité de fumée blanche produite par un moteur chaud.

Procédure de démarrage normal – température d'air de la tubulure du moteur supérieure à 19 °C (66 °F)

Observez les témoins du groupe d'instruments du tableau de bord lorsque vous démarrez le moteur.

1. Serrez toujours le frein de stationnement.
2. Placez le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas d'une transmission automatique. Dans le cas des véhicules munis d'une transmission manuelle, maintenez complètement enfoncée la pédale d'embrayage et placez le levier de vitesses à la position N (POINT MORT).
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE) et observez les témoins du groupe d'instruments du tableau de bord.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes « Directives d'entretien » et « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

4. Tournez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) et lancez le moteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur durant le démarrage.

AVERTISSEMENT!

Ne démarrez pas le moteur pendant plus de 15 secondes à la fois, car vous risqueriez d'endommager le moteur de démarreur. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) et attendez au moins deux minutes pour permettre le refroidissement du démarreur avant de répéter la procédure de démarrage.

5. Lorsque le moteur démarre, relâchez la télécommande.
6. Assurez-vous que le témoin de pression d'huile est éteint.
7. Desserrez le frein de stationnement.

Procédure de démarrage – température de l'air de la tubulure du moteur de -18 °C à 19 °C (0 °F à 66 °F)

NOTA : La température affichée à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) ne reflète pas nécessairement la température de l'air de la tubulure du moteur. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque la température du moteur chute sous 19 °C (66 °F), le témoin de préchauffage reste allumé pour indiquer l'activation du système de chauffage de la tubulure d'admission.

Suivez les étapes dans la procédure de démarrage normal à l'exception des étapes suivantes :

1. Le témoin de préchauffage reste allumé pendant une période de temps qui varie en fonction de la température du moteur.
2. Lorsque le témoin de préchauffage est allumé, un indicateur ou une barre s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID, dont la longueur initiale représente la période de temps complète de préchauffage. Sa longueur diminuera jusqu'à ce qu'elle disparaisse lorsque le délai de préchauffage s'est écoulé.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes « Directives d'entretien » et « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Après l'extinction du témoin de préchauffage, tournez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE). N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur durant le démarrage.

AVERTISSEMENT!

Ne démarrez pas le moteur pendant plus de 15 secondes à la fois, car vous risqueriez d'endommager le moteur de démarreur. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) et attendez au moins deux minutes pour permettre le refroidissement du démarreur avant de répéter la procédure de démarrage.

4. Après le démarrage du moteur, assurez-vous que le témoin de pression d'huile est éteint.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant trois minutes environ jusqu'à ce que les dispositifs de chauffage de la tubulure ont terminé le cycle de postchauffage.
6. Relâchez le frein de stationnement et poursuivez la conduite.

NOTA :

- Le régime de ralenti du moteur augmente automatiquement à 1 000 tr/min et engage le turbocompresseur à géométrie variable à des basses températures du liquide de refroidissement afin d'optimiser le réchauffement du moteur.
- Véhicules équipés de la transmission automatique et du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en option – Si vous appuyez sur le bouton de démarrage une fois lorsque le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT), que le contact est

coupé et que la pédale de frein est serrée, le lancement et le démarrage du moteur s'effectuent automatiquement après que le délai de préchauffage s'est écoulé. Si vous souhaitez annuler le processus de démarrage avant qu'il ne soit terminé, vous devez retirer complètement votre pied de la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de démarrage de nouveau afin que le commutateur d'allumage puisse être déplacé directement à la position OFF (ARRÊT).

- Si le moteur cale ou si le commutateur d'allumage reste à la position ON (MARCHE) pendant plus de deux minutes après l'extinction du témoin de préchauffage, réinitialisez les dispositifs de chauffage de grille en tournant le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) pendant au moins cinq secondes, puis en le remettant à la position ON (MARCHE). Répétez les étapes 1 à 5 indiquées dans le paragraphe « Procédure de démarrage – température de l'air de la tubulure du moteur inférieure à 19 °C (66 °F) ».

Procédure de démarrage – température de l'air de la tubulure du moteur inférieure à -18 °C (0 °F)

Par temps très froid, lorsque la température est inférieure à -18 °C (0 °F), il convient de faire effectuer deux cycles aux dispositifs de chauffage de la tubulure avant de tenter de démarrer le moteur. Pour ce faire, tournez le commutateur d'allumage à la positon OFF (ARRÊT) pendant au moins cinq secondes, puis remettez-le à la positon ON (MARCHE) après l'extinction du témoin de préchauffage mais avant le démarrage du moteur. Toutefois, la répétition des cycles des dispositifs de chauffage de la tubulure peut endommager les éléments de chauffage ou réduire la tension de la batterie.

NOTA :Si des cycles multiples de préchauffage sont utilisés avant le démarrage, un temps de fonctionnement supplémentaire du moteur peut être nécessaire pour maintenir l'état de charge de la batterie à un niveau satisfaisant.

1. Si le moteur cale après le démarrage initial, le commutateur d'allumage doit être tourné à la position OFF (ARRÊT) pendant au moins cinq secondes, puis à la position ON (MARCHE) pour effectuer un nouveau cycle des dispositifs de chauffage de la tubulure.

NOTA : Si un nouveau cycle des dispositifs de chauffage de la tubulure n'est pas effectué, une fumée blanche excessive et une perte de rendement du moteur pourraient se produire.

2. La chaleur produite par les dispositifs de chauffage de la tubulure se dissipe rapidement dans un moteur froid. Si plus de deux minutes s'écoulent entre l'extinction du témoin de préchauffage et le démarrage du moteur, tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) pendant au moins cinq secondes, puis remettez-le à la position ON (MARCHE) pour effectuer un nouveau cycle des dispositifs de chauffage de la tubulure.
3. Si la vitesse du véhicule dépasse 31 km/h (19 mi/h) avant que le cycle de postchauffage (après le démarrage) du dispositif de chauffage de la tubulure ne soit terminé, les dispositifs de chauffage de la tubulure se désactivent.
4. Si vous démarrez le moteur avant que le témoin de préchauffage s'éteigne, le cycle de préchauffage s'arrête.
5. Si le moteur est lancé pendant plus de 10 secondes, le cycle de postchauffage s'arrête.

NOTA :

- Le régime de ralenti du moteur augmente automatiquement à 1 000 tr/min et engage le turbocompresseur à géométrie variable à des basses températures du liquide de refroidissement afin d'optimiser le réchauffement du moteur.

- En cas d'épuisement de carburant dans le moteur diesel ou en cas de gélification de carburant à des basses températures, l'air est aspiré dans le circuit d'alimentation. En cas d'épuisement de carburant de votre moteur, consultez les paragraphes « Directives d'entretien » et « Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si le moteur cale ou si le commutateur d'allumage reste à la position ON (MARCHE) pendant plus de deux minutes après l'extinction du témoin de préchauffage, réinitialisez les dispositifs de chauffage de grille en tournant le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) pendant au moins cinq secondes, puis en le remettant à la position ON (MARCHE). Répétez les étapes 1 à 5 indiquées dans le paragraphe « Procédure de démarrage – température de l'air de la tubulure du moteur inférieure à 19 °C (66 °F) ».

Liquides de démarrage

MISE EN GARDE!

Les liquides de démarrage et les liquides inflammables ne doivent jamais être utilisés dans le moteur diesel Cummins (consultez l'étiquette d'avertissement). N'essayez jamais de faire démarrer le moteur en versant du carburant diesel, des liquides inflammables, des liquides de démarrage (éther) dans le boîtier du filtre à air, la tuyauterie de la prise d'air ou l'admission du turbocompresseur. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et une explosion et provoquer des blessures graves et des dommages au moteur.

Le moteur est muni d'un système de préchauffage d'air électrique automatique. Si les directives contenues dans ce guide sont observées, le démarrage du moteur peut s'effectuer dans toutes les conditions.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut entraîner des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule (muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go) en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

FONCTIONNEMENT NORMAL – MOTEUR DIESEL

Observez les consignes suivantes lorsque le moteur est en marche.

- Tous les témoins du centre d'affichage sont éteints.
- Le témoin d'anomalie est éteint.
- La pression d'huile moteur est supérieure à 69 kPa (10 lb/po^2) au ralenti.
- Fonctionnement du voltmètre :

La température indiquée par le voltmètre peut fluctuer à certaines températures du moteur. Ce phénomène est causé par le cycle de postchauffage des éléments thermiques de la tubulure d'admission. Le nombre et la durée des cycles sont régis par le module de commande du moteur. Le cycle de postchauffage peut durer plusieurs minutes, après quoi le système électrique et le voltmètre se stabilisent.

Ce cycle provoque l'extinction temporaire des phares, des lampes intérieures ainsi qu'une réduction considérable dans la vitesse du moteur de ventilateur.

Précautions par temps froid

L'utilisation du véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F) peut exiger des considérations spéciales. Ces options sont présentées dans les tableaux suivants :

Plage de fonctionnement du carburant

NOTA : Utilisez des « carburants diesel à très faible teneur en soufre » **SEULEMENT.**

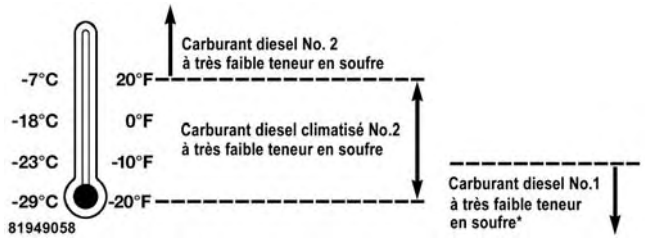

Tableau de la plage de fonctionnement du carburant

*Le carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 doit être utilisé uniquement dans les régions dont la température ambiante est régulièrement égale ou inférieure à -23 °C (-10 °F).

NOTA :

- L'utilisation de carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé ou de carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 diminue de façon considérable l'économie de carburant.
- Le carburant diesel à très faible teneur en soufre climatisé est un mélange de carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 2 et de carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 1 qui réduit la température à laquelle les cristaux de cire se forment dans le carburant.
- L'indice d'octane devrait être clairement marqué sur la pompe de la station de ravitaillement en carburant.
- Vous devez utiliser le « **carburant diesel à très faible teneur en soufre** » dans le moteur. L'utilisation de carburant inapproprié pourrait endommager le moteur et le système d'échappement. Consultez le paragraphe « Exigences de carburant » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat du moteur diesel Cummins. Toutefois, si le carburant formulé en fonction des saisons n'est pas disponible et

que la température ambiante est inférieure à -6 °C (20 °F), le traitement complet pour moteur diesel de MOPAR (ou un produit équivalent) peut être utile afin de prévenir la gélification du carburant.

Utilisation d'huile moteur

Consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître l'indice approprié de viscosité de l'huile moteur.

Utilisation d'un couvercle de protection avant contre le froid

Un couvercle de protection avant contre le froid doit être utilisé lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F), surtout durant des périodes de ralenti prolongée afin de réduire l'accumulation de condensation dans le carter de moteur. Si un couvercle de protection avant contre le froid est utilisé, un certain pourcentage de la zone d'ouverture de la calandre entière doit être laissé découvert afin d'assurer un débit d'air suffisant au refroidisseur d'air de suralimentation et au refroidisseur d'huile de transmission automatique. Ce pourcentage de la zone d'ouverture doit être augmenté en fonction de la température ambiante et de la charge du moteur accrues. Si vous pouvez entendre fréquemment l'activation et la désactivation du ventilateur, augmentez la dimension de l'ouverture dans le couvercle de protection avant contre le froid. Un couvercle de protection contre le froid approprié est disponible auprès de votre concessionnaire MOPAR.

Utilisation d'un couvre-batterie

Une batterie perd 60 % de sa puissance de lancement à mesure que la température de la batterie diminue à -18 °C (0 °F). Pour la même diminution de température, le moteur exige deux fois plus de puissance pour le lancement au même régime du moteur. L'utilisation de

couvre-batteries alimentés de 120 V c.a. augmente considérablement la capacité de démarrage à basses températures. Les couvre-batteries appropriés sont disponibles auprès de votre concessionnaire MOPAR autorisé.

Réchauffement du moteur

Evitez le démarrage à toute vitesse lorsque le moteur est froid. Lors d'un démarrage à froid, accélérez lentement pour permettre la stabilisation de la pression d'huile à mesure que le moteur se réchauffe.

NOTA : Le fonctionnement d'un moteur froid sans charge à vitesse élevée peut provoquer une fumée blanche excessive et un rendement faible du moteur. Les régimes du moteur sans charge doivent être inférieurs à 1 200 tr/min durant la période de réchauffement, surtout par temps froid.

Votre véhicule est muni d'un limiteur de vitesse de turbo. Cette fonction permet de limiter le régime du moteur à 1 200 tr/min lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est inférieure à 21 °C (70 °F). Cette fonction est conçue pour protéger contre les dommages le turbocompresseur et ne peut être activée que lorsque le levier de vitesses est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT).

Si la température est inférieure à 0 °C (32 °F), faites fonctionner le moteur à des régimes modérés pendant cinq minutes avant de passer à des régimes plus élevés.

NOTA : Si la température ambiante est basse et que la température du liquide de refroidissement est inférieure à 82 °C (180 °F), le régime de ralenti du moteur augmentera lentement jusqu'à 1 000 tr/min après deux minutes de ralenti, si les conditions suivantes sont présentes :

- La pédale de frein et la pédale d'accélérateur sont desserrées.

- Le levier de vitesses de la transmission automatique est à la position P (STATIONNEMENT).
- La vitesse du véhicule est de 0 km/h (0 mi/h).
- Le ralenti accéléré est annulé lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- L'utilisation du frein sur échappement au ralenti améliorera de façon considérable le taux de réchauffement et permettra au moteur de maintenir près de la normale sa température de fonctionnement durant une période de ralenti prolongée.

Moteur au ralenti

Évitez les périodes de ralenti prolongées. Les périodes de ralenti prolongées risquent d'endommager le moteur, car les températures de la chambre de combustion peuvent baisser suffisamment pour que le carburant ne soit pas complètement brûlé. Une combustion incomplète favorise la formation de dépôts de carbone et de vernis sur les segments des pistons, les soupapes de moteur et les gicleurs des injecteurs. De plus, le carburant non brûlé peut pénétrer dans le carter de moteur, ce qui dilue l'huile et cause une usure rapide du moteur.

Si vous laissez le moteur tourner au régime de ralenti pendant de longues périodes, le régime de ralenti du moteur peut augmenter jusqu'à 900 tr/min, puis retourner au régime de ralenti normal par la suite dans certaines conditions. Il s'agit du fonctionnement normal.

NOTA : Pour les messages relatifs au système d'échappement du véhicule à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID), consultez le paragraphe « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) pour obtenir de plus amples renseignements.

Fonction d'accélération du régime de ralenti – transmission automatique seulement

La fonction d'accélération du régime de ralenti gérée par le conducteur aide à maintenir une température plus élevée dans les cylindres et à fournir un apport de chaleur dans la cabine. Toutefois, des périodes de ralenti prolongées pourraient nuire au processus de régénération du système de post-traitement des gaz d'échappement. Les périodes de ralenti prolongées doivent être évitées.

La fonction d'accélération du régime de ralenti fait appel aux commutateurs du régulateur de vitesse pour augmenter le régime de ralenti du moteur afin de réchauffer rapidement l'habitacle.

1. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), serrez le frein de stationnement, laissez tourner le moteur, puis appuyez sur le bouton ON (en fonction) du régulateur de vitesse et sur le bouton SET (réglage).
2. Le régime du moteur augmentera jusqu'à 1 100 tr/min. Pour augmenter le régime du moteur, maintenez le bouton ACCEL/RESUME (accélération-reprise) enfoncé; le régime de ralenti augmentera jusqu'à environ 1 500 tr/min. Pour réduire le régime du moteur, maintenez le bouton DECEL (décélération) enfoncé; le régime de ralenti diminuera jusqu'à environ 1 100 tr/min.
3. Pour annuler la fonction d'accélération du régime de ralenti, appuyez sur le bouton CANCEL (annulation), appuyez sur le bouton ON/OFF (en fonction-hors fonction) ou enfoncez la pédale de frein.

Coupure du moteur

Laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes avant la coupure normale du moteur. Après une utilisation à pleine charge, laissez le moteur tourner pendant trois à cinq minutes avant de le couper. Cette période de ralenti assure que l'huile de lubrification et le liquide de refroidissement puissent acheminer l'excès de chaleur hors de la chambre de combustion, des roulements, des composants internes et du turbocompresseur. Ceci est particulièrement important dans le cas des moteurs turbocompressés, refroidis à l'air de charge.

NOTA :

- Pendant la coupure du moteur des véhicules munis d'une transmission manuelle, il est normal que le moteur diesel résonne lourdement pendant un moment lors de la coupure du moteur. Lorsque le moteur est raccordé à une transmission manuelle, cette résonance cause un cliquetis de rapport de charge de la transmission. Ceci est généralement appelé un « cliquetis de coupure ». Le constructeur recommande que la coupure du moteur soit effectuée en appuyant à fond sur la pédale d'embrayage (embrayage dégagé). Lorsque la coupure du moteur est effectuée de cette façon, le cliquetis est réduit (non éliminé).
- Consultez le tableau suivant pour la coupure adéquate du moteur.

Conditions de conduite	Charge	Température du turbocompresseur	Période de ralenti (minimale) avant de couper le moteur
Arrêts fréquents	Vide	Froide	Moins d'une
Arrêts fréquents	Moyenne		Une
Autoroute	Moyenne	Tiède	Deux
Conduite urbaine	PNBC maximal		Trois
Autoroute	PNBC maximal		Quatre
Pente ascendante	PNBC maximal	Chaude	Cinq

Coupure du moteur au ralenti

Cette fonction peut être activée pour permettre la coupure automatique du moteur lorsque le camion est au ralenti pendant une période déterminée et que le moteur est à la température de fonctionnement. La période de ralenti peut être définie en incréments de 5 minutes entre 5 et 60 minutes. Consultez votre concessionnaire autorisé local pour activer cette fonction.

Vitesse du véhicule maximale programmable (châssis-cabine seulement)

Cette fonction permet au propriétaire de régler une vitesse du véhicule maximale La vitesse du véhicule maximale de la série 3500 peut être réglée entre 64 km/h (40 mi/h) et 140 km/h (87 mi/h). La vitesse du véhicule maximale de la série 4500 et 5500 peut être réglée entre 64 km/h (40 mi/h) et 136 km/h (85 mi/h). Consultez votre concessionnaire autorisé local pour activer cette fonction.

NOTA : Ne réglez PAS la vitesse du véhicule maximale à une valeur supérieure à celle recommandée pour les pneus du véhicule.

Précautions d'utilisation

Evitez la surchauffe du moteur

La température du liquide de refroidissement du moteur (antigel) (un mélange de 50 % d'éthylène glycol et de 50 % d'eau) ne doit pas dépasser la plage normale de l'indicateur de température de 116 °C (240 °F) avec un bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement de 145 kPa (21 lb/po^2).

Générale, la température du liquide de refroidissement du moteur (antigel) indiquée durant le fonctionnement sera à la gauche du centre dans la plage normale de l'indicateur.

Evitez le fonctionnement du moteur lorsque la température du liquide de refroidissement est basse

Le fonctionnement continu du moteur lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur (antigel) est inférieure à la plage normale indiquée sur l'indicateur de 60 °C (140 °F) peut endommager le moteur. Une basse température du liquide de refroidissement du moteur (antigel) peut causer une combustion incomplète qui favorise la formation de dépôts de carbone et de vernis sur les segments des pistons et les gicleurs des injecteurs. De plus, le carburant non brûlé peut pénétrer dans le carter de moteur, ce qui dilue l'huile et cause une usure rapide du moteur.

Conseils concernant le circuit de refroidissement – transmission automatique

Pour réduire la possibilité de surchauffe du moteur et de la transmission lorsque la température ambiante est très élevée, prenez les mesures suivantes :

• ***Conduite urbaine –***
Lorsque le véhicule est arrêté, placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT) et augmentez le régime de ralenti du moteur.

• ***Conduite sur route –***
Réduisez votre vitesse.

• ***Conduite sur pentes abruptes ascendantes –***
Sélectionnez un rapport de transmission inférieur.

• ***Climatisation –***
Désactivez-la temporairement.

Ne faites pas fonctionner le moteur lorsque la pression d'huile du moteur est basse

Lorsque le moteur est à la température normale de fonctionnement, les pressions d'huile minimales exigées sont indiquées ci-dessous :

Régime de ralenti de 700 à 800 tr/min	69 kPa (10 lb/po^2)
Vitesse maximale et charge	207 kPa (30 lb/po^2)

AVERTISSEMENT!

Si la pression d'huile chute à une valeur inférieure à la valeur normale, coupez immédiatement le moteur. Si vous n'observez pas cette consigne, vous risquez d'endommager immédiatement et gravement le moteur.

Ne faites pas fonctionner le moteur si des pièces sont défectueuses

Un avertissement est émis pour toutes les défaillances du moteur avant que la défaillance se produise. Portez attention aux modifications dans les performances, les bruits et les signaux visuels lorsque le moteur doit faire l'objet d'un entretien. Quelques indications importantes sont présentées ci-dessous :

- Ratés ou secousses importantes du moteur.
- Perte soudaine de puissance.
- Bruits inhabituels du moteur.
- Fuites de carburant, d'huile ou de liquide de refroidissement.
- Changement soudain dans la température de fonctionnement du moteur, hors des normes de fonctionnement normal.
- Fumée excessive.
- Chute de pression d'huile.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le liquide de refroidissement du moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid. Branchez le cordon du chauffe-moteur sur une prise de 110 à 115 V c.a. protégée par un disjoncteur de fuite à la terre à l'aide d'une rallonge trifilaire.

Le cordon du chauffe-moteur est acheminé sous le capot vers le côté droit et se trouve juste derrière la calandre, près du phare.

NOTA : Le cordon du chauffe-moteur est une option installée à l'usine. Ces cordons de chauffage sont disponibles auprès de votre concessionnaire MOPAR autorisé si votre véhicule n'est pas muni de cette option.

Le chauffe-moteur doit être alimenté pendant au moins une heure pour chauffer adéquatement le liquide de refroidissement.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon avant de prendre la route. Un cordon électrique de 110 à 115 V endommagé peut causer une électrocution.

NOTA : Le chauffe-moteur nécessite une tension de 110 V c.a. et une intensité de 6,5 A pour activer l'élément chauffant.

Utilisation du chauffe-moteur

Lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F), l'utilisation du chauffe-moteur est recommandée.

Lorsque la température ambiante est inférieure à -29 °C (-20 °F), l'utilisation du chauffe-moteur est nécessaire.

FREIN SUR ÉCHAPPEMENT DE MOTEUR DIESEL (FREIN MOTEUR)

Le frein sur échappement (frein moteur) fournit un couple négatif (freinage) du moteur. Le frein moteur est normalement utilisé, sans s'y limiter, pour le remorquage du véhicule dans lequel le freinage peut être effectué par la puissance interne du moteur, sans utiliser les freins mécaniques du véhicule.

Les avantages du frein sur échappement sont indiqués ci-dessous :

- maîtrise du véhicule;
- surchauffe réduite des freins;
- vie utile prolongée des freins;
- réchauffement plus rapide de la cabine.

Le frein sur échappement ne fonctionne que si le conducteur appuie sur le bouton de frein sur échappement jusqu'à ce que le témoin de frein sur échappement s'allume. Le mode de frein sur échappement normal (Pleine puissance) est indiqué par un témoin de frein sur échappement de couleur jaune.

Commutateur de frein sur échappement

Lorsque le témoin de frein sur échappement est allumé et que la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), le frein sur échappement fonctionnera automatiquement lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur. Plus le régime de moteur est élevé, plus le frein sur échappement est efficace. La transmission automatique rétrograde de façon plus agressive en mode de remorquage-charge lourde lorsque le frein sur échappement est activé pour augmenter le rendement des freins.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'un frein sur échappement du marché secondaire n'est pas recommandée et peut causer des dommages au moteur.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas le frein sur échappement lorsque vous conduisez sur des chaussées recouvertes de glace ou sur des chaussées glissantes, car il augmente l'effet de frein moteur et pourrait faire déraper les roues arrière, provoquer un tête-à-queue et vous faire perdre la maîtrise du véhicule, pouvant causer un accident et des blessures graves ou mortelles.

NOTA : Pour assurer une puissance de freinage optimale, il est recommandé d'utiliser le frein sur échappement en mode de remorquage-charge lourde.

Le frein sur échappement peut également être utilisé pour réduire la période de réchauffement du moteur. Pour utiliser le frein sur échappement comme un dispositif de réchauffement, le véhicule doit être immobilisé ou se déplacer à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mi/h), le témoin de frein sur échappement doit être allumé, la température du liquide de refroidissement doit être inférieure à 82 °C (180 °F) et la température ambiante sous 16 °C (60 °F).

Frein sur échappement intelligent automatique

La technologie de frein sur échappement automatique offre des caractéristiques de frein sur échappement plus stables et moins agressives lors de la conduite sur des pentes descendantes. Bien qu'il puisse appliquer une pleine force de freinage sur échappement au besoin, le frein sur échappement automatique peut ne pas appliquer un freinage évident si la vitesse du véhicule n'augmente pas. Le frein sur échappement automatique est conçu pour maintenir la vitesse du véhicule, tandis que le frein sur échappement intégral est conçu pour réduire la vitesse du véhicule.

Le frein sur échappement automatique peut être activé en appuyant de nouveau sur le bouton de frein sur échappement en tout temps après l'activation du frein sur échappement intégral. Le témoin de frein sur échappement à l'écran de l'EVIC/du DID passera de la couleur jaune à la couleur verte lors de l'activation du frein sur échappement automatique. Lorsque vous appuyez de nouveau sur le bouton de frein sur échappement, le mode de frein sur échappement est désactivé.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) (retrait de la clé), le levier de vitesses de la transmission est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

NOTA : Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT).

Système de verrouillage de clé de contact/ position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) (retrait de la clé). La télécommande ne peut être retirée du commutateur d'allumage que lorsque celui-ci se trouve à la LOCK/ OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) et que le levier de vitesses est verrouillé à la position P (STATIONNEMENT).

Dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein

Ce véhicule est muni d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le commutateur d'allumage doit être tourné à la position ON/RUN (MARCHE) (moteur en marche ou à l'arrêt) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Transmission automatique à six rapports – selon l'équipement

Les modèles de châssis-cabines (équipés d'une transmission automatique) utilisent la transmission AS69RC (qui est munie d'un couvercle d'accès de prise de force sur le côté du carter de transmission). Les modèles de camionnettes peuvent utiliser la transmission AS69RC ou la transmission 68RFE (qui n'est pas munie d'un couvercle d'accès de prise de force).

L'affichage de position du rapport de transmission (situé dans le groupe d'instruments) indique la plage de rapports de transmission. Le levier de vitesses est monté sur le côté droit de la colonne de direction. Vous devez appuyer sur la pédale de frein pour déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT) (Consultez le paragraphe « Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein » dans cette section). Pour démarrer, déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT). Tirez le levier de vitesses vers vous pour sélectionner la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou P (STATIONNEMENT), ou pour déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT).

La transmission commandée électroniquement offre un programme de passage des vitesses précis. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (milles).

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier entre les vitesses.

Le levier de vitesses de la transmission comporte seulement les positions de gamme P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) et D (MARCHE AVANT). Des rétrogradations manuelles peuvent être effectuées au moyen de la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports » dans cette section). Appuyez sur les commutateurs (-/+) du système de sélection électronique des rapports du levier de vitesses lorsqu'il se trouve en position DRIVE (MARCHE AVANT) pour sélectionner le rapport de transmission le plus élevé disponible et afficher le rapport limité sélectionné (1, 2, 3, etc.) dans le groupe d'instruments. Les modèles équipés d'écran d'information du conducteur (DID) affichent le rapport limité sélectionné et le rapport actuel, en mode de sélection électronique des rapports.

Plage de rapports

N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA : Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule sur une pente, serrez le frein de stationnement avant de déplacer le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

NOTA : Sur les véhicules à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert se trouve à la position D (MARCHE AVANT).

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, serrez toujours le frein de stationnement, placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), coupez le moteur et retirez la télécommande. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ et ARRÊT) (retrait de la clé), le levier de vitesses de la transmission est verrouillé en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières. Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go^{MC} en mode ACC (accessoires) ou ON/RUN (marche). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

AVERTISSEMENT!

- **Avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez tourner le commutateur d'allumage de la position LOCK/OFF (ANTIVOL-VERROUILLÉ/ARRÊT) à la positon ON/RUN (MARCHE), puis appuyez également sur la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.**
- **N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.**

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT), procédez comme suit :

- Lorsque vous passez à la position P (STATIONNEMENT), tirez le levier de vitesses vers vous et déplacez-le complètement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée.
- Relâchez le levier de vitesses et assurez-vous qu'il est bien placé à la position P (STATIONNEMENT).
- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT).
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le levier de vitesses ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Position N (POINT MORT)

Passez à la position N (POINT MORT) lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et être impliqué dans une collision.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut endommager gravement la transmission. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et d'optimiser l'économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux premier, deuxième et troisième rapports de démultiplication, au quatrième rapport direct et aux cinquième et

sixième rapports de surmultiplication. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de rapports de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports » dans cette section) pour sélectionner une plage de rapports inférieure. Dans ces conditions, l'utilisation d'une plage de rapports inférieure améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et les surchauffes.

Si la température de la transmission dépasse les limites de fonctionnement normal, le module du groupe motopropulseur modifiera le programme de changement de vitesse de la transmission et augmentera la gamme d'engagement d'embrayage du convertisseur de couple. Cette mesure a pour but de protéger la transmission contre une surchauffe dommageable.

Si la transmission devient extrêmement chaude ou risque de surchauffer, le témoin d'avertissement de température de la transmission peut s'allumer et la transmission peut fonctionner de façon inhabituelle jusqu'à ce que la transmission refroidisse.

NOTA : Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un véhicule fortement chargé à basse vitesse par temps chaud (par exemple, pendant la traction d'une remorque sur une pente abrupte ou dans la circulation dense). Dans ces conditions, le glissement du convertisseur de couple pourrait ajouter une charge thermique importante au circuit de refroidissement. La rétrogradation de la transmission au rapport le plus bas possible (lors de la conduite sur une pente ascendante), ou le passage à la position N (POINT MORT) (lors d'un arrêt en circulation dense) peut faciliter la réduction de cette régénération de chaleur excessive.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple est neutralisé jusqu'à ce que l'huile de la transmission soit chaude. (Consultez le « Nota » sous le paragraphe « Embrayage du convertisseur de couple » dans cette section.) Sur les camionnettes munies d'une transmission 68RFE, le rapport de surmultiplicateur supérieur est également neutralisé jusqu'au réchauffement de l'huile de transmission, et lorsque la température est extrêmement froide (égale ou inférieure à -27 °C [-16 °F]), le fonctionnement de la transmission peut être brièvement limité au premier rapport et au rapport de prise directe seulement. Sur les camions munis d'une transmission AS69RC, les cinquième et sixième rapports peuvent être brièvement neutralisés lors de démarrages à froid sous 5 °C (41 °F), et lorsque la température est extrêmement froide (égale ou inférieure à -20 °C [-4 °F]), le fonctionnement de la transmission peut être brièvement limité au troisième rapport seulement. À ce moment, la capacité d'accélération du véhicule peut être grandement réduite si le véhicule est lourdement chargé. Dans tous les cas, le

fonctionnement normal de la transmission reprend lorsque la température de la transmission atteint un niveau acceptable.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission reste au quatrième rapport (pour la transmission 68RFE) ou au troisième rapport (pour la transmission AS69RC), peu importe le rapport de marche avant sélectionné. Si un camion muni d'une transmission AS69RC passe en mode de fonctionnement de secours sur l'autoroute, le cinquième rapport est initialement engagé jusqu'à ce que le véhicule ralentit à une vitesse dans laquelle le troisième rapport peut être engagé. Les rapports P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT) continueront de fonctionner. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Le mode de fonctionnement de secours vous permet de vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule sans endommager la transmission.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

1. Immobilisez le véhicule.
2. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.

4. Attendez environ 10 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Votre concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic qui lui permet de déterminer si le problème peut se reproduire.

Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

Fonctionnement du système de sélection électronique des rapports

La commande de sélection de vitesse du système de sélection électronique des rapports vous permet de limiter le rapport disponible le plus élevé lorsque le levier de vitesses de la transmission est en position D (MARCHE AVANT). Par exemple, si vous réglez le rapport de transmission limité sur 4 (quatrième rapport), la transmission ne passera pas à un rapport supérieur, mais elle rétrogradera normalement aux rapports inférieurs.

Vous pouvez passer du mode D (MARCHE AVANT) au mode du système de sélection électronique des rapports, et vice-versa, peu importe la vitesse du véhicule. Lorsque le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT), la transmission fonctionne automatiquement, en utilisant tous les rapports disponibles. Appuyez légèrement sur le commutateur (-) du système de sélection électronique des rapports pour activer le mode de sélection électronique des rapports, pour afficher le rapport

actuel dans le groupe d'instruments et pour régler ce rapport comme le rapport disponible le plus élevé. Une fois en mode de sélection électronique des rapports, appuyez légèrement sur le commutateur (-) ou (+) du système de sélection électronique des rapports pour modifier le rapport disponible le plus élevé.

Levier de vitesses de la colonne de direction

Pour quitter le mode de sélection électronique des rapports, maintenez enfoncé le commutateur (+) du système de sélection électronique des rapports jusqu'à ce que l'affichage du rapport limité disparaisse du groupe d'instruments.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

Affichage du rapport limité de transmission	1	2	3	4	5	6	D
Rapport(s) permis	1	1 à 2	1 à 3	1 à 4	1 à 5	1 à 6	1 à 6

NOTA : Pour sélectionner le rapport approprié permettant une décélération maximale (freinage moteur), maintenez simplement le commutateur (-) du système de sélection électronique des rapports enfoncé. La transmission passera au rapport le mieux adapté pour ralentir le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Lors de l'utilisation du système de sélection électronique des rapports (ERS) pour le freinage moteur en descendant une pente abrupte, faites attention de ne pas emballer le moteur. Appliquez les freins au besoin pour empêcher le moteur de s'emballer.

Fonctionnement du surmultiplicateur

La transmission automatique comprend un surmultiplicateur à commande électronique (cinquième et sixième rapports). La transmission passe automatiquement en surmultipliée dans les conditions suivantes :

- Le levier de vitesses est à la position D (MARCHE AVANT).
- L'huile de transmission a atteint une température adéquate.
- Le liquide de refroidissement du moteur a atteint une température adéquate.
- La vitesse du véhicule est suffisamment élevée.
- Le conducteur n'appuie pas fermement sur la pédale d'accélérateur.

Utilisation du mode de remorquage-charge lourde

Lorsque vous conduisez sur des routes vallonnées, que vous tirez une remorque, que vous transportez une charge lourde, etc., et que de nombreux changements de vitesses de la transmission sont nécessaires, appuyez sur le commutateur TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) pour activer le mode de remorquage-charge lourde. Vous améliorerez ainsi la performance et réduirez les risques de surchauffe ou les défaillances de la transmission attribuables aux changements de rapports trop fréquents. En mode de REMORQUAGE-CHARGE LOURDE, les passages aux rapports supérieurs de la transmission sont retardés et la transmission rétrogradera automatiquement (pour le frein moteur) lorsque le papillon des gaz est fermé et pendant les manœuvres de freinage régulières.

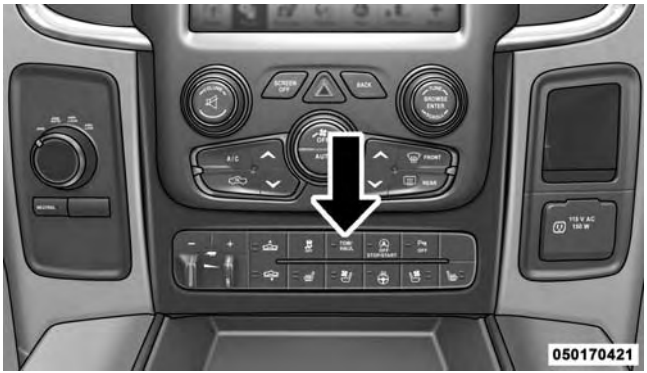

Commutateur TOW/HAUL (remorquage-charge lourde)

Le témoin TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) s'allume dans le groupe d'instruments pour indiquer que le mode de remorquage-charge lourde a été activé. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal. La transmission reprend en mode normal à chaque démarrage. Vous devez appuyer

sur le commutateur TOW/HAUL (remorquage-charge lourde) à chaque démarrage pour activer le mode de remorquage-charge lourde au besoin.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas la fonction TOW/HAUL (REMORQUAGE-CHARGE LOURDE) quand vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante. Le frein moteur ainsi accru pourrait faire déraper les roues arrière. Le véhicule pourrait alors louvoyer et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident, entraînant des blessures graves ou mortelles.

Embrayage du convertisseur de couple

La transmission automatique de votre véhicule est munie d'une fonction qui permet de réduire la consommation de carburant. Le dispositif d'embrayage du convertisseur de couple est actionné automatiquement à des vitesses prédéterminées. Par conséquent, la maniabilité ou la conduite risque de varier légèrement aux rapports supérieurs, en fonctionnement normal. Lorsque la vitesse du véhicule diminue ou augmente, l'embrayage se désengage automatiquement.

NOTA :

- L'embrayage du convertisseur de couple ne s'engage pas (et les camions munis d'une transmission 68RFE ne passent pas au 6e rapport), avant que l'huile de la transmission et le liquide de refroidissement du moteur soient chauds (généralement après une distance de 2 à 5 km [1 à 3 mi]). Étant donné que le régime du moteur est plus élevé lorsque l'embrayage du convertisseur de couple est désactivé, il pourrait vous sembler que la transmission ne passe pas correctement les rapports lorsqu'elle est froide. Ceci est normal. Lorsque vous utiliserez la commande de sélection de

vitesse du système de sélection électronique des rapports une fois la transmission suffisamment réchauffée, vous constaterez que la transmission est en mesure de passer à la surmultipliée, puis d'en sortir.

- Si le véhicule n'a pas été utilisé pendant plusieurs jours, les premières secondes de conduite suivant l'engagement d'un rapport de la transmission évoqueront un manque de nervosité de celle-ci. Ceci est attribuable au liquide qui s'écoule partiellement du convertisseur de couple dans la transmission. Cette condition est normale et n'est pas susceptible d'endommager la transmission. Le convertisseur de couple se remplira dans les cinq secondes du démarrage du moteur.

TRANSMISSION MANUELLE – SELON L'ÉQUIPEMENT

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance sans avoir serré le frein de stationnement au risque de vous infliger des blessures et de blesser d'autres personnes. Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule, particulièrement dans une pente.

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous roulez, ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale d'embrayage et n'essayez pas de maintenir votre véhicule en position dans une pente en gardant la pédale d'embrayage partiellement enfoncée. Vous pourriez ainsi provoquer l'usure prématurée de l'embrayage.

NOTA : Par temps froid, il vous faudra davantage d'effort pour embrayer jusqu'à ce que le liquide de la transmission se réchauffe. Ceci est normal.

Passage des rapports

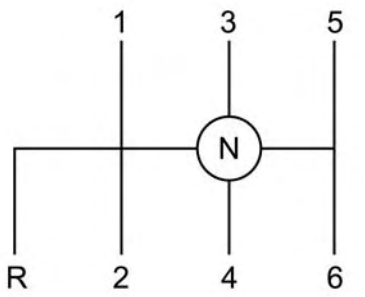

Modèle de passage des vitesses

Les modèles de camions munis d'une transmission manuelle sont équipés d'un système de verrouillage sur l'embrayage. La pédale d'embrayage doit être complètement enfoncée pour démarrer le moteur.

Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage avant de changer de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur pendant que vous relâchez la pédale d'embrayage.

Cette transmission comporte un premier rapport qui doit être utilisé pour faire démarrer le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt et qu'il transporte une charge utile ou qu'il tracte une remorque. Vous risquez d'endommager l'embrayage lorsque le démarrage est effectué au deuxième ou au troisième rapport et que le véhicule est chargé. Le démarrage au deuxième rapport peut être effectué si le véhicule n'est pas chargé. Passez les rapports dans l'ordre, sans en sauter.

NOTA : Lorsque le véhicule est chargé, lors de la traction d'une remorque ou lorsqu'il se trouve sur une pente, le démarrage du camion doit toujours être effectué au premier rapport, sans sauter les rapports.

Seuils de changement de vitesses recommandés pour le véhicule

Pour utiliser efficacement la transmission manuelle en termes d'économie de carburant et de rendement, passez les vitesses supérieures comme le recommande le tableau de passage des rapports. Changez de rapport selon la vitesse du véhicule indiquée pour l'accélération. Lorsque le véhicule est lourdement chargé ou qu'il tracte une remorque, les vitesses recommandées pour les passages des vitesses supérieures peuvent ne pas être valides.

Vitesses maximales recommandées pour les passages des vitesses supérieures

Rapport	1 à 2	2 à 3	3 à 4	4 à 5	5 à 6
Vitesse maximale	11 km/h (7 mi/h)	24 km/h (15 mi/h)	40 km/h (25 mi/h)	64 km/h (40 mi/h)	72 km/h (45 mi/h)

Rétrogradation

Nous vous recommandons de passer à un rapport inférieur pour ménager les freins lorsque vous conduisez sur des pentes abruptes descendantes. De plus, la rétrogradation au bon moment permet d'obtenir une meilleure accélération lorsque vous souhaitez reprendre la vitesse. Rétrogradez progressivement. Ne sautez aucun rapport lorsque vous rétrogradez afin d'éviter d'emballer le moteur et l'embrayage.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper.

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, assurez-vous de rétrograder d'une seule vitesse à la fois pour éviter d'emballer le moteur et d'endommager les soupapes et le disque d'embrayage, même si la pédale d'embrayage est enfoncée.

Vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation

AVERTISSEMENT!

Si vous ne respectez pas les vitesses recommandées pour la rétrogradation, vous risquez de provoquer un emballement du moteur ou des dommages au disque d'embrayage, même si la pédale d'embrayage est enfoncée.

Vitesses maximales recommandées pour la rétrogradation

Rapport	6 à 5	5 à 4	4 à 3	3 à 2	2 à 1
Vitesse maximale	109 km/h (68 mi/h)	80 km/h (50 mi/h)	51 km/h (32 mi/h)	31 km/h (19 mi/h)	16 km/h (10 mi/h)

AVERTISSEMENT!

Si vous sautez des rapports lorsque vous rétrogradez ou si vous rétrogradez à trop grande vitesse, vous risquez de provoquer un emballement du moteur lorsque vous sélectionnez un rapport trop petit et que vous desserrez la pédale d'embrayage. Même si vous maintenez la pédale d'embrayage enfoncée (sans la relâcher), vous risquez d'endommager l'embrayage et la transmission si vous sautez des rapports lorsque vous rétrogradez ou si vous rétrogradez à trop grande vitesse.

Passage à la position R (MARCHE ARRIÈRE)

Pour passer à la position R (MARCHE ARRIÈRE), immobilisez complètement le véhicule. Appuyez sur la pédale d'embrayage et observez une courte pause pour permettre au train d'engrenage de s'immobiliser. Depuis la position N (POINT MORT), déplacez rapidement d'un mouvement uniforme le levier de vitesses jusque dans la zone de la position R (MARCHE ARRIÈRE). (Un blocage évident est ressenti au contact de la butée d'interdiction de marche arrière.) Terminez le passage à la position R (MARCHE ARRIÈRE) en tirant sur le levier de vitesses.

La butée d'interdiction de marche arrière prévient un passage accidentel à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et avertit le conducteur qu'il est sur le point de placer la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Grâce à cette fonction, le conducteur perçoit un effort certain lorsqu'il déplace lentement le levier de vitesses à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

Pour déplacer le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), immobilisez complètement le véhicule et appuyez sur la pédale d'embrayage. Si vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) avant d'avoir immobilisé complètement le véhicule, un manque de souplesse lors du passage peut être perçu.

COMMUTATEURS AUXILIAIRES – SELON L'ÉQUIPEMENT

Il peut y avoir jusqu'à cinq commutateurs auxiliaires situés dans le bloc de commandes inférieur sur le tableau de bord, qui peuvent être utilisées pour alimenter plusieurs appareils électroniques et la PdF (prise de force) - selon l'équipement. Si la prise de force en est équipée, il prendra la place du cinquième commutateur auxiliaire. Les connexions des commutateurs se trouvent sous le capot dans les connecteurs fixés au centre de distribution électrique.

Vous avez la possibilité de configurer le fonctionnement des commutateurs auxiliaires au moyen du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID). Tous les commutateurs peuvent à présent être configurés pour bloquer momentanément le fonctionnement du commutateur, alimenter la batterie ou démarrer le moteur et maintenir le dernier réglage à travers un cycle d'allumage.

NOTA : Les conditions de maintien du dernier réglage sont remplies lorsque le fonctionnement du commutateur est bloqué et le moteur est démarré.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation des commutateurs auxiliaires, consultez le guide des carrossiers-constructeurs de Ram sur le site www.rambodybuilder.com et sélectionnez les liens appropriés.

FONCTIONNEMENT DE LA PRISE DE FORCE – SELON L'ÉQUIPEMENT (CHÂSSIS-CABINE SEULEMENT)

Si ce véhicule est muni d'un ensemble de préparation de prise de force et d'une transmission automatique à six rapports AS69RC ou d'une transmission manuelle à six rapports G-56, il est possible d'installer un ensemble de conversion du marché secondaire muni d'une prise de force entraînée par la transmission. L'utilisateur pourra utiliser la prise de force en mode stationnaire ou mobile.

Les véhicules sont réglés à l'usine en mode stationnaire. Pour sélectionner le mode mobile, vous devez accéder au menu de véhicule commercial à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) et choisir le mode mobile de la prise de force. Les détails concernant les modes de sélection de la prise de force ainsi que de plus amples renseignements sur la prise de force sont disponibles sur le site Web des carrossiers-constructeurs de camions Ram. www.rambodybuilder.com

Transmission automatique à six rapports AS69RC seulement

Le pignon d'entraînement de la prise de force (pièce de la transmission AS69RC) fonctionne à la vitesse de turbine du convertisseur de couple. La vitesse de turbine est inférieure au régime du moteur lorsque l'embrayage du convertisseur de couple n'est pas engagé et est similaire au régime moteur lorsque l'embrayage du convertisseur de couple est engagé.

Mode stationnaire

Pour utiliser la prise de force dans ce mode, les conditions suivantes doivent être présentes :

- Le levier de vitesses doit être à la position P (STATIONNEMENT) (véhicules équipés d'une transmission automatique).
- Le commutateur de la prise de force a été activé.
- Le frein de stationnement est serré (véhicules équipés d'une transmission manuelle).
- La pédale de frein doit être desserrée.
- Le moteur du véhicule doit être en marche.
- Aucune anomalie liée au véhicule, aux commutateurs de frein ou d'embrayage n'est présente.
- La prise de force doit être installée correctement au moyen de circuits fournis du véhicule.

Le message « PTO On » (Prise de force activée) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) pendant cinq secondes si les conditions ci-dessus sont présentes. Autrement, le message « To Operate PTO Shift to Park » (Pour utiliser la prise de force, passer à la position de stationnement) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) pour indiquer quelle mesure l'utilisateur doit prendre pour engager le mode de prise de force.

L'utilisateur peut sélectionner le mode de prise de force à l'aide des commutateurs du régulateur de vitesse ou à l'aide de la télécommande (fournie par le fournisseur de la prise de force). Pour sélectionner le mode de prise de force à l'aide des commutateurs du régulateur de vitesse, l'utilisateur doit d'abord activer le commutateur de prise de force qui permet d'activer le mode de prise de force. Pour augmenter ou diminuer le régime de ralenti du moteur et pour optimiser la fonction de prise de force, les commutateurs du régulateur de vitesse « RESUME/ ACCEL » (REPRISE-ACCÉLÉRATION) et « DECEL » (DÉCÉLÉRATION) peuvent être utilisés respectivement. Pour désengager le mode de prise de force et revenir au fonctionnement standard du véhicule, actionnez simplement le commutateur de prise de force à la position OFF (HORS FONCTION).

L'embrayage du convertisseur de couple s'engage automatiquement aux régimes du moteur supérieurs à 1 200 tr/min en mode stationnaire de la prise de force. Une fois engagé, l'embrayage du convertisseur de couple reste activé et ne sera pas désactivé tant que le régime du moteur chute sous 1 000 tr/min. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple est préférable pour certains types d'applications de prise de force (transmission automatique seulement).

Pour utiliser la prise de force au moyen d'un commutateur à distance, l'utilisateur doit s'assurer que les conditions ci-dessus sont présentes. Il est primordial pour un fonctionnement adéquat que la prise de force et le commutateur à distance soient installés correctement, en portant une attention particulière pour s'assurer que le câblage fourni du véhicule a été branché correctement. Ceci est la responsabilité de l'installateur de la prise de force, des commutateurs et de la télécommande. Il est également la responsabilité du constructeur de la prise de force de s'assurer que leur système électrique (commutateurs et télécommande) soit compatible avec l'architecture électrique du véhicule et la fonctionnalité du logiciel.

NOTA : Une vitesse définie unique peut être programmée au moyen du menu de prise de force à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web des carrossiers-constructeurs de camions Ram. www.rambodybuilder.com **www.ramtrucks.com**

Mode mobile

Pour utiliser la prise de force dans ce mode, les conditions suivantes doivent être présentes :

- Le mode mobile est activé au moyen du menu à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID).
- Le commutateur ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) a été activé.

- Le levier de vitesses des véhicules équipés d'une transmission automatique doit être à la position P (STATIONNEMENT) ou D (MARCHE AVANT).
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La pédale de frein doit être desserrée.
- Aucune anomalie liée au véhicule, aux commutateurs de frein ou d'embrayage n'est présente.
- Le moteur du véhicule doit être en marche.
- La prise de force doit être installée correctement au moyen de circuits fournis du véhicule.

L'utilisateur peut sélectionner le mode de prise de force pendant que le véhicule est en mouvement. Pour ce faire, la fonction de prise de force doit être activée avant de déplacer le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT). Cela peut être réalisé en activant le commutateur ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) de la prise de force fourni avec l'ensemble de conversion. À ce point, l'utilisateur peut placer le levier de vitesses à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) et peut ainsi activer le mode de prise de force lorsque le véhicule commence à se déplacer. Pour désengager le mode de prise de force et revenir au mode de fonctionnement standard du véhicule, actionnez simplement le commutateur ON/OFF (EN FONCTION-HORS FONCTION) à la position OFF (HORS FONCTION).

NOTA : Pour obtenir des renseignements spécifiques sur les exigences de la prise de force et de la pompe ainsi que des renseignements supplémentaires relatifs au véhicule (schémas de câblage, valeurs prédéterminées de ralenti, limites de régime du moteur et exigences des composants du véhicule et du logiciel), consultez le guide du carrossier-constructeur en visitant le site **www.rambodybuilder.com** et en sélectionnant les liens appropriés.

EMBALLEMENT DU MOTEUR

L'emballement du moteur diesel est une condition rare qui touche les moteurs diesel, dans laquelle le moteur consomme sa propre huile de lubrification et tourne à des régimes de moteur plus élevés jusqu'à ce qu'il atteigne un surrégime auquel il se détruit en raison d'une panne mécanique ou d'un grippage du moteur causé par un manque de lubrification.

MISE EN GARDE!

En cas d'emballement du moteur, causé par des vapeurs inflammables provenant du carburant renversé ou des fuites d'huile du turbocompresseur aspirées dans le moteur, effectuez les étapes suivantes pour éviter les blessures ou les dommages au véhicule :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt).

2. À l'aide d'un extincteur à dioxide de carbone (CO2) ou à poudre sèche chimique, dirigez la pulvérisation de l'extincteur dans la calandre du côté passager afin de permettre la pénétration de la pulvérisation dans la prise d'air du moteur.

L'entrée de la prise d'air du moteur est située derrière le phare du côté passager et reçoit l'air par la calandre.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Utilisez du carburant diesel de bonne qualité, de marque connue. La loi fédérale exige que ce véhicule soit alimenté uniquement avec du carburant diesel à très faible teneur en soufre (teneur maximale de 15 ppm) et interdit l'utilisation de carburants à faible teneur en soufre (teneur maximale de 500 ppm) afin d'éviter d'endommager le système antipollution.

Le carburant diesel n° 2, conforme à la norme D-975 indice S15 de l'ASTM (anciennement connu sous le nom de American Society for Testing and Materials), assure de bonnes performances durant presque toute l'année. Si le véhicule est exposé à un froid extrême (sous -7 °C ou 20 °F), ou s'il doit circuler à des températures inférieures à la normale pendant des périodes prolongées, utilisez du carburant diesel climatisé n° 2 ou mélangez des volumes égaux de carburants diesel n° 1 et n° 2. Votre véhicule se trouvera ainsi mieux protégé contre la gélification du carburant et la formation de cire sur les filtres à carburant.

MISE EN GARDE!

L'alcool ou l'essence ne doit pas être utilisé comme agent de mélange du carburant. Ces liquides sont instables lorsque soumis à certaines conditions. Ils sont dangereux et même explosifs si mélangés avec du carburant diesel.

Le carburant diesel contient presque toujours une certaine quantité d'eau. Pour empêcher des problèmes liés au circuit d'alimentation, vidangez l'eau accumulée du séparateur d'eau et de carburant à l'aide du dispositif de vidange fourni sur les deux filtres à carburant. Si vous achetez un carburant de bonne qualité et que vous suivez le conseil relatif aux températures froides indiqué ci-dessus, les conditionneurs de carburant ne devraient pas être nécessaires dans votre véhicule. Un carburant diesel à haut indice de cétane de première qualité peut assurer un démarrage à froid amélioré et un rendement de réchauffement accru.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur. Consultez les paragraphes « Directives d'entretien » et « Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Spécifications de carburant

Le moteur diesel Cummins a été conçu pour profiter de la valeur énergétique élevée et du coût généralement inférieur du carburant diesel à très faible teneur en soufre n° 2 et du carburant diesel climatisé à très faible teneur en soufre n° 2. Les essais ont également démontré que ce moteur fonctionne également avec les carburants diesel à très faible teneur en soufre n° 1 ou d'autres carburants conformes aux spécifications.

NOTA :

- Si vous remplissez accidentellement le réservoir de carburant avec de l'essence sur votre véhicule muni d'un moteur diesel, ne démarrez pas le moteur. Si vous redémarrez le moteur, vous risquez d'endommager le moteur et le circuit d'alimentation. Communiquez avec votre concessionnaire local pour toute intervention.
- Un mélange maximal de carburant contenant 5 % de biodiesel conforme à la norme D-975 de l'ASTM peut être utilisé avec le moteur diesel Cummins. (Modèles de châssis-cabines non configurés avec la compatibilité B20.)

- Un mélange maximal de carburant contenant 20 % de biodiesel conforme à la norme D-7467 de l'ASTM peut être utilisé avec le moteur diesel Cummins. (Modèles de camionnettes et modèles de châssis-cabines configurés avec la compatiblité B20.)
- De plus, les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat de votre moteur diesel Cummins. Toutefois, si le carburant formulé en fonction des saisons n'est pas disponible et que la température ambiante est inférieure à -6 °C (20 °F), le traitement complet pour moteur diesel de MOPAR (ou un produit équivalent) peut être utile afin de prévenir la gélification du carburant.
- Le carburant diesel à très faible teneur en soufre nº 1 ne doit être utilisé que dans des conditions de froids extrêmes (-23 °C ou -10 °F).

Exigences relatives au carburant biodiesel

Modèles de châssis-cabines

Un mélange de carburant maximal contenant 5 % de biodiesel conforme à la norme D975 de l'ASTM peut être utilisé avec le moteur diesel Cummins. Si un fonctionnement avec les mélanges de biodiesel supérieurs à 5 % mais inférieurs à 20 % (B6 à B20) est souhaité, le camion doit d'abord être reconfiguré par un concessionnaire Ram autorisé et vous devez respecter les exigences indiquées dans cette section.

Modèles de camionnettes et modèles de châssis-cabines livrés avec l'option B20

Votre véhicule a été validé et approuvé pour l'utilisation des mélanges de biodiesel allant jusqu'à 20 % (B20) à condition de respecter les exigences décrites ci-dessous. Il est important que vous compreniez et que vous respectiez ces exigences. Si vous ne respectez pas ces exigences en matière de vidange d'huile pour les véhicules qui

fonctionnent avec des mélanges de biodiesel allant jusqu'à B20, vous risquez d'entraîner l'usure prématurée du moteur. Cette usure n'est pas couverte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le biodiesel est un carburant produit à partir de ressources renouvelables généralement dérivés de graisse animale, d'huile de colza (base d'ester méthylique de colza [RME]) ou d'huile de soja (base d'ester méthylique de soja [SME ou SOME]). Le carburant biodiesel comporte des limitations inhérentes qui exigent que vous compreniez et que vous respectiez les exigences suivantes si vous utilisez des mélanges de biodiesel supérieurs à 5 % mais inférieurs à 20 % (B6 à B20). Il n'y a pas de restrictions uniques pour l'utilisation de B5. L'utilisation de mélanges supérieurs à 20 % n'est pas approuvée. L'utilisation de mélanges supérieurs à 20 % peut endommager le moteur. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Qualité de carburant – doit être conforme aux normes de l'ASTM

La qualité de carburant biodiesel peut varier largement. Seul du carburant produit par un fournisseur BQ9000 respectant les spécifications suivantes peut être mélangé afin d'être conforme au carburant de mélange biodiesel (B6 à B20) répondant à la norme D-7467 de l'ASTM :

- Carburant pétrodiesel conforme à la norme D-975 de l'ASTM et carburant biodiesel (B100) conforme à la norme D-6751 de l'ASTM.

Stabilité d'oxydation de carburant – le carburant doit être utilisé dans les six mois suivant sa fabrication

Le carburant biodiesel présente une pauvre stabilité d'oxydation qui peut entraîner des problèmes de stockage à long terme. Le carburant produit conformément aux normes de l'ASTM, s'il est stocké correctement, fournit une protection contre l'oxydation de carburant allant jusqu'à six mois.

Séparation d'eau du carburant – les éléments de filtre à carburant homologués MOPAR et Cummins doivent être utilisés

Vous devez utiliser les éléments de filtre à carburant homologués MOPAR et Cummins dans le filtre monté sur le moteur et le filtre monté sur le cadre.

Le carburant biodiesel présente une affinité naturelle à l'eau et l'eau accélère la croissance microbienne. Le système de filtration de MOPAR et Cummins est conçu pour fournir les capacités adéquates de séparation d'eau du carburant.

Propriétés du carburant biodiesel – températures ambiantes basses

Le carburant biodiesel peut geler ou se solidifier aux températures ambiantes faibles, ce qui peut poser des problèmes de stockage et de fonctionnement. Des précautions peuvent être nécessaires en cas de températures ambiantes faibles, telles que le stockage de carburant dans un bâtiment chauffé ou dans un réservoir de stockage chauffé ou l'utilisation des additifs de température froids.

Dilution de l'huile par le carburant – il est nécessaire de respecter l'intervalle de vidange d'huile prescrit

La dissolution de carburant dans l'huile de lubrification a été observée lors de l'utilisation de carburant biodiesel. La teneur de l'huile en carburant dissous ne doit pas dépasser 5 %. Pour assurer que cette limite est respectée, l'intervalle de vidange d'huile doit être effectué selon le programme suivant :

- Modèles de camionnettes Ram 2500 et 3500 seulement – 15 000 mi*
- Modèles de châssis-cabines Ram 3500, 4500 et 5500 – 12 500 mi*

(*à moins d'être avisé par un message de vidange d'huile)

AVERTISSEMENT!

- **Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 24 000 km (15 000 mi) pour une camionnette ou 20 000 km (12 500 mi) pour un châssis-cabine en cas de fonctionnement avec des mélanges de diesel biologique supérieurs à 5 %. Les intervalles de vidange d'huile ne devraient pas dépasser 6 mois dans les deux cas. Le non-respect de ces exigences de vidange d'huile pour les véhicules qui fonctionnent avec des mélanges de diesel biologique allant jusqu'à B20 peut entraîner l'usure prématurée du moteur. Cette usure n'est pas couverte par la garantie limitée de véhicule neuf.**
- **Compatibilité diesel biologique B20 : le moteur peut souffrir de dégâts importants s'il fonctionne avec des concentrations de diesel biologique supérieures à 20 %.**

AJOUT DE CARBURANT – MODÈLES 2500 ET 3500 ÉQUIPÉS D'UN MOTEUR DIESEL

1. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.

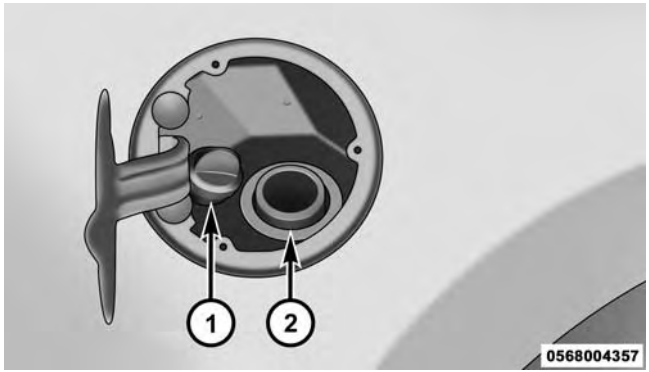

Emplacement de remplissage de carburant diesel et de liquide d'échappement diesel

1 – Emplacement de remplissage de liquide d'échappement diesel
2 – Emplacement de remplissage de carburant diesel

NOTA : Il n'y a pas de bouchon du réservoir de carburant. Le système est scellé par un volet à battant à l'intérieur du tuyau de remplissage.

2. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.
3. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
4. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

Appoint d'urgence du réservoir de carburant

La plupart des réservoirs de carburant ne permettent pas d'ouvrir le volet à battant.

Un entonnoir est fourni pour ouvrir le volet à battant afin de pouvoir réapprovisionner d'urgence le véhicule en carburant.

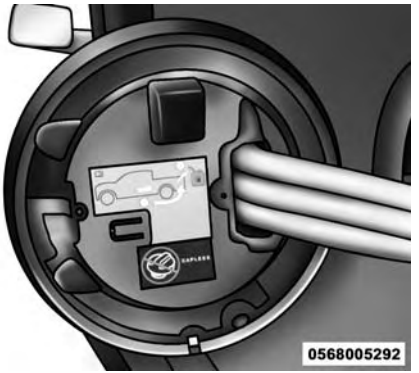

Trappe du réservoir de carburant diesel et de liquide d'échappement diesel

1. Récupérez l'entonnoir de carburant de la trousse de cric située sous le siège passager avant.

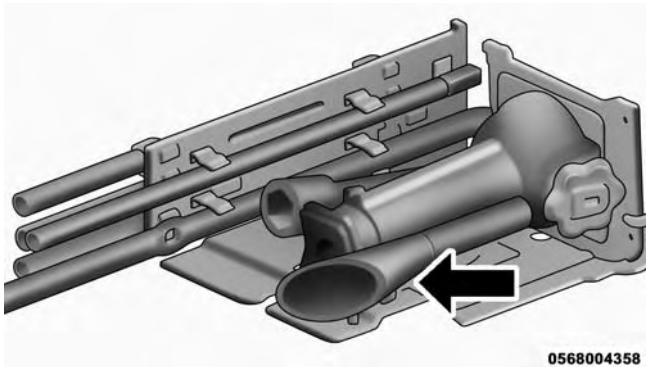

Emplacement de l'entonnoir de remplissage de carburant des modèles 2500 et 3500

2. Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.

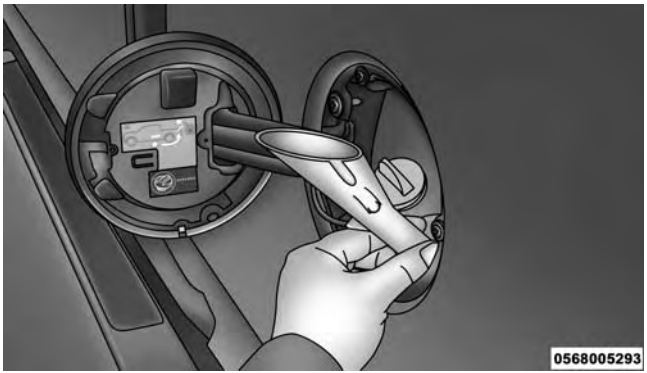

Emplacement de remplissage d'urgence de carburant

NOTA : Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir le volet à battant ouvert.

3. Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.
4. Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans la trousse de cric.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

MISE EN GARDE!

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**
- **N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'état ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les bidons de carburant au sol lorsque vous les remplissez.**

AJOUT DE CARBURANT – MODÈLES DE CHÂSSIS-CABINES

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

NOTA :

- Lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
- Serrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'au déclic. Il confirme que le bouchon du réservoir de carburant est correctement serré.
- Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant est serré chaque fois que vous faites le plein.

MISE EN GARDE!

Vous risquez de causer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé dans la caisse de la camionnette. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les bidons de carburant au sol lorsque vous les remplissez.

Bouchon du réservoir de carburant

Si vous perdez ou endommagez le bouchon du réservoir de carburant, assurez-vous que le bouchon de rechange est du type approprié pour votre véhicule.

AVERTISSEMENT!

Vous risquez d'endommager le circuit d'alimentation ou le système antipollution si vous utilisez un bouchon du réservoir de carburant inapproprié. Un bouchon mal adapté peut laisser des impuretés s'infiltrer dans le circuit d'alimentation en carburant.

MISE EN GARDE!

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque le bouchon du réservoir de carburant est retiré ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**
- **N'ajoutez jamais de carburant à un véhicule dont le moteur tourne.**

Evitez l'utilisation de carburant contaminé

Le carburant contaminé par de l'eau ou de la saleté peut causer des dommages importants au circuit d'alimentation du moteur. L'entretien approprié du filtre à carburant du moteur et du réservoir de carburant est essentiel. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Directives d'entretien » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Entreposage de carburant en vrac – carburant diesel

Si vous entreposez des quantités de carburant, un entretien approprié du carburant entreposé est également important. Le carburant contaminé par de l'eau favorise la croissance de « microbes ». Ces microbes forment une « boue » qui obstrue le système de filtration de carburant et les canalisations. Vidangez la condensation du réservoir d'alimentation et remplacez le filtre régulièrement.

NOTA : En cas d'épuisement de carburant dans un moteur diesel, l'air est aspiré dans le circuit d'alimentation.

Si le moteur ne démarre pas, consultez les paragraphes « Directives d'entretien » et « Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

N'ouvrez pas le circuit haute pression d'alimentation en carburant lorsque le moteur est en marche. Le fonctionnement du moteur entraîne une pression élevée de carburant. La pulvérisation de carburant haute pression peut provoquer des blessures graves ou la mort.

Entreposage du liquide d'échappement diesel

Le liquide d'échappement diesel a une durée de conservation prolongée. S'il est maintenu à une température comprise entre -12 °C et 32 °C (10 °F à 90 °F), il peut se conserver pendant au moins une année.

Le liquide d'échappement diesel peut geler lorsqu'il est entreposé à basse température. Par exemple, il peut geler si la température est égale ou inférieure à -11 °C (12 °F). Toutefois, le système peut fonctionner à cette température.

NOTA : Il faut tenir compte des éléments ci-dessous lorsque vous utilisez du liquide d'échappement diesel.

- Les contenants dans lesquels se trouve le liquide d'échappement diesel et les pièces qui entrent en contact doivent être résistants à la corrosion (plastique ou acier inoxydable). Le cuivre, le laiton, l'aluminium, le fer et l'acier ne sont pas des matériaux anticorrosifs et ils doivent être évités.
- Si du liquide d'échappement diesel est déversé, il doit être complètement nettoyé.

Ajout de liquide d'échappement diesel

L'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel (situé dans le groupe d'instruments) affiche la quantité de liquide d'échappement diesel restante dans le réservoir. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les paragraphes « Groupe d'instruments » et « Description du groupe d'instruments » dans la section « Instruments du tableau de bord ».

NOTA : Les conditions de conduite (altitude, vitesse du véhicule et charge du véhicule, etc.) ont une incidence sur la consommation de liquide d'échappement diesel.

Un autre facteur est que la température extérieure peut affecter la consommation en liquide d'échappement diesel. Par temps froid, à une température inférieure ou égale à -11 °C (12 °F), l'aiguille de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel peut rester sur une position fixe et peut ne pas se déplacer pendant des périodes prolongées. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système.

Procédure d'appoint de liquide d'échappement diesel

NOTA : Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître le type de liquide approprié.

1. Retirez le bouchon du réservoir de liquide d'échappement diesel (situé du côté conducteur ou dans la trappe de carburant).

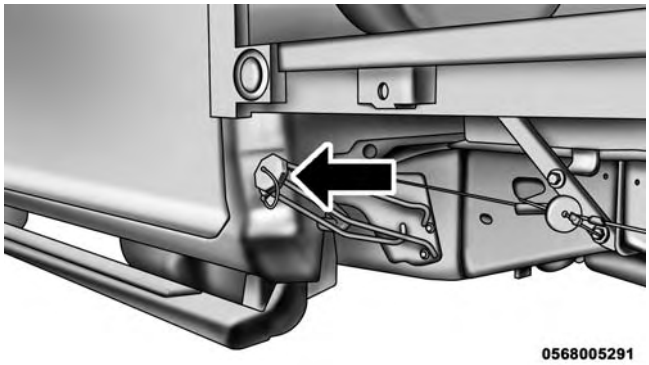

Bouchon de remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel des modèles de châssis-cabines

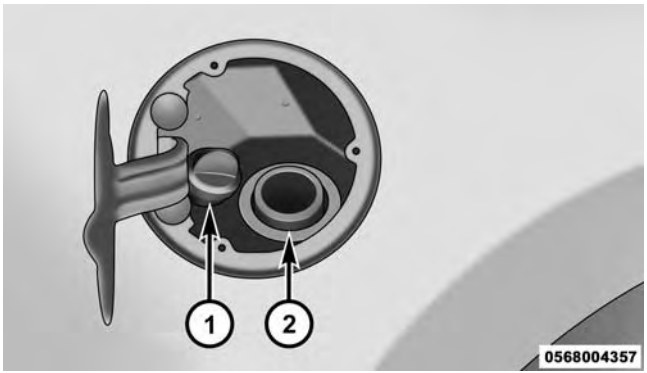

Bouchon de remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel et emplacement de remplissage de carburant des modèles 1 500, 2 500 et 3 500

1 – Emplacement de remplissage de liquide d'échappement diesel

2 – Emplacement de remplissage de carburant diesel

2. Insérez l'adaptateur ou le pistolet de remplissage du liquide d'échappement diesel dans le goulot de remplissage du réservoir.

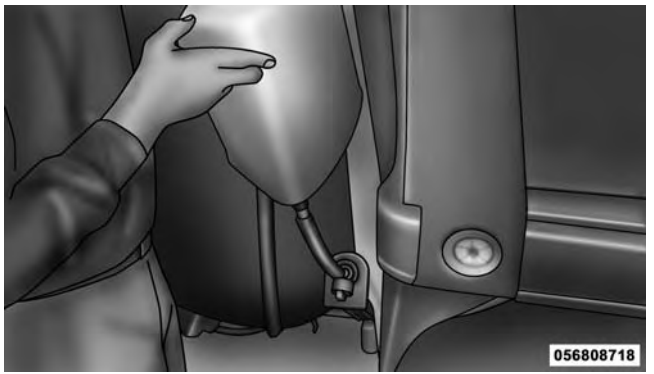

Remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter le débordement du liquide d'échappement diesel et des dommages possibles au réservoir en raison d'un remplissage excessif, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.**
- **NE REMPLISSEZ PAS TROP LE RÉSERVOIR. Le liquide d'échappement diesel gèle sous -11 °C (12 °F). Le système de liquide d'échappement diesel est conçu pour fonctionner dans des températures en dessous du point de congélation du liquide d'échappement diesel; si vous remplissez trop le réservoir et que le liquide gèle, vous risquez d'endommager le système.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Lorsque le liquide d'échappement diesel est renversé, nettoyez immédiatement la zone avec de l'eau et utilisez un matériel absorbant pour essuyer le liquide renversé sur le sol.**
- **Ne tentez pas de démarrer votre moteur si du liquide d'échappement diesel est accidentellement ajouté au réservoir de carburant diesel, car cela peut entraîner des dégâts importants à votre moteur, y compris, sans s'y limiter, une panne de la pompe à carburant et des injecteurs.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **N'ajoutez jamais un liquide autre que le liquide d'échappement diesel dans le réservoir, en particulier toute forme d'hydrocarbure comme le carburant diesel, les additifs du système d'alimentation en carburant, l'essence ou tout autre produit à base de pétrole. Même une très petite quantité de ces produits (moins de 100 parties par million ou inférieure à 1 oz. par 78 gallons US) risquerait de contaminer l'ensemble du système de liquide d'échappement diesel, entraînant ainsi son remplacement. Si des propriétaires utilisent un récipient, un entonnoir ou un gicleur lors du remplissage du réservoir, ces outils doivent être neufs ou ne sont utilisés exclusivement que pour faire l'appoint de liquide d'échappement diesel. MOPAR fournit un gicleur amovible avec son liquide d'échappement diesel à cette fin.**

3. Cessez le remplissage du réservoir lorsqu'une des situations suivantes se produit : le liquide d'échappement diesel cesse de s'écouler de la bouteille de remplissage dans le réservoir, le liquide d'échappement diesel s'éclabousse du goulot de remplissage ou le pistolet de la pompe de liquide d'échappement diesel s'arrête automatiquement.
4. Remettez le bouchon sur le réservoir.

Remplissage du réservoir de liquide d'échappement diesel par temps froid

Étant donné que le liquide d'échappement diesel commence à geler à -11 °C (12 °F), votre véhicule est muni d'un système de chauffage automatique de liquide d'échappement diesel. Ceci permet le fonctionnement adéquat du système d'injection avec dispositif de post-combustion de liquide d'échappement diesel à une température sous -11 °C (12 °F). Si votre véhicule n'est pas utilisé pour une période prolongée lorsque la température est sous -11 °C (12 °F), le liquide d'échappement diesel peut geler dans le réservoir. Si le réservoir est trop plein et que le liquide gèle, le réservoir peut s'endommager. Ne remplissez donc pas trop le réservoir de liquide d'échappement diesel.

Le réservoir de liquide d'échappement diesel de ces véhicules lorsqu'il est plein, est doté d'une grande capacité de réserve. Ainsi, le capteur de niveau indique que le réservoir est plein bien avant qu'il le soit complètement. Autrement dit, le réservoir est doté d'une capacité de stockage supplémentaire au-dessus du repère de niveau plein qui n'est pas mentionnée sur l'indicateur. Vous pouvez ne pas observer de changement sur le relevé, même après avoir parcouru jusqu'à 2 000 milles dans certains cas.

L'impact que cela peut avoir varie en fonction du véhicule. Les camions lourds ont un réservoir de 5,7 gallons US dont le relevé indique qu'il est plein lorsqu'il l'est à environ 90 %. Cela signifie que les conducteurs peuvent consommer au moins 10 % du réservoir de liquide d'échappement diesel réellement plein sans observer de changement visible sur le relevé de l'indicateur. Les modèles de châssis-cabine ont un réservoir de 9 gallons US dont le relevé indique qu'il est plein lorsqu'il l'est à environ 75 %. Les conducteurs peuvent ainsi consommer au moins 25 % du réservoir de liquide d'échappement diesel réellement plein sans observer de changement visible sur le relevé de l'indicateur.

Lors du remplissage, vous devez faire preuve de vigilance si vous utilisez un bidon portable afin d'éviter un remplissage excessif. Observez le niveau de l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel dans le groupe d'instruments. Dans le cas des modèles de camionnettes, vous pouvez ajouter en toute sécurité jusqu'à 2 gallons US de liquide d'échappement diesel à partir de bidons portables lorsque l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche un relevé indiquant que le réservoir est à moitié plein. Dans le cas des modèles de châssis-cabines, vous pouvez ajouter jusqu'à 2 gallons US de liquide d'échappement diesel lorsque l'indicateur de niveau du liquide d'échappement diesel affiche un relevé indiquant que le réservoir est aux trois quarts plein.

LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL

Votre véhicule est muni d'un système de réduction catalytique sélective conforme aux rigoureuses normes antipollution de l'organisme américain Environmental Protection Agency pour les moteurs diesel.

Le système de réduction catalytique sélective permet de réduire la quasi-totalité des émissions d'oxyde d'azote (provenant des moteurs), qui sont nocives pour la santé et l'environnement. De petites quantités de liquide

d'échappement diesel sont injectées dans l'échappement, en amont du catalyseur; lorsqu'il se transforme en vapeur, le liquide d'échappement diesel transforme l'oxyde d'azote (NOx) en azote (N2) et en vapeur d'eau (H2O), deux composants naturels de l'air que nous respirons. Vous pouvez alors conduire votre véhicule en toute tranquillité, sachant que vous contribuez à créer un environnement plus propre et plus sain pour les générations à venir.

Vue d'ensemble du système

Le système d'injection de ce véhicule est muni d'un dispositif de postcombustion de DEF (liquide d'échappement diesel) et d'un système de réduction catalytique sélective conformes aux normes d'émission.

Le système d'injection avec dispositif de postcombustion de liquide d'échappement diesel comprend les éléments suivants :

- Réservoir
- Pompe
- Injecteur
- Conduites de liquide d'échappement diesel chauffées électroniquement
- Module de commande
- Capteurs d'oxyde d'azote (NOx)
- Sondes de température
- Catalyseur du système de réduction catalytique sélective
- Capteur UQS

Le système d'injection avec dispositif de postcombustion de liquide d'échappement diesel et son catalyseur permettent de respecter les exigences relatives aux émissions diesel, tout en maintenant une économie de carburant exceptionnelle et en améliorant la maniabilité, le couple et la puissance du véhicule.

Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements sur les messages et les avertissements du système.

NOTA :

- Votre véhicule est muni d'un système d'injection avec dispositif de postcombustion de liquide d'échappement diesel. Vous pouvez entendre de temps en temps un déclic audible. Il s'agit du fonctionnement normal.
- Après la coupure du moteur, la pompe de liquide d'échappement diesel demeure en marche pendant un certain temps afin de purger le système de liquide d'échappement diesel. Il s'agit du fonctionnement normal.

EN CAS D'URGENCE

■ DÉMARRAGE D'APPOINT 340

□ Avec un dispositif d'aide au démarrage portatif 344

DÉMARRAGE D'APPOINT

MISE EN GARDE!

- **Pour empêcher les blessures ou les dommages aux vêtements, évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous branchez les câbles volants et évitez que les colliers de serrage des câbles ne se touchent. Tenez les orifices d'aération de la batterie à distance de toute flamme ou étincelle. Portez toujours une protection oculaire lorsque vous effectuez des travaux sur la batterie.**
- **N'utilisez pas une batterie d'appoint ni une autre source d'appoint d'une puissance supérieure à 12 V, par exemple, une source d'alimentation de 24 V.**

NOTA : La dimension des batteries de rechange doit être identique afin de prévenir les dommages au circuit de charge du véhicule.

Votre véhicule est muni de deux batteries de 12 V. S'il est nécessaire d'utiliser une batterie d'appoint avec des câbles volants pour démarrer un moteur de véhicule car les batteries sont déchargées, vous devrez utiliser la procédure suivante :

Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses d'une transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) (ou à la position N [POINT MORT] dans le cas d'une transmission manuelle). Éteignez les feux, le dispositif de chauffage et les autres charges électriques. Observez le témoin de charge (selon l'équipement) dans les deux batteries. Si le témoin (selon l'équipement) est jaune ou brille à faible intensité, remplacez cette batterie.

AVERTISSEMENT!

Utilisez la procédure de démarrage d'appoint seulement lorsque le témoin de charge (selon l'équipement) dans les deux batteries est foncé dans le centre. Ne tentez pas d'effectuer un démarrage d'appoint lorsqu'un des témoins de charge de la batterie (selon l'équipement) est lumineux ou est de couleur jaune. Si le témoin de charge (selon l'équipement) comporte un point vert au centre, le non-démarrage n'est pas dû à une batterie déchargée. Le système de lancement devra donc être vérifié.

1. Branchez un câble volant sur la borne positive de la batterie d'appoint et l'autre extrémité du même câble sur la borne positive de la batterie déchargée.

NOTA : Ne procédez pas au démarrage d'appoint à partir des fusibles. Démarrez directement uniquement à partir de la borne positive.

MISE EN GARDE!

Ne permettez pas aux véhicules de se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

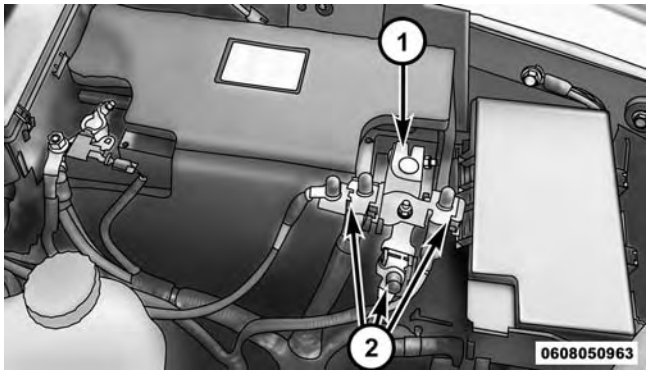

Batterie (modèle de moteur diesel illustré)

1 – Borne positive de la batterie
2 – Fusibles

2. Branchez une extrémité de l'autre câble volant sur la borne négative (-) de la batterie d'appoint. Branchez l'autre extrémité du câble volant sur une bonne masse du chauffe-moteur du véhicule dont la batterie est déchargée. Assurez-vous d'un bon contact, exempt de saleté et de graisse.

MISE EN GARDE!

- **Ne branchez pas le câble à la borne négative de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie.**
- **Par temps froid, lorsque les températures se situent sous le point de congélation, l'électrolyte d'une batterie déchargée peut geler. La batterie pourrait se fendre ou exploser si vous tentez de faire un démarrage d'appoint. La température de la batterie doit être rétablie au-dessus du point de congélation avant de tenter un démarrage d'appoint.**

3. Veillez à ce que les colliers de serrage d'un câble n'entrent pas, par inadvertance, en contact avec les colliers de serrage de l'autre câble. Ne vous penchez pas sur la batterie lors du branchement. La connexion négative doit assurer une conductivité et un courant électrique adéquats.
4. Après le démarrage du moteur ou si le moteur ne démarre pas, les câbles doivent être débranchés dans l'ordre suivant :
   - Débranchez le câble négatif sur la masse du moteur.
   - Débranchez le câble négatif sur la borne négative de la batterie d'appoint.
   - Débranchez le câble de la borne positive des deux batteries.

MISE EN GARDE!

Toute procédure autre que celle décrite ci-dessus pourrait provoquer :

- **Des blessures causées par le giclement de l'électrolyte hors des orifices de ventilation de la batterie.**
- **Des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.**
- **Des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou du véhicule immobilisé.**

Avec un dispositif d'aide au démarrage portatif

Ces dispositifs sont offerts en plusieurs modèles. Suivez les directives du constructeur concernant les précautions nécessaires et le fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

Il est très important que la tension de fonctionnement de l'unité de démarrage ne dépasse pas 12 V c.c., car vous risqueriez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

■ COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR DIESEL 6.7L – TRANSMISSION À SIX RAPPORTS 68RFE (MODÈLES 2500 ET 3500) 347

■ COMPARTIMENT MOTEUR — MOTEUR DIESEL 6.7L – TRANSMISSION À SIX RAPPORTS AS69RC SERVICE INTENSIF (MODÈLES 3500 ET DE CHÂSSIS-CABINES) . . .348

■ DIRECTIVES D'ENTRETIEN 349

- □ Huile Moteur 350
- □ Filtre à air du moteur 355
- □ Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau 359
- □ Remplacement du filtre à carburant monté sur le moteur 361
- □ Remplacement du filtre à carburant monté sur la sous-carrosserie 364
- □ Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant 366
- □ Régénération de la stratégie d'intervention – déroulement du message 368
- □ Liquide d'échappement diesel. 369
- □ Batteries sans entretien 369
- □ Système de refroidissement 371

- □ Refroidisseur d'air de suralimentation – refroidisseur intermédiaire 378
- □ Système de freinage 379
- □ Système hydraulique d'embrayage 381
- □ Boîte de transfert – selon l'équipement 381
- □ Transmission manuelle – Selon l'équipement . .382
- □ Transmission automatique – Selon l'équipement 382
- □ Entretien requis et garantie du sytème d'insonorisation 386

■ CONTENANCE EN LIQUIDES 392

■ LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE 394

- □ Moteur 394
- □ Châssis 398

COMPARTIMENT MOTEUR – MOTEUR DIESEL 6.7L – TRANSMISSION À SIX RAPPORTS 68RFE (MODÈLES 2500 ET 3500)

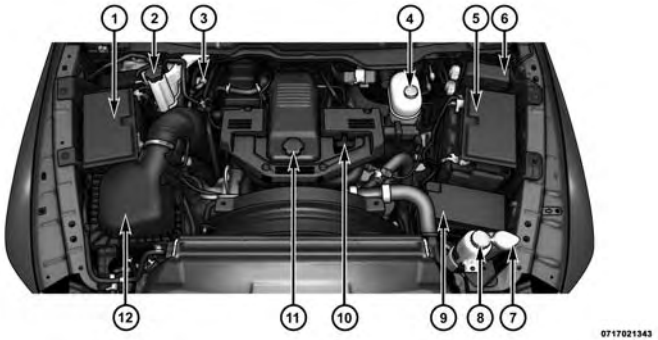

1 – Batterie
2 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Jauge d'huile de la transmission automatique
4 – Réservoir de liquide pour freins
5 – Batterie
6 – Centrale de servitudes auxiliaire
7 – Réservoir de liquide lave-glace
8 – Réservoir de liquide de direction assistée
9 – Centrale de servitudes
10 – Jauge d'huile moteur
11 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
12 – Filtre à air

COMPARTIMENT MOTEUR — MOTEUR DIESEL 6.7L – TRANSMISSION À SIX RAPPORTS AS69RC SERVICE INTENSIF (MODÈLES 3500 ET DE CHÂSSIS-CABINES)

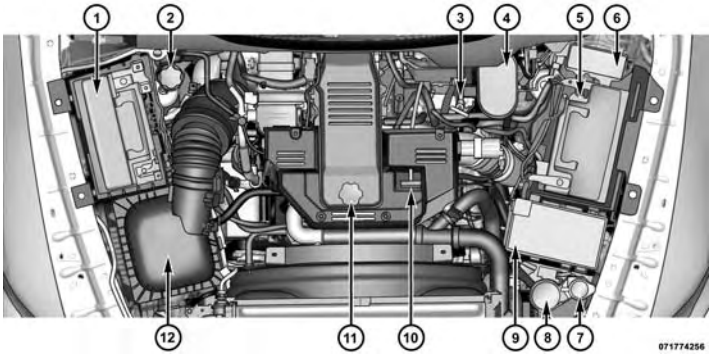

1 – Batterie
2 – Réservoir de liquide de refroidissement du moteur
3 – Jauge d'huile de la transmission automatique
4 – Réservoir de liquide pour freins
5 – Batterie
6 – Centrale de servitudes auxiliaire
7 – Réservoir de liquide lave-glace
8 – Réservoir de liquide de direction assistée
9 – Centrale de servitudes
10 – Jauge d'huile moteur
11 – Bouchon de remplissage d'huile moteur
12 – Filtre à air

DIRECTIVES D'ENTRETIEN

Les pages qui suivent traitent des services d'entretien **obligatoires** déterminés par les ingénieurs qui ont conçu votre véhicule.

En plus des éléments d'entretien prescrits dans le calendrier d'entretien prévu, il se peut que l'entretien ou le remplacement d'autres composants soit requis.

AVERTISSEMENT!

- **Si vous n'effectuez pas l'entretien ou les réparations requises pour votre véhicule, cela pourrait entraîner l'augmentation des coûts des réparations, l'endommagement d'autres composant ou la diminution du rendement du véhicule. Assurez-vous de faire inspecter immédiatement les anomalies par un concessionnaire autorisé ou par un centre de réparations qualifié.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

- **Votre véhicule a été rempli de liquides à formule améliorée qui protègent le rendement et la durabilité de votre véhicule et permettent de réduire la fréquence des entretiens. Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé, car cela pourrait endommager le moteur, la transmission, la direction assistée ou la climatisation. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Si un rinçage est requis par suite de la défaillance d'un composant, utilisez uniquement le liquide prescrit par la procédure de rinçage.**

Huile Moteur

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer une lubrification adéquate du moteur de votre véhicule, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile aux intervalles réguliers. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile est avant le démarrage du moteur, après une nuit passée à l'arrêt. Lors de la vérification de l'huile après le fonctionnement du moteur, assurez-vous d'abord que le moteur ait atteint complètement sa température de fonctionnement, puis attendez 30 minutes après la coupure du moteur pour vérifier l'huile.

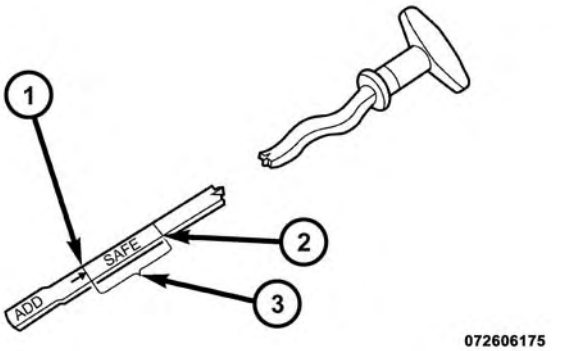

Jauge d'huile moteur

1 – Plage ADD (AJOUT NÉCESSAIRE)
2 – Repère de niveau plein
3 – Plage SAFE (NIVEAU ADÉQUAT)

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. N'ajoutez de l'huile que lorsque le niveau indiqué sur la jauge d'huile est inférieur au repère « ADD » (AJOUT NÉCESSAIRE). La capacité totale du repère ADD (AJOUT NÉCESSAIRE) au repère de niveau plein est de 1,9 L (2 pintes US).

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant du carter entraînera une aération ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Ne faites jamais tourner le moteur lorsque le niveau d'huile est inférieur au repère « ADD » (AJOUT NÉCESSAIRE) ou au-dessus du repère supérieur « SAFE » (NIVEAU ADÉQUAT).

Vidange de l'huile moteur

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API CJ-4 et conformes aux exigences de FCA US LLC. Utilisez l'huile MOPAR ou une huile équivalente qui répond à la norme MS-10902 de FCA US. Les produits conformes à la normes CES 20081 de Cummins peuvent également être utilisés. L'identification de ces huiles moteur se trouve généralement à l'arrière du contenant d'huile.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API

Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

Les huiles à haute teneur en cendres peuvent produire des dépôts nocifs sur les soupapes de culasse et/ou des dommages au système de post-traitement. Une teneur maximale en cendres sulfatées de 1,00 % masse est recommandée pour toutes les huiles utilisées dans le moteur.

Le même intervalle de vidange d'huile doit être observé pour l'huile synthétique comme pour l'huile à base de pétrole. De plus, l'huile synthétique doit respecter les mêmes spécifications de rendement que l'huile à base de pétrole.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Indice de viscosité de l'huile moteur (Indice SAE)

À une température ambiante supérieure à -18 °C (0 °F), nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur 15W-40, telle que MOPAR, Shell Rotella et Shell Rimula, qui répond à la norme MS-10902 de FCA US et qui correspond à la catégorie des huiles moteur CJ-4 de l'API. Les produits conformes à la normes CES 20081 de Cummins peuvent également être utilisés. L'identification de l'huile moteur se trouve généralement à l'arrière du contenant d'huile.

À une température ambiante inférieure à -18 °C (0 °F), nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur **synthétique** SAE 5W-40, telle que MOPAR, Shell Rotella et Shell Rimula, qui répond à la norme MS-10902 de FCA US et qui correspond à la catégorie des huiles moteur CJ-4 de l'API.

AVERTISSEMENT!

Si vous n'utilisez pas l'huile moteur synthétique SAE 5W-40 lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F), vous risquez d'endommager gravement le moteur.

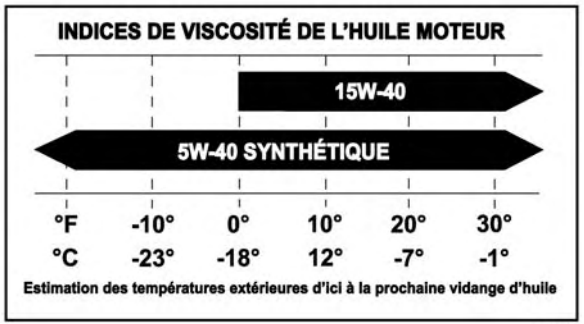

80f2247d

L'huile moteur qui n'est pas conforme à la norme de matériaux de FCA US ou de Cummins et qui ne correspond pas à la catégorie des huiles moteur CJ-4 de l'API ne doivent pas être utilisées, car vous risqueriez de compromettre la durabilité du moteur et du système d'échappement. La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon

de remplissage d'huile moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile moteur, consultez le paragraphe « Compartiment moteur » dans la section « Entretien de votre véhicule ».

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. De plus, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Filtre à huile moteur

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. Vous devez remplacer le filtre à huile moteur à chaque vidange d'huile moteur.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à air du moteur

AVERTISSEMENT!

Tout l'air qui pénètre dans le système d'admission du moteur doit être filtré. Les particules abrasives dans l'air non filtré causeront l'usure rapide des composants du moteur.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. Des blessures graves pourraient en résulter.

L'état du filtre à air est contrôlé par le module de commande du moteur. Le message « SERVICE AIR FILTER » (ENTRETIEN DU FILTRE À AIR) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID) lorsqu'un entretien est requis. Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le message « SERVICE AIR FILTER » (Entretien du filtre à air) peut s'afficher régulièrement. en raison des exigences de débit d'air du moteur qui sont modifiées en fonction des conditions de conduite. À mesure que le filtre devient plus limité et que les exigences de débit d'air augmentent, le message « SERVICE AIR FILTER » (Entretien du filtre à air) s'affiche à l'écran. Le message pourrait ne pas s'afficher lors de cycles de conduite

subséquents si les mêmes conditions ne sont pas présentes. Lorsque ce message apparaît la première fois, l'élément de filtre à air doit être remplacé dans les 402 km (250 mi) de conduite afin d'assurer le fonctionnement adéquat du moteur durant toutes les conditions de conduite.

AVERTISSEMENT!

La conduite du véhicule lorsque le filtre à air est obstrué peut endommager le moteur. La conduite du véhicule dans des conditions poussiéreuses pendant des périodes prolongées entraînera une obstruction rapide du filtre à air. Des mesures appropriées doivent être prises aussitôt que le message « SERVICE AIR FILTER » (ENTRETIEN DU FILTRE À AIR) s'affiche.

Si le véhicule manifeste une perte soudaine de puissance du moteur en cas de neige ou de pluie abondante, ou lors de l'utilisation d'un chasse-neige, et que le message « SERVICE AIR FILTER » (ENTRETIEN DU FILTRE À AIR) s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID, accompagné d'un carillon qui retentit à toutes les 60 secondes, inspectez visuellement le filtre à air pour déterminer la présence d'une accumulation de neige ou de glace ou une saturation extrême d'eau. Si le filtre à air n'est pas endommagé, enlevez toute accumulation de neige ou de glace, puis réinstallez le filtre à air. Si le filtre à air est endommagé, remplacez l'élément du filtre.

NOTA : Le boîtier du filtre à air contient un capteur de débit d'air massique. Ce capteur est critique au bon fonctionnement du moteur et à la longévité des composants. Tout dommage ou toute modification à ce capteur pourrait entraîner des dommages importants au moteur et au système de post-traitement des gaz d'échappement. Nous recommandons l'utilisation des pièces de marque MOPAR.

Bien que votre véhicule est muni d'un contrôleur de filtre à air, une inspection visuelle de l'élément du filtre à air est recommandé à tous les 24 000 km (15 000 mi) ou à tous les 12 mois, selon la première éventualité. **En aucun cas, l'élément du filtre à air ne doit dépasser 48 000 km (30 000 mi) ou 24 mois, selon la première éventualité.**

AVERTISSEMENT!

Plusieurs éléments de filtre à air de performance du marché secondaire ne filtrent pas de façon adéquate l'air qui pénètre dans le moteur. L'utilisation de tels filtres peut endommager gravement votre moteur.

Inspection et remplacement du filtre à air du moteur

Inspectez le filtre à air du moteur pour y découvrir de la saleté ou des débris. Si vous en trouvez des traces, vous devez changer le filtre à air.

Dépose du filtre à air du moteur

1. Retirez les vis du couvercle du filtre à air.

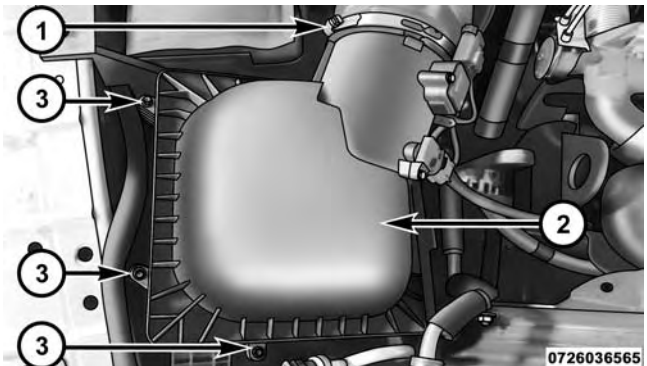

Couvercle du filtre à air

1 - Collier de serrage du tuyau à air pur
2 – Couvercle du filtre à air
3 – Vis

2. Soulevez le couvercle du filtre à air pour accéder au filtre à air.

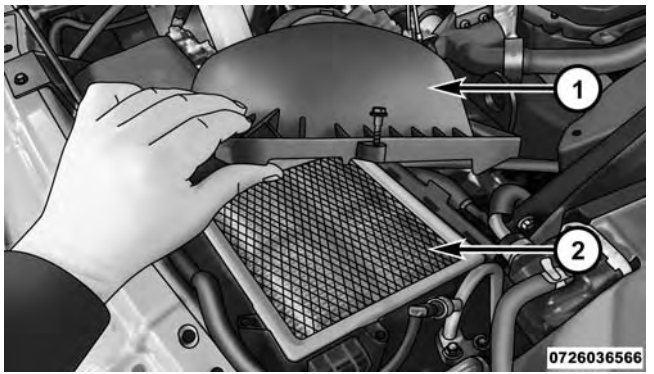

Boîtier du filtre à air ouvert

1 - Couvercle du filtre à air
2 – Filtre à air

3. Retirez l'élément du filtre à air de l'ensemble du boîtier.

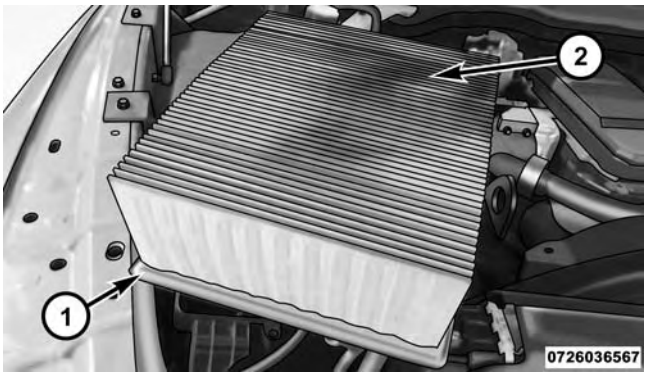

Filtre à air

1 – Filtre à air
2 - Surface d'inspection du filtre à air

Installation du filtre à air du moteur

NOTA : Avant de remplacer l'élément du filtre à air, inspectez et nettoyez le boîtier si vous y trouvez de la saleté ou des débris.

1. Installez l'élément du filtre à air dans l'ensemble du boîtier, en orientant la surface d'inspection du filtre à air vers le bas.
2. Posez le couvercle du filtre à air sur les pattes de positionnement de l'ensemble du boîtier.
3. Installez les vis pour fixer le couvercle du filtre à air sur l'ensemble de boîtier.

Vidange du filtre à carburant et de séparateur d'eau

Il y a deux ensembles de filtre à carburant. Un ensemble est situé sur le côté du conducteur du moteur. La meilleure façon d'accéder à cette soupape de vidange d'eau est de sous le capot. Le deuxième ensemble se trouve sur la sous-carrosserie devant l'essieu arrière, au-dessus de l'arbre de transmission des modèles de camionnettes. L'emplacement du deuxième ensemble de filtre des modèles de châssis-cabines se trouve sur le cadre derrière l'essieu avant. La meilleure façon d'accéder à cette soupape de vidange d'eau est de sous le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Ne vidangez pas les filtres à carburant et séparateur d'eau lorsque le moteur est en marche.**
- **Le carburant diesel endommage le bitume. Vidangez les filtres dans un contenant approprié.**

Si de l'eau est détectée dans le séparateur d'eau pendant que le moteur est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), le témoin d'eau dans le carburant s'allume et un carillon audible retentit cinq fois. À ce stade, vous devriez couper le moteur et vidanger l'eau des deux filtres.

AVERTISSEMENT!

Si le témoin d'eau dans le carburant reste allumé, NE FAITES PAS DÉMARRER le moteur avant d'avoir vidangé l'eau des filtres à carburant afin d'éviter d'endommager le moteur.

Si le témoin d'eau dans le carburant s'allume et un carillon retentit une fois lors de la conduite, ou lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), il se peut que le câblage du séparateur d'eau ou le capteur présente un problème. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Lorsque l'eau est vidangée de façon appropriée des deux filtres, le témoin d'eau dans le carburant reste allumé pendant environ 10 secondes. Si l'eau a été vidangée lorsque le moteur était en marche, le témoin d'eau dans le carburant peut rester allumé pendant environ trois minutes.

NOTA : Prenez les précautions nécessaires pour vous débarasser de liquides usagés provenant de votre véhicule. Les liquides usagés abandonnés sans précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé, à une station-service ou à une agence gouvernementale pour obtenir des renseignements sur les programmes de recyclage et pour savoir à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser de façon appropriée des liquides et des filtres usagés.

Vidangez les filtres à carburant et de séparateur d'eau lorsque le témoin d'eau dans le carburant est allumé. Dans les 10 minutes suivant la coupure du moteur, tournez la soupape de vidange de filtre montée sur le moteur (située sur le côté de l'ensemble de filtre) d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et tournez la soupape de vidange de filtre montée sur la sous-carrosserie (située au bas de l'ensemble de filtre) d'un tour complet dans le sens inverse des aiguilles

d'une montre. Tournez ensuite le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), et vidangez toute accumulation d'eau. Laissez la soupape de vidange ouverte jusqu'à ce que l'eau et les contaminants ont été retirés. Lorsque le carburant propre est visible, fermez les soupapes de vidange en les tournant complètement dans le sens des aiguilles d'une montre, puis mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Si plus de deux millilitres ou d'onces de carburant ont été vidangés, suivez les directives indiquées dans le paragraphe « Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant ».

Remplacement du filtre à carburant monté sur le moteur

NOTA :

- L'utilisation d'un filtre à carburant qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration et de séparation d'eau peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du circuit d'alimentation.
- Le boîtier du filtre monté sur le moteur est muni d'une fonction de non-démarrage en cas d'absence de filtre. Le moteur ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

1. Aucun filtre est installé.

2. Un filtre de qualité inférieure ou non homologué est utilisé. L'utilisation d'un filtre de l'équipementier est nécessaire pour assurer le fonctionnement du véhicule.

Ensemble de filtre à carburant monté sur le moteur

1 – Soupape de vidange

AVERTISSEMENT!

- **Le carburant diesel endommage le bitume. Vidangez le filtre dans un contenant approprié.**
- **Ne remplissez pas préalablement le filtre à carburant lorsque vous installez un nouveau filtre à carburant. Cela pourrait entraîner l'intrusion de particules dans le filtre à carburant. Il est préférable d'installer un filtre sec et de permettre à la pompe aspirante du réservoir d'injecter le circuit d'alimentation en carburant.**

1. Assurez-vous que le moteur est coupé.
2. Placez le récipient de vidange sous le tuyau d'évacuation de filtre à carburant.

3. Ouvrez la soupape de vidange d'eau d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et vidangez complètement le carburant et l'eau dans le récipient homologué.
4. Fermez la soupape de vidange d'eau.
5. Retirez le couvercle à l'aide d'une douille ou d'une clé à sangle. Tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer. Retirez le joint torique usagé et jetez-le.
6. Retirez la cartouche de filtre usagée du boîtier et jetez-la conformément à la réglementation locale.
7. Nettoyez les surfaces d'étanchéité du couvercle et du boîtier.
8. Installez le nouveau joint torique dans la gorge de segment du boîtier du filtre et lubrifiez-le avec de l'huile moteur propre.
9. Retirez la nouvelle cartouche de filtre du sac en plastique et l'installez dans le boîtier.

NOTA : Afin d'assurer la propreté de la cartouche, ne la retirez pas du sac avant d'avoir atteint cette étape.

10. Appuyez sur la cartouche pour vous assurer qu'elle est correctement logée dans le boîtier. **N'ajoutez pas au préalable de carburant dans le boîtier du filtre.**
11. Installez le couvercle sur le boîtier et serrez-le au couple de 30,5 N.m (22,5 lb-pi). Ne serrez pas trop le couvercle.
12. Amorcez le moteur au moyen de la procédure indiquée dans le paragraphe « Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant ». Démarrez ensuite le moteur et assurez-vous de l'absence de fuites.

Remplacement du filtre à carburant monté sur la sous-carrosserie

NOTA :

- L'utilisation d'un filtre à carburant qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration et de séparation d'eau peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du circuit d'alimentation.
- Le boîtier du filtre monté sur la sous-carrosserie empêchera le moteur de fonctionner si :

1. Aucun filtre est installé.

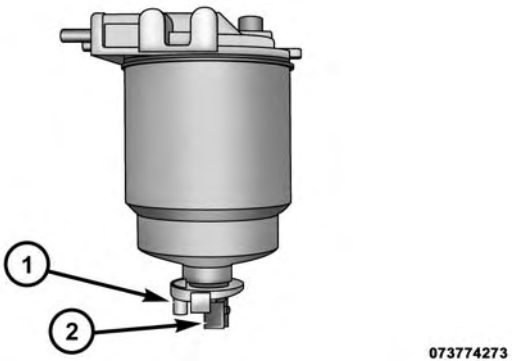

Ensemble de filtre à carburant monté sur la sous-carrosserie

1 – Soupape de vidange	2 – Capteur d'eau dans le carburant

AVERTISSEMENT!

- **Le carburant diesel endommage le bitume. Vidangez le filtre dans un contenant approprié.**
- **Ne remplissez pas préalablement le filtre à carburant lorsque vous installez un nouveau filtre à carburant. Cela pourrait entraîner l'intrusion de particules dans le filtre à carburant. Il est préférable d'installer un filtre sec et de permettre à la pompe aspirante du réservoir d'injecter le circuit d'alimentation en carburant.**

1. Assurez-vous que le moteur est coupé.
2. Placez le récipient de vidange sous le tuyau d'évacuation de filtre à carburant.
3. Ouvrez la soupape de vidange d'eau d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et vidangez complètement le carburant et l'eau dans le récipient homologué.
4. Fermez la soupape de vidange d'eau.
5. Retirez le couvercle à l'aide d'une douille ou d'une clé à sangle. Tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer. Retirez le joint torique usagé et jetez-le.
6. Retirez la cartouche de filtre usagée du boîtier et jetez-la conformément à la réglementation locale.
7. Nettoyez les surfaces d'étanchéité du couvercle et du boîtier.
8. Installez le nouveau joint torique dans la gorge de segment du boîtier du filtre et lubrifiez-le avec de l'huile moteur propre.

NOTA : Le capteur d'eau dans le carburant peut être utilisé de nouveau. La trousse d'entretien comporte un nouveau joint torique pour la cartouche du filtre et le capteur d'eau dans le carburant.

Amorçage du moteur en cas d'épuisement de carburant

MISE EN GARDE!

N'ouvrez pas le circuit haute pression d'alimentation en carburant lorsque le moteur est en marche. Le fonctionnement du moteur entraîne une pression élevée de carburant. La pulvérisation de carburant haute pression peut provoquer des blessures graves ou la mort.

1. Ajoutez une quantité substantielle de carburant dans le réservoir, de 8 L à 19 L (2 à 5 gallons US).
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position START (DÉMARRAGE) pour engager le démarreur pendant une seconde, puis remettez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Ceci activera la pompe à carburant dans le réservoir pendant environ 15 secondes. Répétez ce processus deux fois.
3. Démarrez le moteur au moyen de la procédure de démarrage normal. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Procédures de démarrage » dans la section « Démarrage et conduite ».

AVERTISSEMENT!

N'engagez pas le moteur de démarreur pendant plus de 15 secondes à la fois. Attendez deux minutes entre les intervalles de lancement.

NOTA : Le fonctionnement du moteur peut être irrégulier jusqu'à ce que l'air soit expulsé de toutes les canalisations de carburant.

MISE EN GARDE!

L'alcool ou l'essence ne doit pas être utilisé comme agent de mélange du carburant. Ces liquides peuvent être instables dans certaines conditions et être dangereux ou explosifs lorsqu'ils sont mélangés avec du carburant diesel.

AVERTISSEMENT!

En raison du manque de lubrifiants dans l'alcool ou l'essence, l'utilisation de ces carburants peut endommager le circuit d'alimentation.

NOTA :

- Un mélange maximal de carburant contenant 5 % de biodiesel conforme à la norme D-975 de l'ASTM peut être utilisé avec le moteur diesel Cummins. (Modèles de châssis-cabines non configurés avec la compatibilité B20.)
- Un mélange maximal de carburant contenant 20 % de biodiesel conforme à la norme D-7467 de l'ASTM peut être utilisé avec le moteur diesel Cummins. (Modèles de camionnettes et de châssis-cabines, configurés avec la compatibilité B20.)
- L'utilisation de mélange de carburant contenant plus de 20 % de biodiesel peut compromettre la capacité de séparation d'eau et de carburant du filtre à carburant, ce qui entraînerait la corrosion ou des dommages au circuit d'alimentation haute pression.

- Les mélanges de carburant contenant de l'éthanol ne sont pas recommandés ou approuvés pour l'utilisation avec votre moteur diesel Cummins.
- De plus, les additifs à carburant disponibles sur le marché ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement adéquat de votre moteur diesel Cummins.

Régénération de la stratégie d'intervention – déroulement du message

Le moteur diesel Cummins est conforme à toutes les normes d'émissions de moteur diesel pour service intensif de l'agence Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis, ce qui en fait un des moteurs diesel comportant le plus faible taux d'émissions jamais produit.

Pour atteindre ces normes d'émissions, votre véhicule est muni d'un moteur et d'un système d'échappement de pointe. Le moteur et le système de post-traitement des gaz d'échappement fonctionnement de pair pour atteindre les normes d'émissions de moteur diesel pour service rigoureux de l'agence Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Ces systèmes sont intégrés de façon continue dans votre véhicule et gérés par le module de commande du groupe motopropulseur de Cummins. Le module de commande du groupe motopropulseur gère la combustion de moteur pour permettre le catalyseur du système d'échappement de piéger et de brûler les particules de matières polluantes, sans aucune entrée ou interaction de votre part.

De plus, votre véhicule peut vous alerter dans le cas d'un entretien supplémentaire requis sur votre camion ou votre moteur.

Consultez les paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Si vous garez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne garez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.

Liquide d'échappement diesel

Le liquide d'échappement diesel, parfois appelé URÉE (nom de son composant actif), est un élément essentiel des systèmes de réduction catalytique sélective, qui permettent aux véhicules diesel de respecter les rigoureuses normes antipollution auxquelles ils sont soumis. Le liquide d'échappement diesel se mélange aux gaz d'échappement diesel et, grâce à un catalyseur, transforme l'oxyde d'azote (NOx) en azote et en vapeur d'eau.

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

Composez le 1 866 RAM-INFO (1 866 726-4636) pour connaître les emplacements où obtenir le liquide d'échappement diesel aux États-Unis. Au Canada, composez le 1 800 465-2001 (Anglais) ou le 1 800 387-9983 (Français).

Batteries sans entretien

Le dessus des batteries sans entretien est scellé en permanence. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

NOTA : Les batteries de rechange doivent être de capacité égale pour empêcher d'endommager le circuit de charge du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive (+) et négative (-) sont clairement indiquées sur le boîtier de la batterie. De plus, si vous utilisez un « chargeur rapide » lorsque la batterie est en place dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.

MISE EN GARDE!

Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé une batterie.

Utilisation d'un couvre-batterie

Une batterie perd 60 % de sa puissance de lancement lorsque la température de la batterie chute à -18 °C (0 °F). Pour la même diminution de température, le moteur exige deux fois plus de puissance pour le lancement au même régime du moteur. L'utilisation de couvre-batteries alimentés de 120 V c.a. augmente considérablement la capacité de démarrage à basses températures. Les couvre-batteries appropriés sont disponibles auprès de votre concessionnaire MOPAR autorisé.

Système de refroidissement

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque celui-ci est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement du moteur

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou rouillé, le système doit être vidangé, rincé, puis rempli de nouveau de liquide de refroidissement (antigel) propre. Assurez-vous que l'avant du condensateur de climatisation (selon l'équipement) ou du radiateur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur de climatisation (selon l'équipement) ou l'arrière du faisceau de radiateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords sur le vase d'expansion et sur le radiateur sont serrés. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système.

Lorsque le moteur est à la température normale de fonctionnement (mais à l'arrêt), vérifiez l'étanchéité du bouchon à pression du circuit de refroidissement en créant une dépression par la vidange d'une petite quantité de liquide de refroidissement (antigel) au moyen du robinet de vidange du radiateur. Le robinet de vidange du radiateur est situé dans le réservoir inférieur du radiateur. Si le bouchon est bien étanche, le liquide de refroidissement du moteur (antigel) devrait commencer à s'évacuer du vase d'expansion. NE RETIREZ EN AUCUN CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient une quantité considérable de sédiments, vidangez le circuit et rincez-le avec un nettoyant fiable pour circuit de refroidissement. Rincez ensuite soigneusement pour enlever toute trace de dépôts et de produits chimiques. Mettez correctement au rebut l'ancienne solution de liquide de refroidissement (antigel).

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en**

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou antirouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel MOPAR 10 ans ou 150 000 miles de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -34 °F (-37 °C) sont prévues.

- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

Veuillez noter qu'il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.

NOTA :

- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.
- Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE HYBRIDE) et de formule OAT(TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être entièrement serré pour prévenir la perte de liquide de refroidissement du moteur (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement du moteur (antigel) retourne dans le radiateur à partir du vase d'expansion.

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.**
- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Points à ne pas oublier

NOTA : Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.

- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Refroidisseur d'air de suralimentation – refroidisseur intermédiaire

Le refroidisseur d'air de suralimentation est placé sous le radiateur et le condensateur du climatiseur. L'air pénètre dans le moteur par le filtre à air et passe à travers le turbocompresseur dans lequel il est comprimé. Cet air comprimé atteint rapidement une température élevée. L'air est alors acheminé à travers un flexible au refroidisseur d'air de suralimentation et à travers un autre flexible à la tubulure d'admission du moteur. L'air qui pénètre dans le moteur a été refroidi de 10 °C à 38 °C (50 °F à 100 °F). Ce procédé de refroidissement permet la combustion plus efficace du carburant, ce qui entraîne des émissions réduites.

Pour assurer un rendement optimal du système, maintenez les surfaces du refroidisseur d'air de suralimentation, du condensateur et du radiateur propres et exemptes de débris. Vérifiez régulièrement les flexibles s'acheminant vers le refroidisseur d'air de suralimentation et à partir de ce dernier pour vous assurer que les colliers de serrage ne sont pas fissurés ou desserrés, ce qui entraînerait la perte de pression et un rendement réduit du moteur.

Système de freinage

Maître-cylindre de frein – vérification du niveau de liquide pour freins

Le niveau de liquide dans le maître-cylindre doit être vérifié lors de travaux effectués sous le capot, ou immédiatement lorsque le témoin du système de freinage indique une défaillance du système.

Le maître-cylindre de frein est muni d'un réservoir en plastique transparent. Les repères MAX (MAXIMUM) et MIN (MINIMUM) se trouvent sur le côté extérieur du réservoir. Le niveau de liquide doit se situer entre ces deux repères. Ne dépassez pas le repère « MAX » (maximum) pour éviter une fuite du bouchon.

Dans le cas des freins à disque, le niveau de liquide peut diminuer à mesure que s'usent les garnitures de frein. Toutefois, une diminution inopinée du niveau de liquide pourrait être causée par une fuite et vous devez alors procéder à une vérification du système.

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait possiblement provoquer un accident.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**
- **Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait possiblement provoquer un accident.**

Système hydraulique d'embrayage

Le système hydraulique d'embrayage est un système étanche sans entretien. En cas de fuite ou d'une autre anomalie, le système doit être remplacé.

Boîte de transfert – selon l'équipement

Vidange et remplissage

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix du lubrifiant

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître les spécifications du liquide de transmission.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide peut être vérifié en retirant le bouchon de remplissage. Le niveau de liquide doit se situer au rebord inférieur du trou de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

Transmission manuelle – Selon l'équipement

Choix du lubrifiant

Reportez-vous à la rubrique « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » de la section « Entretien de votre véhicule » pour connaître les spécifications du liquide de transmission.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide peut être vérifié en retirant le bouchon de remplissage. Si le niveau du lubrifiant est plus que 12 mm (0,5 po) en-dessous du bas du trou de remplissage pendant que le véhicule se trouve sur une surface plane, vous devez ajouter suffisamment de lubrifiant pour établir le niveau à 6 mm (0,25 po) en-dessous du bas du trou de remplissage.

Transmission automatique – Selon l'équipement

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile de transmission autre que celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité de passage des vitesses et de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Cela augmente également la fréquence de remplacement de l'huile de la transmission et du filtre. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » dans cette section pour connaître les spécifications du liquide transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. La seule exception à cette règle touche l'usage de teintures spéciales facilitant la détection des fuites de liquide. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Il est préférable de vérifier le niveau de liquide lorsque la transmission a atteint sa température normale de fonctionnement, soit de 77 °C à 82 °C (170 °F à 180 °F) pour la transmission 68RFE, ou 70 °C à 80 °C (158 °F à 176 °F) pour la transmission AS69RC. Cette température est atteinte après avoir parcouru une distance d'au moins 25 km (15 mi). À cette température, le liquide ne peut pas

être touché confortablement du bout des doigts. Vous pouvez lire la température de la transmission à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). (Consultez le paragraphe « Centre d'information électronique [EVIC] » ou « Écran d'information du conducteur [DID] » pour obtenir de plus amples renseignements.)

Effectuez les étapes suivantes pour vérifier correctement le niveau de liquide de la transmission :

1. Contrôlez la température de la transmission au moyen de l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou de l'écran d'information du conducteur (DID) et conduisez de façon à atteindre la température normale de fonctionnement. Si la transmission ne fonctionne pas correctement, ou si vous ne pouvez pas conduire le véhicule, consultez la NOTA et l'AVERTISSEMENT ci-dessous concernant la vérification du niveau de liquide à des températures plus froides.
2. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
3. Faites tourner le moteur à un régime de ralenti normal pendant au moins 60 secondes, puis laissez le moteur en marche pour le reste de la procédure.
4. Serrez à fond le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.
5. Placez le levier de vitesses brièvement sur chacune des positions de vitesse (en laissant suffisamment de temps à la transmission de s'engager complètement dans chaque position), puis terminez par la position P (STATIONNEMENT).
6. Retirez la jauge d'huile, essuyez-la et réintroduisez-la jusqu'à ce qu'elle soit bien en place.

7. Retirez-la de nouveau et observez le niveau de liquide des deux côtés. La lecture du niveau de liquide n'est valide que si vous apercevez une pleine couche d'huile des deux côtés de la jauge d'huile. Notez que les orifices dans la jauge d'huile seront pleins d'huile si le niveau actuel est égal ou supérieur à l'orifice. Le niveau de liquide doit se situer entre les trous de référence supérieurs « HOT » (CHAUD) de la jauge d'huile à la température normale de fonctionnement. Si le niveau d'huile indiqué est bas, ajoutez la quantité d'huile nécessaire dans le tube de la jauge d'huile pour rétablir le niveau approprié. **Ne remplissez pas trop le carter.** Utilisez UNIQUEMENT l'huile précisée (consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants et pièces d'origine » pour connaître les spécifications de l'huile). Après avoir ajouté de l'huile par le tube de la jauge d'huile, attendez au moins deux minutes pour qu'elle puisse descendre dans le carter avant d'en vérifier de nouveau le niveau de liquide.

NOTA : Si vous devez vérifier le niveau de liquide lorsque la température de fonctionnement de la transmission est **inférieure** à la normale, celui-ci doit se situer entre les deux trous inférieurs « COLD » (FROID) de la jauge d'huile lorsque la température est de 16 °C à 21 °C (60 °F à 70 °F) pour la transmission 68RFE, ou de 20 °C à 30 °C (68 °F à 86 °F) pour la transmission AS69RC. Utilisez uniquement le repère « COLD » (FROID) de la jauge d'huile comme référence lorsque vous établissez le niveau de liquide après un entretien de la transmission ou d'une vidange d'huile. Vérifiez de nouveau le niveau de liquide et rétablissez le niveau au besoin lorsque la transmission atteint la température normale de fonctionnement.

AVERTISSEMENT!

L'huile n'atteindra peut-être pas l'extrémité de la jauge si sa température est inférieure à 10 °C (50 °F). N'ajoutez pas de liquide jusqu'à ce que la température s'élève suffisamment pour obtenir une valeur précise. Faites tourner le moteur à régime ralenti, à la position P (STATIONNEMENT), pour chauffer le liquide.

8. Réinsérez la jauge d'huile. Vérifiez la présence de fuites. Desserrez le frein de stationnement.

NOTA : Pour empêcher l'infiltration d'eau et de saleté dans la transmission, assurez-vous de bien remettre en place le capuchon de la jauge d'huile après avoir vérifié ou rétabli le niveau de liquide. Il est normal que le capuchon de la jauge d'huile ressorte légèrement du tube après son insertion complète, en autant que le joint demeure bien engagé dans le tube de la jauge d'huile.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

De plus, vidangez l'huile et remplacez le(s) filtre(s) si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Entretien requis et garantie du sytème d'insonorisation

Tous les véhicules construits pour un poids nominal brut du véhicule supérieur à 4 535 kg (10 000 lb) et fabriqués pour la vente et l'utilisation aux États-Unis doivent se conformer au Règlements de bruit extérieur du gouvernement fédéral. Ces véhicules peuvent être identifiés par l'étiquette de contrôle d'émissions de bruit située dans la cabine du conducteur.

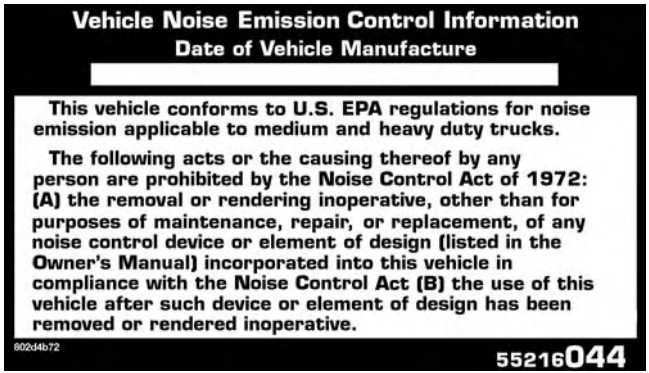

Entretien requis pour les systèmes d'insonorisation

Les services d'entretien suivants doivent être effectués à tous les six mois ou à tous les 12 000 km (7 500 mi), selon la première éventualité, pour assurer le fonctionnement adéquat des systèmes d'insonorisation. De plus, l'inspection et l'entretien doivent être effectués à chaque fois qu'une anomalie est observée ou soupçonnée. L'entretien adéquat du véhicule entier améliorera l'efficacité des systèmes d'insonorisation.

Système d'échappement

Vérifiez la présence de fuites et de pièces endommagées dans tout le système d'échappement. Les dispositifs tels que les supports, les colliers de serrage et les brides centrales doivent être serrés et en bon état. Les composants endommagés, les silencieux brûlés ou grillés et les tuyaux d'échappement brûlés ou rouillés doivent être remplacés selon les procédures et les spécifications décrites dans le manuel de réparation approprié.

Ensemble de filtre à air

Vérifiez le montage et le l'installation appropriés du boîtier du filtre à air. Assurez-vous que le filtre à air est bien placé et que le couvercle est serré. Vérifiez le serrage de tous les flexibles qui sont acheminés vers le filtre à air.

L'élément du filtre à air doit également être propre et être réparé selon les directives décrites dans la section « Calendrier d'entretien » de ce guide.

Modification interdite du système d'insonorisation

La loi fédérale interdit les actes suivants ou le résultat subséquent : (1) la dépose ou rendre inopérant tout dispositif ou élément de conception intégré dans un véhicule neuf à des fins d'insonorisation avant la vente ou la livraison à l'acheteur ultime ou pendant son utlisation, par toute personne, autre qu'à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, ou (2) l'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été retiré ou a été rendu inopérant par toute personne.

Parmi ces actes présumés comme étant une modification sont les actes indiquées ci-dessous.

FILTRE À AIR

- La dépose du filtre à air.
- La dépose de l'élément de filtre à air du boîtier de filtre à air.
- La dépose de la conduite d'air.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

- La dépose ou rendre inopérant les composants du système d'échappement y compris le silencieux ou le tuyau d'échappement arrière.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

- La dépose ou rendre inopérant l'embrayage de ventilateur.
- La dépose de la tuyère du ventilateur.

Garantie pour les émissions de bruit

Le constructeur garantit que ce véhicule construit par le constructeur, a été conçu, construit et équipé pour être conforme, au moment où il a quitté le contrôle du constructeur, avec tous les Règlements relatifs à l'insonorisation de l'agence EPA des États-Unis applicables.

Cette garantie couvre ce véhicule comme conçu, construit et équipé par le constructeur, et n'est pas limité à une pièce particulière, à un composant ou au système du véhicule construit par le constructeur. Les défauts dans la conception, le montage ou dans toute pièce, composant ou système du véhicule tel que construit par le constructeur, qui, au moment où le véhicule a quitté le contrôle du constructeur, ont été la cause de la non-conformité aux normes fédérales relatives aux émissions de bruit, sont couverts par cette garantie pour la durée de vie utile du véhicule.

Carnet et tableau d'entretien (moteurs diesel)

Tableau et carnet d'entretien des systèmes de bruit – Insérez le mois, le jour et l'année sous la colonne de kilométrage (millage) la plus près du kilométrage (millage) auquel l'entretien a été effectué.

MILLES : KILOMÈTRES	7 500 12 000	15 000 24 000	22 500 36 000	30 000 48 000	37 500 60 000	45 000 72 000	52 500 84 000	60 000 96 000
Système d'échappement – vérifiez								
Ensemble de filtre à air – vérifiez								
RELEVÉ DU COMPTEUR KILOMÉTRIQUE								
EFFECTUÉ PAR								
EFFECTUÉ À								

Tableau et carnet d'entretien des systèmes de bruit – Insérez le mois, le jour et l'année sous la colonne de kilométrage (millage) la plus près du kilométrage (millage) auquel l'entretien a été effectué.

MILLES : KILOMÈTRES	67 500 108 000	75 000 120 000	82 500 132 000	90 000 144 000	97 500 156 000	105 000 168 000	112 500 180 000	120 000 192 000
Système d'échappement – vérifiez								
Ensemble de filtre à air – vérifiez								
RELEVÉ DU COMPTEUR KILOMÉTRIQUE								
EFFECTUÉ PAR								
EFFECTUÉ À								

CONTENANCE EN LIQUIDES

	Mesures impériales	Metric (Mesures métriques)
Carburant (quantité approximative)		
Modèles 2 500 et 3 500 à cabine simple, caisse longue	28 gallons US	106 litres
Modèles 2 500 et 3 500 Mega Cab et à cabine d'équipe, caisse courte	31 gallons US	129 L
Modèles 2 500 et 3 500 à cabine d'équipe, caisse longue	32 gallons US	132 L
Réservoir arrière de série – châssis-cabine seulement	52 gallons US	197 L
Réservoir central en option – châssis-cabine seulement	22 gallons US	83 L
Réservoir de liquide d'échappement diesel (approximatif) – modèles 2 500 et 3 500	5,5 gallons US	21 L
Réservoir de liquide d'échappement diesel (approximatif) – châssis-cabine	9 gallons US	34 L

	Mesures impériales	Metric (Mesures métriques)
Huile moteur avec filtre		
Moteur turbo diesel 6.7L	12 pintes US	11,4 L
Circuit de refroidissement		
Moteur turbo diesel 6.7L (liquide de refroidissement et antigel MOPAR formule 10 ans ou 150 000 mi)	5,7 gallons US	21,4 L

LIQUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES D'ORIGINE

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) MOPAR 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (Technologie de l'acide organique).
Huile moteur	À une température ambiante supérieure à -18 °C (0 °F), nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur 15W-40, telle que MOPAR, Shell Rotella et Shell Rimula, qui répond à la norme MS-10902 de FCA US et qui correspond à la catégorie des huiles moteur CJ-4 de l'API. Les produits conformes à la normes CES 20081 de Cummins peuvent également être utilisés. L'identification de l'huile moteur se trouve généralement à l'arrière du contenant d'huile. À une température ambiante inférieure à -18 °C (0 °F), nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur **synthétique** 5W-40, telle que MOPAR, Shell Rotella et Shell Rimula, qui répond à la norme MS-10902 de FCA US et qui correspond à la catégorie des huiles moteur CJ-4 de l'API.
Filtre à huile moteur	Nous recommandons l'utilisation des filtres à huile moteur de MOPAR.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Filtres à carburant	Nous recommandons l'utilisation du filtre à carburant MOPAR. Doit être de 3 micromètres. **L'utilisation d'un filtre à carburant qui ne répond pas aux exigences du constructeur en matière de filtration et de séparation d'eau peut avoir un impact important sur la durée de vie et la fiabilité du circuit d'alimentation.**
Filtre de recyclage des gaz de carter	Nous recommandons l'utilisation du filtre MOPAR CCV.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Sélection de carburant	Utilisez du carburant diesel de bonne qualité, de marque connue. La loi fédérale exige que ce véhicule soit alimenté uniquement avec du carburant diesel à très faible teneur en soufre (teneur maximale de 15 ppm) et interdit l'utilisation de carburants à faible teneur en soufre (teneur maximale de 500 ppm) afin d'éviter d'endommager le système antipollution. Le carburant diesel n° 2, conforme à la norme D-975 indice S15 de l'ASTM, assure de bonnes performances durant presque toute l'année. Si le véhicule est exposé à un froid extrême (sous -7 °C ou 20 °F), ou s'il doit circuler à des températures inférieures à la normale pendant des périodes prolongées, utilisez du carburant diesel climatisé n° 2 ou mélangez des volumes égaux de carburants diesel n° 1 et n° 2. Votre véhicule se trouvera ainsi mieux protégé contre la gélification du carburant et la formation de cire sur les filtres à carburant. **Le véhicule est entièrement compatible avec les mélanges de carburant contenant jusqu'à 5 % de biodiesel, conforme à la norme D-975 de l'ASTM.** Les modèles de camionnettes et de châssis-cabines, configurés avec la compatibilité B20 en option, sont également compatibles avec le carburant contenant 20 % de biodiesel conforme à la norme D-7467 de l'ASTM.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide d'échappement diesel	DEF (liquide d'échappement diesel) MOPAR (certifié par l'API) ou un produit équivalent qui a été certifié par l'API à la norme ISO 22241. L'utilisation de liquides non certifiés par l'API à la norme 22241 peut entraîner des dommages au système. Composez le 1 866 RAM-INFO (1 866 726-4636) pour connaître les emplacements où obtenir le liquide d'échappement diesel aux États-Unis. Au Canada, composez le 1 800 465-2001 (Anglais) ou le 1 800 387-9983 (Français).

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique – selon l'équipement (six rapports 68RFE) – modèles de camionnettes sans prise de force	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF+4. Si l'huile à transmission automatique ATF+4 n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission. Nous vous recommandons d'utiliser l'huile à transmission automatique MOPAR ATF+4.
Transmission automatique – selon l'équipement (six rapports AS69RC) – modèles de camionnettes avec prise de force et tous les modèles de châssis-cabines	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ASRC de MOPAR ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert	Nous recommandons le liquide de boîte de transfert BW44–44 de MOPAR.

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide pour essieux avant et arrière (modèles 2 500 et 3 500)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique GL-5 SAE 75W-85. L'additif pour différentiel autobloquant n'est pas nécessaire pour les essieux arrière autobloquants.
Liquide pour essieux avant et arrière (modèles 4 500 et 5 500)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique GL-5 SAE 75W-90. L'additif pour différentiel autobloquant n'est pas nécessaire pour les essieux arrière autobloquants.
Timonerie d'embrayage	Nous recommandons l'utilisation de graisse à usages multiples MOPAR de qualité NLGI 2 E.P. ou d'un produit équivalent.
Transmission manuelle (G-56) – selon l'équipement	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique MOPAR ATF+4 ou un produit ATF+4 équivalent.

CALENDRIER D'ENTRETIEN

■ CALENDRIER D'ENTRETIEN – MOTEUR DIESEL 402

□ Indicateur automatique de vidange d'huile – moteur diesel Cummins 403

□ Indicateur d'entretien – moteur diesel Cummins 404

□ Tableau d'entretien – moteur diesel Cummins 405

CALENDRIER D'ENTRETIEN – MOTEUR DIESEL

AVERTISSEMENT!

Si vous n'effectuez pas l'entretien prescrit, votre véhicule pourrait subir des dommages.

À chaque plein de carburant

Vérifiez le niveau d'huile moteur au moins 30 minutes après avoir coupé un moteur complètement réchauffé. La lecture du niveau d'huile sera plus précise si le véhicule se trouve sur une surface plane. N'ajoutez de l'huile que lorsque le niveau indiqué est égal ou inférieur au repère ADD (AJOUT NÉCESSAIRE) ou MIN.

Une fois par mois

- Vérifiez les batteries; nettoyez les bornes et resserrez-les au besoin.
- Vérifiez le niveau de liquide des réservoirs du liquide de refroidissement, du maître-cylindre de frein et de la transmission automatique (selon l'équipement), puis ajoutez du liquide au besoin.

À chaque vidange d'huile

- Remplacez le filtre à huile moteur.
- Vérifiez le système d'échappement.
- Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement, les flexibles et les colliers de serrage.
- Graissez les embouts de biellette de direction extérieurs.

Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien chaque fois qu'une anomalie est observée ou soupçonnée. Conservez tous les reçus.

Indicateur automatique de vidange d'huile – moteur diesel Cummins

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Ce système vous alerte lorsqu'il est temps de vidanger l'huile moteur en affichant le message « Oil Change Due » (Vidange d'huile requise) à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Le rappel de vidange d'huile signale au conducteur de vidanger l'huile moteur à tous les 15 000 milles ou à toutes les 500 heures, selon la première éventualité, sauf dans le cas des modèles de châssis-cabines qui utilisent le biodiesel B20, auquel cas la vidange d'huile doit s'effectuer à tous les 12 500 milles ou à toutes les 400 heures, selon la première éventualité. Si l'huile moteur n'est pas vidangée conformément au calendrier d'entretien, vous risquez d'endommager les composants internes du moteur.

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile. Si la vidange d'huile prévue est effectuée par un établissement autre que votre concessionnaire autorisé, le message peut être réinitialisé en suivant les étapes décrites aux paragraphes « Centre d'information électronique (EVIC) » ou « Écran d'information du conducteur (DID) » dans la section « Instruments du tableau de bord » pour obtenir de plus amples renseignements.

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile à tous les 24 000 km (15 000 mi) ou à tous les six mois, ou plus tôt si le message de l'indicateur automatique de vidange d'huile s'affiche. Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 24 000 km (15 000 mi) ou 6 mois, selon la première éventualité.

NOTA :

- Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 24 000 km (15 000 mi), 6 mois ou 500 heures, selon la première éventualité.
- Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile à tous les 20 000 km (12 500 mi) ou à tous les six mois lorsque vous utilisez le carburant B20 (Châssis-cabine seulement).

Si les modèles de châssis-cabines sont utilisés avec des niveaux de biodiesel supérieurs à 5 %, l'intervalle de vidange d'huile ne doit dépasser 20 000 km (12 500 mi) en aucun cas. Consultez la section des exigences en matière de carburant pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des modèles de châssis-cabines configurés pour l'utilisation avec le carburant (B6 - B20) de mélange biodiesel conforme à la norme D-7467 de l'ASTM.

Indicateur d'entretien – moteur diesel Cummins

L'entretien du système antipollution de votre véhicule doit être effectué à des intervalles précis. Pour vous rappeler les intervalles d'entretien de ce système, le message « Perform Service » (Effectuer l'entretien) s'affiche à l'écran du centre d'information électronique (EVIC) ou à l'écran d'information du conducteur (DID). Lorsque ce message s'affiche à l'écran de l'EVIC/du DID, l'entretien du système antipollution de votre véhicule doit être effectué. L'entretien du système antipollution peut comprendre le remplacement de l'élément du filtre du système de recyclage des gaz de carter. La procédure permettant d'effacer le message « Perform Service » (Effectuer l'entretien) et de réinitialiser cette fonction se trouve dans la section correspondante concernant les interventions.

Tableau d'entretien – moteur diesel Cummins

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité) :	**7 500**	**15 000**	**22 500**	**30 000**	**37 500**	**45 000**	**52 500**	**60 000**	**67 500**	**75 000**	**82 500**	**90 000**	**97 500**	**105 000**	**112 500**	**120 000**	**127 500**	**135 000**	**142 500**	**150 000**
Ou mois :	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**
Ou kilomètres :	**12 000**	**24 000**	**36 000**	**48 000**	**60 000**	**72 000**	**84 000**	**96 000**	**108 000**	**120 000**	**132 000**	**144 000**	**156 000**	**168 000**	**180 000**	**192 000**	**204 000**	**216 000**	**228 000**	**240 000**
Vidangez l'huile moteur tous les 24 000 Km (15 000 mi) ou tous les six mois ou 500 heures, ou plus tôt si le message de l'indicateur automatique de vidange d'huile s'affiche, selon la première éventualité. **	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité) :	7 500	15 000	22 500	30 000	37 500	45 000	52 500	60 000	67 500	75 000	82 500	90 000	97 500	105 000	112 500	120 000	127 500	135 000	142 500	150 000
Ou mois :	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**
Ou kilomètres :	**12 000**	**24 000**	**36 000**	**48 000**	**60 000**	**72 000**	**84 000**	**96 000**	**108 000**	**120 000**	**132 000**	**144 000**	**156 000**	**168 000**	**180 000**	**192 000**	**204 000**	**216 000**	**228 000**	**240 000**
Vérifications supplémentaires																				
Vérifiez le niveau du réservoir du DEF (liquide d'échappement diesel) et faites le plein au besoin.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Permutez les pneus.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Lubrifiez le raccord de l'arbre de transmission avant (système à 4 roues motrices).	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Graissez les embouts de biellette de direction extérieurs.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité) :	7 500	15 000	22 500	30 000	37 500	45 000	52 500	60 000	67 500	75 000	82 500	90 000	97 500	105 000	112 500	120 000	127 500	135 000	142 500	150 000
Ou mois :	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**
Ou kilomètres :	**12 000**	**24 000**	**36 000**	**48 000**	**60 000**	**72 000**	**84 000**	**96 000**	**108 000**	**120 000**	**132 000**	**144 000**	**156 000**	**168 000**	**180 000**	**192 000**	**204 000**	**216 000**	**228 000**	**240 000**
Vérifiez si la suspension avant, les embouts de biellette de direction et les soufflets comportent des fissures ou des fuites et assurez-vous que toutes les pièces sont en bon état, qu'elles ne sont pas anormalement lâches et qu'elles ne présentent pas de jeu axial. Remplacez les pièces, le cas échéant.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Vérifiez les garnitures de frein.			X			X			X			X			X			X		
Vérifiez et réglez le frein de stationnement.			X			X			X			X			X			X		

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité) :	7 500	15 000	22 500	30 000	37 500	45 000	52 500	60 000	67 500	75 000	82 500	90 000	97 500	105 000	112 500	120 000	127 500	135 000	142 500	150 000
Ou mois :	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**
Ou kilomètres :	**12 000**	**24 000**	**36 000**	**48 000**	**60 000**	**72 000**	**84 000**	**96 000**	**108 000**	**120 000**	**132 000**	**144 000**	**156 000**	**168 000**	**180 000**	**192 000**	**204 000**	**216 000**	**228 000**	**240 000**
Vérifiez la courroie d'entraînement et remplacez-la au besoin.			X			X			X			X			X			X		
Vérifier les roulements de roue.				X				X				X				X				X
Entretien supplémentaire																				
Remplacez l'élément du filtre à carburant du moteur.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Remplacez l'élément du filtre à carburant monté sur le châssis.		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité) :	7 500	15 000	22 500	30 000	37 500	45 000	52 500	60 000	67 500	75 000	82 500	90 000	97 500	105 000	112 500	120 000	127 500	135 000	142 500	150 000
Ou mois :	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120
Ou kilomètres :	12 000	24 000	36 000	48 000	60 000	72 000	84 000	96 000	108 000	120 000	132 000	144 000	156 000	168 000	180 000	192 000	204 000	216 000	228 000	240 000
Vérifiez les surfaces des essieux avant et arrière. Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, vérifiez le niveau de liquide. Si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque, vidangez le liquide pour essieux. *																				

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité) :	7 500	15 000	22 500	30 000	37 500	45 000	52 500	60 000	67 500	75 000	82 500	90 000	97 500	105 000	112 500	120 000	127 500	135 000	142 500	150 000
Ou mois :	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120
Ou kilomètres :	12 000	24 000	36 000	48 000	60 000	72 000	84 000	96 000	108 000	120 000	132 000	144 000	156 000	168 000	180 000	192 000	204 000	216 000	228 000	240 000
Vérifiez le liquide de boîte de transfert (4x4) et vidangez-le si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc ou pour fréquemment tracter une remorque.				X				X				X				X				X
Vidangez le liquide de boîte de transfert (système à 4 roues motrices).								X								X				
Vidangez l'huile à transmission automatique (transmission AS69RC seulement).				X				X				X				X				X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité) :	7 500	15 000	22 500	30 000	37 500	45 000	52 500	60 000	67 500	75 000	82 500	90 000	97 500	105 000	112 500	120 000	127 500	135 000	142 500	150 000
Ou mois :	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120
Ou kilomètres :	12 000	24 000	36 000	48 000	60 000	72 000	84 000	96 000	108 000	120 000	132 000	144 000	156 000	168 000	180 000	192 000	204 000	216 000	228 000	240 000
Vidangez l'huile à transmission automatique et remplacez le filtre (transmission AS69RC seulement).								X								X				
Vidangez l'huile à transmission automatique et remplacez le filtre si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, véhicule de parc ou pour fréquemment tracter une remorque (transmission 68RFE seulement).								X								X				

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité) :	7 500	15 000	22 500	30 000	37 500	45 000	52 500	60 000	67 500	75 000	82 500	90 000	97 500	105 000	112 500	120 000	127 500	135 000	142 500	150 000
Ou mois :	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120
Ou kilomètres :	12 000	24 000	36 000	48 000	60 000	72 000	84 000	96 000	108 000	120 000	132 000	144 000	156 000	168 000	180 000	192 000	204 000	216 000	228 000	240 000
Vidangez l'huile à transmission automatique et remplacez le ou les filtres.																X				
Vidangez l'huile à transmission manuelle et remplacez le filtre si vous utilisez votre véhicule comme véhicule de police, véhicule de parc ou pour fréquemment tracter une remorque.								X								X				
Remplacez le filtre du système de recyclage des gaz de carter.									X									X		
Vidangez et remplacez le liquide de direction assistée.													X							

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité) :	7 500	15 000	22 500	30 000	37 500	45 000	52 500	60 000	67 500	75 000	82 500	90 000	97 500	105 000	112 500	120 000	127 500	135 000	142 500	150 000
Ou mois :	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72	78	84	90	96	102	108	114	120
Ou kilomètres :	12 000	24 000	36 000	48 000	60 000	72 000	84 000	96 000	108 000	120 000	132 000	144 000	156 000	168 000	180 000	192 000	204 000	216 000	228 000	240 000
Remplacez le liquide de refroidissement du moteur. ***																				X
Réglez le jeu des soupapes.																				X

Il est également nécessaire de procéder à la vérification et à l'entretien chaque fois qu'une anomalie est observée ou soupçonnée. Conservez tous les reçus.

* Vérifiez les surfaces des essieux avant et arrière tous les 32 000 km (20 000 mi). Si vous soupçonnez qu'il y a une fuite d'huile, vérifiez le niveau de liquide. Si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour tracter fréquemment une remorque, vidangez le liquide de l'essieu tous les 32 000 km (20 000 mi).

** Les intervalles de vidange d'huile ne doivent en aucun cas dépasser 24 000 km (15 000 mi), 6 mois ou 500 heures, selon la première éventualité.

AVERTISSEMENT!

*****Le constructeur recommande fortement que l'entretien et les réparations du circuit de refroidissement soient effectués par votre concessionnaire autorisé local.**

MISE EN GARDE!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

INDEX

Ajout de carburant 110
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (Antigel) 141
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) 139
Contenances 148
Mise au rebut 143

Batterie 137
Boîte de transfert
Liquide 153
Bouchon de radiateur (Bouchon du circuit de liquide de refroidissement) 139
Bouchon du circuit de liquide de refroidissement (Bouchon de radiateur) 142
Bouchons, Remplissage
Huile (Moteur) 125
Radiateur (Pression du liquide de refroidissement) 142
Calendrier d'entretien 156
Carburant 102
Ajout 110
Contenance du réservoir de carburant 148
Diesel . . . . . .102 , 149
Filtre 130
Spécifications . . . . . .102 , 103
Carburant diesel 102
Ceintures de sécurité
Rappel . . . . . .17 , 38
Centre d'information électronique (EVIC) 46
Centre d'information, Véhicule 46
Choix du liquide de refroidissement (Antigel) 149
Circuit d'alimentation diesel, Réamorçage 134
Circuit de refroidissement 138
Ajout de liquide de refroidissement (Antigel) . . .141
Bouchon à pression 142
Bouchon de radiateur 142

Choix du liquide de refroidissement (Antigel) . . . . . .139 , 149
Contenance de liquide de refroidissement 148
Mise au rebut du liquide de refroidissement usé 143
Niveau du liquide de refroidissement 138
Points à ne pas oublier 144
Vidange, rinçage et remplissage 139
Clignotants 17
Feux de direction . . . . . .17 , 34
Compte-tours 17
Compteur de vitesse 17
Contenance en liquides 148
Contenance, Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) 148
Contenance, Liquide 148

Démarrage 89
Chauffe-moteur . . . . . .93 , 101
Système de démarrage à distance 12
Transmission automatique 91
Démarrage facilité 91
Directives d'entretien 123
Éclairage et témoins
Alarme . . . . . .17 , 40
Alarme de sécurité 17, 40
Feux de route . . . . . .17 , 38
Freins antiblocage . . . . . .17 , 32
Groupe d'instruments . . . . . .17 , 32
Phares antibrouillard . . . . . .17 , 42
Sac gonflable . . . . . .17 , 38
Système de surveillance de la pression des pneus 40
Témoin de rappel de ceinture de sécurité . . . .17 , 38
Témoin des feux de route . . . . . .17 , 38
Témoin des freins . . . . . .17 , 36
Témoins (Description du groupe d'instruments) . . . . . .17 , 32

Vérification du moteur
(Témoin d'anomalie) . . . . . .17 , 33

Entretien, Calendrier 156
Exigences relatives au carburant diesel 102
Entreposage en gros 114

Filtre à air, Moteur (filtre à air du moteur). 127
Filtres
Carburant du moteur 130
Filtre à air 127
Huile moteur . . . . . .126 , 149
Mise au rebut des huiles moteur usées 126

Groupe d'instruments 16

Huile, Moteur. 124
Additifs 126
Conseils pour le choix 124
Contenance 148
Filtre . . . . . .126 , 149
Intervalle entre les vidanges 125
Jauge d'huile 124
Mise au rebut 126
Mise au rebut du filtre 126
Viscosité 125
Indicateurs
Compte-tours . . . . . .17 , 32
Compteur de vitesse . . . . . .17 , 39
Voltmètre 95

Liquide de frein 153
Liquide pour essieux. 153
Liquide, Frein. 153
Liquides, Lubrifiants et pièces d'origine 149
Mise au rebut
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) . .143

Moteur. 122
Bouchon de remplissage d'huile 125
Chauffe-moteur . . . . . .93 , 101
Compartiment 122
Filtre à air 127
Huile . . . . . .124 , 149
Identification 122
Liquide de refroidissement (Antigel) 149
Ralenti 98
Recommandations pour le rodage 14

Période de rodage d'un nouveau véhicule. 14
Phares antibrouillard. 17
Pneus
Témoin d'avertissement de pression 40
Procédures de démarrage 89
Procédures de démarrage (Moteurs diesel) 89

Ravitaillement. 110
Refroidisseur d'air de charge 145
Régénération de la stratégie d'intervention 54

Séparateur d'eau et de carburant diesel. 130
Système d'accès et de démarrage sans clé
Keyless Enter-N-Go 92
Système de démarrage à distance. 12
Système de freinage 146
Maître-cylindre 146
Témoin d'avertissement . . . . . .17 , 36
Vérification du liquide 146

Témoin d'alarme 17
Témoin d'anomalie du moteur
(Témoin d'anomalie) 17
Témoin d'avertissement de freinage antiblocage 17
Témoin des sacs gonflables 17
Témoins d'avertissement
(Description du groupe d'instruments) 17

Transmission
Liquide 153
Transmission automatique
Type de liquide 153
Vérifications de niveau de liquide
Freins 146

Vidange du filtre séparateur d'eau/carburant 130
Viscosité, Huile moteur 125
Voltmètre 95

Ajout de carburant 323

Ajout de liquide de refroidissement du moteur (Antigel) 374
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) 372
Contenances 392
Mise au rebut 376

Batterie 369
Chauffe-batterie . . . . . .274 , 370
Démarrage d'urgence 340
Boîte de transfert
Liquide 398
Bouchon de radiateur (Bouchon du circuit de liquide de refroidissement) 372
Bouchon du circuit de liquide de refroidissement (Bouchon de radiateur) 375
Bouchons, Remplissage
Huile (Moteur) 352
Radiateur
(Pression du liquide de refroidissement) 375

Calendrier d'entretien 402
Carburant 317
Ajout . . . . . .323 , 326
Contenance du réservoir de carburant 392
Diesel . . . . . .317 , 326 , 394
Filtre 359
Spécifications . . . . . .317 , 318
Carburant diesel 317
Ceintures de sécurité
Rappel . . . . . .199 , 208
Centre d'information électronique (EVIC) 216
Centre d'information, Véhicule 216
Choix du liquide de refroidissement (Antigel) 394
Circuit d'alimentation diesel, Réamorçage 366
Circuit de refroidissement 371
Ajout de liquide de refroidissement (Antigel) . . .374

Bouchon à pression 375
Bouchon de radiateur 375
Choix du liquide de refroidissement (Antigel) . . . . . .372 , 394
Contenance de liquide de refroidissement 392
Mise au rebut du liquide de refroidissement usé 376
Niveau du liquide de refroidissement 371
Points à ne pas oublier 377
Vidange, rinçage et remplissage 372
Clignotants. 190
Feux de direction . . . . . .190 , 204
Commande électrique
Prise de force, Adaptateur 311
Prise de force, Fonctionnement 311
Compte-tours 187
Compteur de vitesse 194
Contenance en liquides 392
Contenance, Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) 392
Contenance, Liquide 392
Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de vitesse). 180

Démarrage 256
Chauffe-moteur . . . . . .263 , 282
Système de démarrage à distance 174
Transmission automatique 257
Transmission manuelle 257
Démarrage d'appoint 340
Démarrage facilité. 257
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission 289
Directives d'entretien. 349
Éclairage et témoins
Alarme . . . . . .197 , 210
Alarme de sécurité 197, 210

Feux de route . . . . . .190 , 208
Freins antiblocage . . . . . .187 , 202
Groupe d'instruments 202
Phares antibrouillard . . . . . .190 , 212
Sac gonflable . . . . . .196 , 208
Système de surveillance de la pression des pneus . . . . . .191 , 210
Témoin de rappel de ceinture de sécurité . .199 , 208
Témoin des feux de route . . . . . .190 , 208
Témoin des freins . . . . . .197 , 206
Témoins (Description du groupe d'instruments) 202
Vérification du moteur (Témoin d'anomalie) . . . . . .187 , 203

Embrayage du convertisseur de couple 304
Exigences relatives au carburant diesel 317
Entreposage en gros 328

Filtre à air 355
Filtre à air, Moteur (filtre à air du moteur). 355
Filtres
Carburant du moteur 359
Huile moteur . . . . . .354 , 394
Mise au rebut des huiles moteur usées 354
Fonction de réglage du ralenti 277
Frein sur échappement 283
Frein sur échappement de moteur diesel 283

Garantie d'émission de bruit 386
Groupe d'instruments 201

Huile moteur synthétique 354
Huile, Moteur. 350
Additifs 354
Conseils pour le choix 351
Contenance 392
Filtre . . . . . .354 , 394

Intervalle entre les vidanges 351
Jauge d'huile 350
Mise au rebut 354
Mise au rebut du filtre 354
Symbole d'identification 352
Synthétique 354
Viscosité 352

Indicateur d'entretien, Réinitialisation 404
Indicateur de vidange d'huile. 403
Indicateurs
Compte-tours . . . . . .187 , 202
Compteur de vitesse . . . . . .194 , 209
Voltmètre 272
Insonorisation
Entretien 387
Modification interdite 388
Interrupteur de désactivation du surmultiplicateur . . .302
Liquide pour essieux. 398
Liquides, Lubrifiants et pièces d'origine 394
Mise au rebut
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) . . .376

Moteur. 347
Bouchon de remplissage d'huile 352
Chauffe-moteur . . . . . .263 , 282
Compartiment . . . . . .347 , 348
Démarrage d'appoint 340
Emballement 316
Filtre à air 355
Huile . . . . . .350 , 394
Huile synthétique 354
Identification . . . . . .347 , 348
Liquide de refroidissement (Antigel) 394
Ralenti 276
Recommandations pour le rodage 178

Passage des rapports 286
Transmission automatique 290
Transmission manuelle 305
Période de rodage d'un nouveau véhicule 178
Phares antibrouillard 190
Plage de rapports 291
Pneus
Témoin d'avertissement de pression . . . . . .191 , 210
Prise de force 311
Procédures de démarrage. 256
Procédures de démarrage (Moteurs diesel) 256

Ravitaillement 323
Refroidisseur d'air de charge 378
Régénération de la stratégie d'intervention 223
Régulateur de vitesse 180
Réinitialisation de l'indicateur d'entretien 404

Séparateur d'eau et de carburant diesel. 359
Surmultipliée 302
Système antipatinage. 381
Système d'accès et de démarrage sans clé
Keyless Enter-N-Go 258
Système d'échappement. 387
Système de démarrage à distance 174
Système de freinage 379
Maître-cylindre 379
Témoin d'avertissement . . . . . .197 , 206
Vérification du liquide 379
Système de sélection électronique des rapports 300

Témoin d'alarme. 197
Témoin d'anomalie du moteur
(Témoin d'anomalie) 187
Témoin d'avertissement de freinage antiblocage. . . .187
Témoin des sacs gonflables 196
Témoins d'avertissement (Description du groupe
d'instruments) 202

Transmission
Automatique 290
Liquide 398
Manuelle . . . . . .257 , 305
Passage des rapports 286
Transmission automatique
Ajout d'huile 385
Passage des rapports 290
Type de liquide 398
Vérification du niveau de liquide 383
Transmission manuelle. . . . . .305 , 381
Vitesses recommandées pour le changement de rapport 307
Urgence
Démarrage d'appoint 340
Vérifications de niveau de liquide
Boîte de transfert 381
Freins 379
Transmission manuelle 381
Vidange du filtre séparateur d'eau/carburant 359
Viscosité, Huile moteur 352
Voltmètre 272

2016 CAMIONS RAM DIESEL

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

RAM

16D241-226-BA
© 2015 FCA US LLC. TOUS DROITS RÉSERVÉS.
RAM EST UNE MARQUE DÉPOSÉE DE FCA US LLC.

PREMIÈRE IMPRESSION
IMPRIMÉ AUX ÉTATS-UNIS